

Mémoires du Congo

et du Ruanda-Urundi



n°48 - Décembre 2018

Trimestriel - n° d'agrément : P914556

Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

Le MRAC en attente de l'AfricaMuseum















Editorial

Le président et les administrateurs de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, auxquels se joignent les présidents et administrateurs des cercles partenaires, vous souhaitent de joyeuses fêtes. Que 2019 soit pour chacun d'entre vous une année pleine de bonheur.

Ça y est ! Le temps de Noël est venu. Des milliers de loupiottes éclairent nos rues. L'odeur du chocolat chaud accompagné de cougnous fait le régal de ces journées écourtées. Les intérieurs de nos maisons sont garnis pour égayer les soirées entre membres de notre famille et nos amis. Les cartes de vœux ou les mails chaleureux nous souhaitent d'agréables fêtes et une excellente année nouvelle. C'est ce que nous vous souhaitons à tous, amies et amis de "Mémoires du Congo". Nous espérons vous revoir encore et encore tout au long de 2019. Que cette année soit propice à tous vos désirs et aux nôtres, ceux de vous satisfaire et vous apporter au travers de notre magazine et de nos "Mardis de MdC" une connaissance toujours plus profonde de notre histoire commune avec les Congolais, les Rwandais et les Burundais. Vous lirez dans la carte blanche écrite par André de Maere d'Aertrycke que nous désirons rencontrer les membres de la diaspora congolaise de Bruxelles pour tisser des liens qui nous permettront de nous apprécier les uns et les autres.

Il est temps de penser à l'avenir de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi et s'il faut se pencher sur le passé, nous le ferons sans sourciller pourvu que la vérité soit écrite. Le passé est là pour éclairer l'avenir et nous devons y puiser tout ce qui peut améliorer la vie de nos n'dukus d'Afrique centrale. Joyeux Noël et Bonne Année aux uns et aux autres.

Un tout grand merci à vous qui nous aidez à remplir nos obligations à l'égard des membres fondateurs de MdC : ces derniers nous ont imposé de recueillir vos témoignages et ceux de nos parents et surtout de les diffuser aux nouvelles générations. Merci à nos membres ordinaires, de soutien et d'honneur, et particulièrement à ceux qui se sont affiliés à vie : MM. Robert Bodson, Thierry Claeys Bouuaert, Robert Crem, Frank Demaeght, Pierre-Edouard Fischer, Roger Gilson, Yvan Goffart, Thierry Jungers, Patrick Maselis et moi-même.

■ Paul Vannès

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 48 - Décembre 2018

Photo de la couverture © F. Hessel (8 novembre 2018)

Nécrologie



L'Association a le pénible devoir de porter à la connaissance de ses membres le décès, en date du 8 octobre 2018, d'Anne Claessens, épouse de Jacques Hanot. La défunte était un membre fidèle du Forum, au sein duquel elle avait à cœur de partager son expérience.

Elle avait eu le talent de valoriser sa carrière d'infirmière, spécialiste en physio-electro thérapie, au Congo.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de côtoyer Anne gardent d'elle un souvenir admiratif.

Que son mari et sa famille trouvent ici l'expression de nos condoléances émues.

Programme des “Mardis de Mémoires du Congo”

Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren.
Auditorium 3e étage.

Prix à payer : 30€ (23€ Moambe + 7€ participation aux frais)
A verser au compte de MdC, au plus tard une semaine avant la date de la manifestation
IBAN – BE45 3630 0269 1889 BIC BBRUBEBB
Seul le payement enregistré une semaine avant le mardi concerné vaut réservation ferme.

Mardi 12 février 2019

10h15 : Témoignage d’Anne Claessens, épouse de Jacques Hanot. Infirmière spécialisée en physiothérapie, active au Centre de Rééducation pour Handicapés Physiques de Kinshasa.

11h30 : “*Léopold II, un souverain absolu pas si absolu que ça !*” par André Schorochoff. Son œuvre dans les domaines législatifs, exécutifs et judiciaires.

12h30 : Moambe du Chef Hofman

14h30 : Bienvenue à Marly-Gomont.
Film de Julien Rambaldi. En 1975, Seyolo Zantako, médecin fraîchement diplômé originaire de Kinshasa, saisit l’opportunité d’un poste de médecin de campagne dans un petit village français.

Mardi 12 mars 2019

10h15 : Témoignage de l’Ir Deweer, qui nous relate l’histoire et les activités de Vicicongo.

11h30 : “*Le Guide du Voyageur*”, guide incontournable des voyageurs au Congo belge par le Sénateur Alain Destexhe

12h30 : Moambe du Chef Hofman

14h30 : Courts métrages sur la vie coloniale :
Léopoldville en 1958, le Jardin du Frère Gillet, L’action sociale de la Forminière et *l’Université Lovanium.*



Cordiale invitation à tous de la part des amis portugais

MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 48 - Décembre 2018

Editeur responsable : Paul Vannès.
Rédacteur en chef & coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Maquette et mise en page : New Look Communication

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Bouuaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d’Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles
Les articles sont reçus :
- par mail à l'adresse : redaction@memoiresducongo.be
- par téléphone : 0495 51 51 71
- par courier postal : rue d'Orléans, 2 – 6000 Charleroi

Conseil d’administration
Président : Paul Vannès, Vice-Président : vacant
Comité de gestion : à constituer
Trésorier : Guy Dierckens, Solange Brichaut,
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Thierry Claeys Bouuaert représentant aussi CBL-ACP, Marc Georges, Fernand Hessel, Guy Lambrette, représentant aussi le CRAOM, Etienne Loeckx, José Rhodius, Patricia Van Schuylenbergh.

Siège social
avenue de l’Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi. Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d’entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2019
Cotisation ordinaire : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d’Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Tous les membres reçoivent la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo
(Pour les revues partenaires Tam-Tam, Contacts, Nyota et Bulletin, voir le compte bancaire de chaque association, en page 63).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention “Cotisation 2019” ou “abonnement 2019”. Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d’adresses
Si vous changez d’adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l’adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s’abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue
Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l’association avec mention de l’adresse et de l’année.

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

MAIN TENDUE À LA DIASPORA AFRICAINE DE BELGIQUE

L'Administrateur de Territoire honoraire du Congo belge, André de Maere d'Aertrycke, en poste successivement à Rutshuru, Butembo et Beni, s'adresse directement à ses compatriotes d'origine congolaise, burundaise et rwandaise, en termes lucides, courageux et bienveillants, aux fins d'instaurer le dialogue que tout citoyen de bonne volonté souhaite.

PAR ANDRE DE MAERE D'AERTRYCKE (admda33@gmail.com)

Ce n'est pas par hasard que vos parents, vos grands-parents ou vous-mêmes, avez choisi notre pays, la Belgique, comme terre d'accueil. Notre passé commun, avec ses abus incontestables, ses inévitables maladresses et comportements regrettables, mais aussi et surtout, ses réalisations remarquables, qu'avec vous – comment aurions-nous pu y arriver sans vous ? – nous avons pu mener à bien en l'espace de deux générations à peine, a créé entre nos peuples, pourtant si différents au départ, des liens inaltérables.

Car ce n'est pas rien, ce que nous avons pu réaliser ensemble ! Après avoir mis fin aux razzias des esclavagistes venus de l'Est africain et aux cruelles guerres tribales qui sévissaient avant notre arrivée, nous nous sommes attelés, avec vous et avec la collaboration active de vos chefs coutumiers, à la tâche exaltante de mener ce vaste espace que nous gérions au centre de l'Afrique, sur la voie du progrès. Les résultats de ces efforts, consentis en commun, furent spectaculaires.

Que ce soit dans la mise en valeur des immenses richesses minières dont regorgent vos pays d'origine,


André de Maere d'Aertrycke

la mise en place des infrastructures indispensables à son développement durable, que ce soit en matière d'enseignement et de soins médicaux, dispensés gratuitement aux quatre coins du territoire, ces résultats extraordinaires suscitèrent à l'époque, l'admiration de tous.

Hélas, les lendemains qui devaient chanter et que vous avaient promis vos leaders, lors de l'accession de vos pays à l'indépendance, n'ont pas vu le jour et ne sont pas près d'advenir, loin s'en faut. Et c'est pour échapper au triste sort qui vous est réservé dans votre pays d'origine, que vous avez décidé de le quitter et de venir chez nous, en Belgique, dans l'espoir d'y mener une vie meilleure.

Nous comprenons la profonde frustration que ce triste constat provoque en vous et vous amène à vouloir en attribuer la faute à nous, Belges, allant jusqu'à adopter une attitude haineuse à notre égard.

Nous avons pourtant aussi beaucoup souffert des mutineries et des émeutes, survenues après leur accession à l'indépendance, dans vos pays d'origine ; meurtres, viols, humiliations, pillages et spoliations ne nous ont pas été épargnés. Nous aurions de ce fait toutes les raisons de vous en vouloir.

Nous comprenons aussi votre déception face à la discrimination dont vous êtes hélas encore souvent victimes, que ce soit lors de la recherche d'un emploi ou d'un logement et que cela puisse aussi attiser des sentiments haineux à notre égard.

Pourtant, ce n'est pas en ressassant nos griefs réciproques, que nous améliorerons notre sort. Faisons loyalement l'effort d'oublier nos rancunes, de tourner la page du passé, d'unir nos efforts et d'utiliser nos compétences, dans le respect de nos diversités, pour aller de l'avant, résolument, vers un monde meilleur !

L'AFRIQUE CENTRALE A L'HONNEUR

Par un heureux concours de circonstances, l'Afrique centrale a été mise à l'honneur à trois reprises en 2018. La République démocratique du Congo d'abord avec le prestigieux prix Nobel accordé à un de ses fils et l'élévation à la dignité de Bourgmestre de Ganshoren (Bruxelles) d'un Congolais devenu Belge, le Rwanda ensuite avec la nomination d'une de ses filles comme Secrétaire générale de la Francophonie. Cet honneur exceptionnel rejaillit quelque peu sur notre pays qui a eu l'avantage d'administrer les deux.
La revue se joint au concert de félicitations.

PAR FERNAND HESSEL


Denis MUKWEGE

Fils d'un pasteur protestant, Denis Mukwege est né Bukavu en 1955. Il y fit ses études primaires et secondaires (diplôme d'Etat en 1974), avant de se diriger vers des études de médecine, à l'Unikin d'abord, puis à la Faculté de médecine du Burundi.

Le diplôme en poche, il se met au service de l'hôpital de Lemera, au sud de Bukavu. Dès 1984 il obtient une bourse d'études pour suivre une spécialisation en gynécologie à Angers en France.
Il parachève sa carrière universitaire en obtenant un doctorat en sciences médicales à l'ULB.

Par son engagement, contre vents et marées politiques internes, il acquiert une renommée mondiale, que l'attribution du Nobel de la Paix est venue couronner en 2018. A titre entièrement mérité. C. Braeckman lui a consacré un ouvrage sous le titre qui deviendra sa carte de visite : L'homme qui répare les femmes. Et T. Michel lui a consacré un film éponyme.
Le bon docteur, modeste pour lui-même mais ambitieux pour ses malades, continue son action salutaire

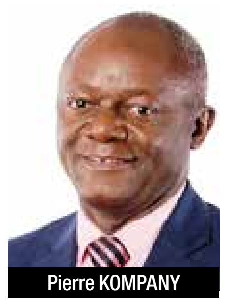
Photos tirées de Facebook

Louise MUSHIKIWABO

Née en 1961 à Kigali dans une famille Tutsi, Louise Mushikiwabo obtient en 1984 un diplôme d'anglais à l'université nationale du Rwanda à Butare. Elle quitte le Rwanda pour les Etats-Unis où elle fait des études d'interprétariat, ce qui lui sauvera la vie lors du génocide de 1994 où elle perdit la plupart des membres de sa famille.

Parfaite trilingue (kynyarwanda, français, et anglais), elle regagne le pays en 2008, après avoir épousé un Américain. Le président Kagame la nomme Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération en 2009, poste qu'elle ne quittera qu'en 2018, quand sa candidature au poste de Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est acceptée (Sommet XVII à Erevan en Arménie).

Sa nomination crée quelque remous du fait que le Rwanda a adopté l'anglais comme langue nationale en 2003. La France se fit nonobstant son meilleur allié, non sans visée politique. Et les autres électeurs ont misé sur sa compétence.


Pierre KOMPANY

De père kasaien et de mère kivutienne, Pierre Kompany voit le jour à Costermansville (ancien nom de Bukavu) en 1947. Il possède deux gènes dominants : le football et la politique. Pour le football, il le donnera en héritage à son fils Vincent.

Pour la politique, il en fait son affaire. Au campus de Kinshasa où il fait des études d'ingénieur, il est actif dans la contestation du régime mobutien ; et échappe de justesse en 1969 au massacre d'une quarantaine d'étudiants ayant fait mouvement du campus vers le rond-point de Ngaba.
En 1975 il croit utile pour sa sécurité de gagner la Belgique, où il finira, après des années de vaches maigres, par obtenir le statut d'exilé politique, et où il parachèvera ses études d'ingénieur. Son entrée en politique lui ouvrira les voies qu'il souhaite pour devenir Belge. Militant PS au départ, il passe à droite.

Il déménage d'Etterbeek à Ganshoren, où il finit par se hisser au poste de bourgmestre, dès 2019. Homme de consensus et d'humanisme, il ne tardera pas à imprimer sa marque.

L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (7)

Les agro-industries et les industries du bois

De laborieux et constants efforts dans le domaine agricole ont permis de développer au Congo une agriculture performante qui permit d'une part, non seulement d'éviter les disettes et de nourrir les Congolais à leur faim, mais aussi d'exporter des surplus de denrées alimentaires et, d'autre part, d'assurer au pays des revenus conséquents grâce à une agriculture industrielle de produits mis sur le marché mondial. On vit ainsi se développer deux formes d'agricultures : une agriculture indigène centrée principalement sur les productions alimentaires et une agriculture européenne basée sur de grandes exploitations de produits destinés au traitement industriel ou à l'exportation.

PAR PIERRE VAN BOST

Au temps de l'Etat Indépendant du Congo (1885-1908)

A l'arrivée des Européens, tout était à faire dans le domaine de l'agriculture et Léopold II veilla à la mise en place de tout un programme de développement agricole. Avant de pouvoir mettre en valeur et développer les ressources agricoles du pays, il fallut d'abord établir un inventaire des possibilités, étudier les sols, la flore, la faune et le climat. En 1889, sur insistance du Roi, des cours théoriques et pratiques d'agriculture tropicale furent organisés à l'école d'Horticulture et d'Agriculture de Vilvorde et quelques agents agricoles et éleveurs de bétail partirent au Congo, au service de l'Etat. Près des stations de l'Etat on créa dix-huit stations expérimentales avec des plantations de caféiers, de cacaoyers, de lianes et d'arbres à caoutchouc, mais, faute de personnel expérimenté, ces expériences se soldèrent par un échec. La recherche agronomique prit une nouvelle orientation avec Emile Laurent, chargé de cours à l'Institut agricole de Gembloux, qui effectua une mission au Congo en 1896. Laurent émit de sérieuses critiques au sujet du manque de formation des quelques agronomes envoyés au Congo ainsi que du peu de pouvoir de décision des fonctionnaires quant aux plantations de l'Etat, entreprises parfois dans des terrains peu fertiles, si pas stériles. Il préconisa de fonder de nouveaux et



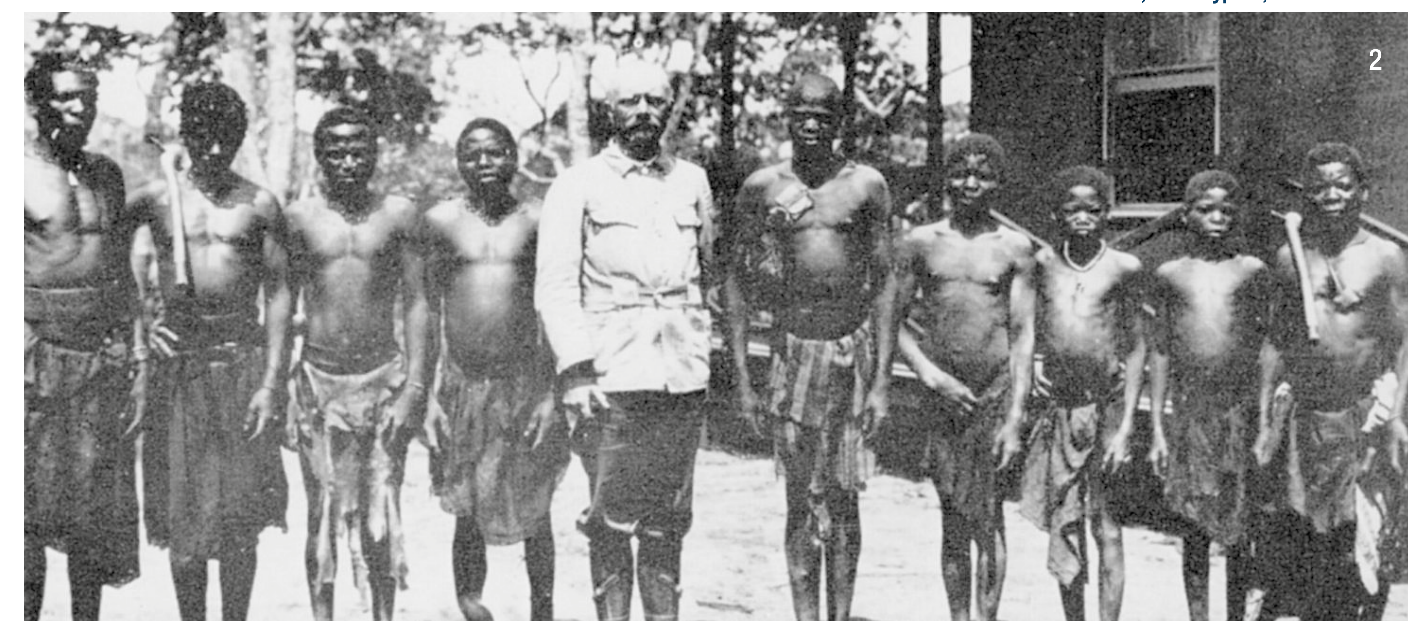
1. Vue du Jardin botanique d'Eala. A droite la maison du directeur. Photo Jean Malvaux, Cdt Dubreucq, "*A travers le Congo Belge*", 1909

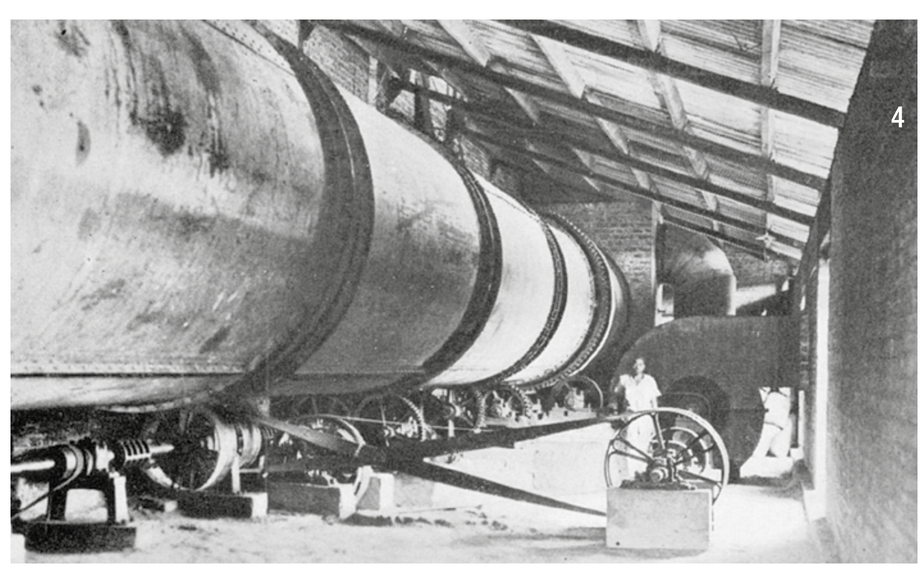
importants postes agricoles dans de meilleurs sols et de créer un important jardin d'essai sous l'équateur, à Coquilhatville, le Jardin botanique d'Eala. Ce Jardin rendit de grands services à l'agriculture au Congo. Il contribua à la formation pratique et scientifique du personnel des plantations, il réalisa l'acclimatation, la sélection et la diffusion de nombreuses essences et initia de nombreux Congolais aux méthodes modernes de culture. (1)
Mais malgré tous ces efforts, les statistiques de l'Etat Indépendant du Congo montrent que peu de progrès avaient été réalisés par l'agriculture entre les années 1893 et 1908.

Le Congo devenu belge (1908-1960)

En 1908, la Belgique reprit le Congo et poursuivit en l'intensifiant la politique agricole entamée par Léopold II. En 1910, on créa une "Direction générale de l'Agriculture » au sein du ministère des Colonies dont la direction fut assurée par Edmond Leplae qui s'attacha vingt-trois années durant au développement et au perfectionnement des cultures et des élevages indigènes et cela avec l'aide de stations de recherches totalement réorganisées. Il fit installer des laboratoires, des stations météorologiques et des centres d'expérimentation chargés d'étudier la constitution du sol, la flore, la faune et les climats dans diverses régions. Durant la Première Guerre mondiale, Leplae introduisit la culture du coton pratiquée par les indigènes. (2)
Pendant la Première Guerre mondiale, le Congo Belge s'acharna à travailler, produire et exporter. Cela se fit avec succès, les exportations des produits végétaux grimpant de 19.000 tonnes en 1913 à plus de 53.000 tonnes quatre années plus tard.
En 1917, pour vaincre les carences de l'agriculture indigène, une ordonnance-loi imposa aux chefferies indigènes de pratiquer, chaque année, à leur bénéfice exclusif, des cultures vivrières ou de rapport. Cette pratique que le Gouvernement appela "cultures éducatives" souleva de vives critiques, certains y voyant un retour au temps si décrié de l'E.I.C. avec la récolte obligatoire du caoutchouc, mais elle allait toutefois déterminer l'orientation future de l'agriculture congolaise.
La hausse des cours des produits agricoles après la Première Guerre mondiale et les résultats encourageants obtenus dans les stations expérimentales de l'Etat, attirèrent les capitaux belges au Congo et de nombreuses entreprises agricoles virent le jour. Hélas peu après, la crise économique mondiale qui éclata à la fin de l'année 1929, toucha le Congo et l'agriculture congolaise fut cruellement atteinte. En 1933 la tonne de coton chutait au dixième de sa valeur, le cours du café Robusta tombait à 50% et la tonne d'huile de palme perdait plus de 70% !
La ruine des planteurs et des récoltants indigènes fut évitée par des mesures aussi audacieuses qu'énergiques : réduction massive des coûts de transports, suppression des droits de sortie et des taxes, création d'un "Fonds d'assistance temporaire à l'Agriculture", instaurant un crédit agricole, permettant aux sociétés cotonnières d'acheter les récoltes indigènes au prix d'avant la crise.
En 1932, l'Université de Louvain créa les Centres Agronomiques de Louvain dans la Colonie, la Cadulac, dont le but premier était de former des assistants agricoles indigènes. Le principal centre fut installé à Kisantu.
En 1933, le roi Albert Ier chargea son fils, le prince héritier Léopold, d'une mission au Congo Belge en vue d'y étudier le développement de l'agriculture. ➟

2. Edmond Leplae (1868-1941), directeur du service de l'Agriculture au sein du ministère des Colonies, vu ici avec des travailleurs à Elisabethville en 1911, s'attacha 23 années durant au développement et au perfectionnement des cultures et de l'élevage indigènes. René J. Cornet, "*Les Phares verts*", Ed. Cuypers, 1965




4. Séchoir rotatif à café datant de 1929, à l'usine centrale de la Société Biaro. Rapport Biaro 1925-1950.

A son retour, le Prince proposa l'établissement d'un programme dont l'exécution fut confiée à un organisme scientifique, l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, l'Inéac. (3)
Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les productions de coton et de noix de palme et de palmistes, s'intensifièrent. Après 1945, on passa de l'économie de guerre à un véritable boom, dont le moteur fut le Plan Décennal 1949-1959. Cinq produits agricoles, le café, les fruits du palmier Elaeis, le coton, le caoutchouc et les bois, totalisaient un tiers des exportations globales du Congo.

Le café

Le fruit du caféier est une baie qui contient deux fèves : le café. Après récolte les baies sont traitées dans une usine de conditionnement où elles sont séchées dans des séchoirs mécaniques avant d'être décortiquées pour séparer les fèves des coques.
Vers 1922, des entreprises privées manifestèrent de l'intérêt pour la culture du café Robusta et la création de la Société des Exploitations Agricoles et Industrielles de la Biaro, en 1925, marqua le point de départ de l'extension de cette culture. Quant aux plantations d'Arabica, elles débutèrent vers 1925-1926 dans les régions élevées du Kivu et de l'Ituri. (4)
La création et l'entretien d'une plantation de café demande une main-d'œuvre abondante qui n'était pas toujours disponible, ce qui mit un frein à l'extension de plantations.
De plus, comme il faut plusieurs années pour qu'une plantation devienne rentable, les premières récoltes de café ne pouvant se faire que trois ans après la mise en place de jeunes plants, les colons se lançant dans cette culture devaient disposer de fonds suffisants pour subsister pendant ces années. Heureusement, ils purent compter sur l'aide financière de la Société du Crédit au Colonat qui leur accorda des prêts hypothécaires. Les coopératives de planteurs et l'Inéac leur apportèrent un soutien technique et leur livrèrent des plants sélectionnés.
En 1958, les productions de café Robusta furent de 38.882 tonnes pour les plantations européennes et de 6.626 tonnes pour les plantations indigènes ; pour le café Arabica, elles furent respectivement de 7.276 et de 1.006 tonnes. A l'époque, le Congo Belge était le 10e producteur mondial de café. L'extension de la culture du café apporta l'essor économique, matériel et social aux populations dans les zones rurales où elle fut implantée.

Les produits du palmier élaeis

Les fruits du palmier se présentent en régime comportant des noix palmistes formées d'une enveloppe pulpeuse oléifère, dont on extrait l'huile de palme, entourant un noyau dur qui contient une ou plusieurs amandes oléagineuses appelées amandes palmistes, dont on extrait l'huile palmiste.
En 1911, Lord Leverhulme comprit le parti que son industrie du savon, le groupe anglais Lever Brothers, pouvait tirer du Congo. Par convention passée avec le Gouvernement de la Colonie, il s'engagea à mettre en valeur des palmeraies naturelles et fonda à cet

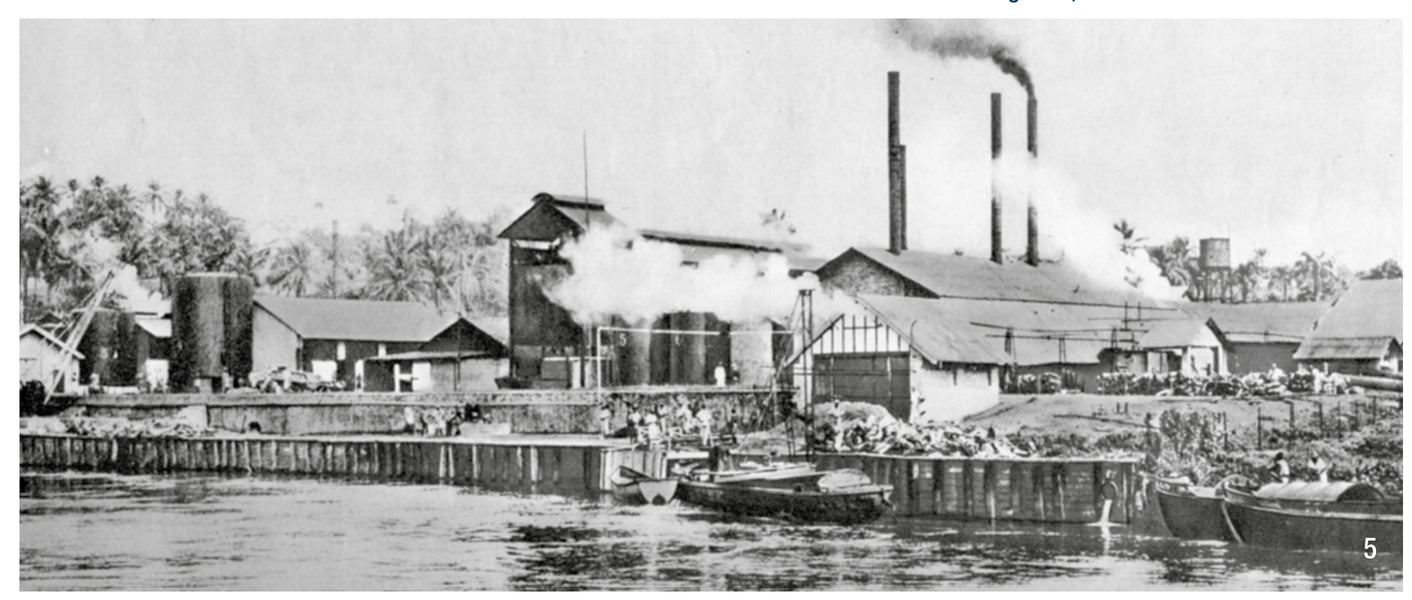

3. Abri mycologique de l'Inéac à Yangambi. La photo montre des plantules de caféiers sur lesquelles on étudie expérimentalement la trachéomycose.
F. Pierot, "*Lumière sur l'Afrique belge*", 1958

effet la Société des Huileries du Congo Belge, les H.C.B., chargée d'aménager ces palmeraies, de créer des usines et d'organiser le transport des produits usinés. La convention imposait des conditions assurant aux industries et au commerce belges, ainsi qu'aux indigènes du Congo, de grands avantages. Les H.C.B. mirent en œuvre des moyens considérables et, en 1919, outre leur usine principale de Leverville, elles possédaient au Congo 7 grandes usines à vapeur capables de traiter par an quelque 120.000 tonnes de noix de palme. En 1957, elles en avaient vingt équipées de façon moderne, dont plusieurs électrifiées. Au début, la société n'exploitait que des palmeraies naturelles mais, à partir de 1935, elle entreprit un programme d'établissement de grandes plantations et, en 1957, elle possédait plus de 40.000 hectares de plantations de palmiers sélectionnés. Dès leur implantation dans le bassin congolais les H.C.B. se dotèrent d'une flotte fluviale et elles disposaient de leurs propres installations portuaires et de stockage à Léopoldville. (5)
De nombreuses entreprises suivirent les traces des H.C.B. et s'intéressèrent à l'exploitation industrielle du palmier élaeis. A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, on dénombrait au Congo 110 huileries mécaniques et 218 huileries à bras. Il existait aussi trois huileries de palmistes, installées à Léopoldville, Elisabethville et Lusambo.
Dans les années 1930, le Gouvernement décida d'orienter l'agriculture indigène vers le paysannat et imposa aux planteurs congolais de créer des plantations de palmiers ; des accords furent passés avec les entreprises européennes pour le traitement industriel de la production indigène.
En 1958, les entreprises européennes exploitaient 3.146 hectares de palmeraies naturelles aménagées, les indigènes en exploitaient 12.763 ; les plantations artificielles couvraient une superficie de 235.757 hectares, dont 88.700 appartenaient à des indigènes.
Les produits du palmier élaeis occupaient en tonnage le premier rang parmi les exportations de produits végétaux de la Colonie et ils prenaient une place de première envergure sur le marché mondial, qu'ils approvisionnaient à concurrence d'un quart environ. Au cours du temps, les producteurs d'huile de palme au Congo n'ont pas limité leurs efforts pour perfectionner les techniques d'extraction de l'huile, mais ils ont également porté leur action sur l'amélioration de la qualité de l'huile produite. C'est ainsi que d'une matière grasse à usage industriel, l'huile de palme était devenue un oléagineux alimentaire des plus fins.
L'huile de palmiste est utilisée dans la préparation des beurres végétaux et dans la confiserie. Soumise à un raffinage spécial, elle intervient aussi dans la fabrication de produits médicaux et de beauté. Il convient aussi de mentionner que l'Inéac joua un rôle important dans l'amélioration du rendement des palmeraies.

Le coton

Le fruit du cotonnier se présente sous la forme d'une capsule déhiscente contenant des graines oléagineuses couvertes de poils tégumentaires blancs de longueur variable : le coton.
Le coton récolté est séché au soleil sur des nattes ou des claies. Ce coton brut, appelé coton-graine, est livré pour traitement à une usine d'égrenage qui retire les graines des fibres. Le coton-fibre ainsi obtenu est ensuite pressé en balles de 100 kg. Le coton est la fibre naturelle la plus utilisée au monde pour la fabrication de textiles. Quant à la graine de coton, elle fournit par pression, de 12 à 15% d'huile brute, 45% de tourteaux ou de farine de coton, 27% de coques et de 5 à 7% d'un duvet de fibre très court, le linter, utilisé dans la fabrication d'explosifs. Après raffinage, l'huile est utilisée comme huile alimentaire ou de friture. Les résidus, acides gras éliminés lors du raffinage, trouvent, purifiés, un débouché en savonnerie et le reste est transformé en tourteaux pour l'alimentation du bétail. ➞

5. Usine et installations des Huileries du Congo Belge à Leverville, au Kwilu. Illustration Congolaise, 19334



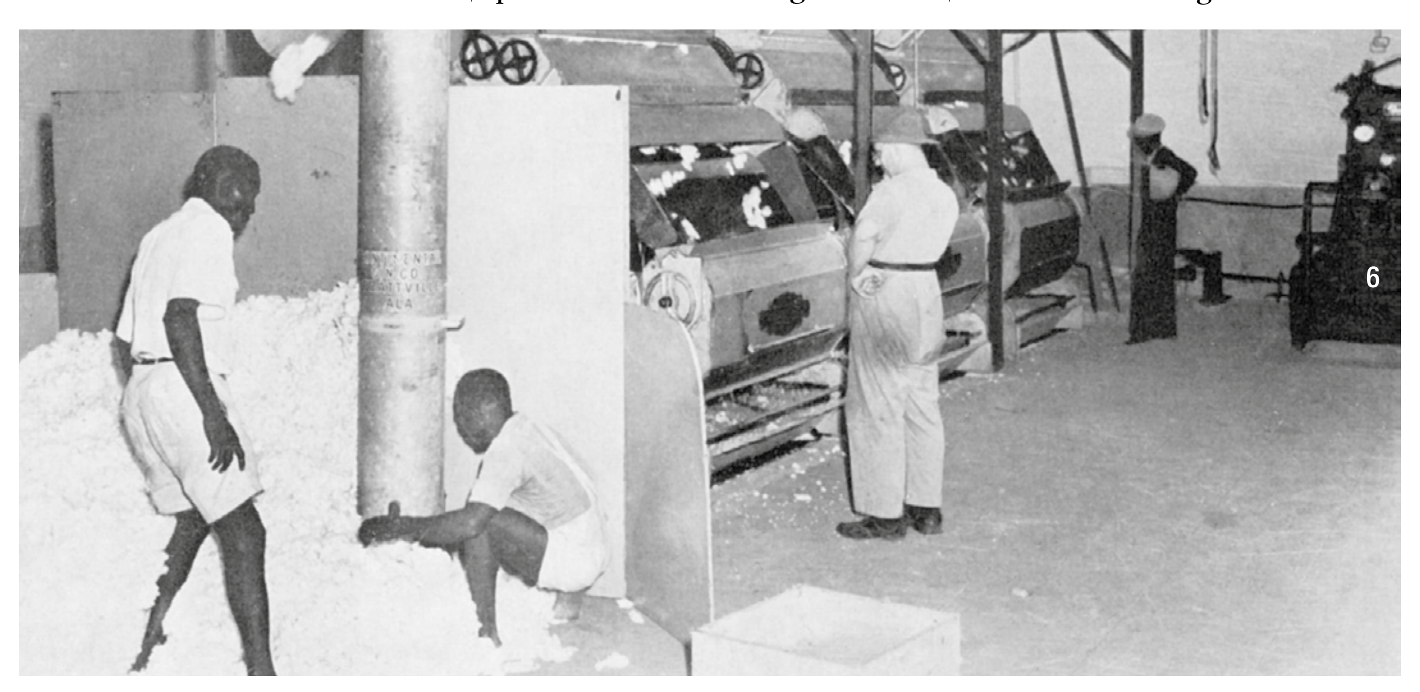
Au Congo, la culture du coton était exclusivement pratiquée par des paysans indigènes dans le cadre de leurs activités familiales et faisait partie du système de rotation des cultures proposé par l'Inéac pour assurer la conservation des terrains. Les cultivateurs de coton bénéficiaient de l'assistance des sociétés cotonnières et de l'Etat qui se chargea de la propagande cotonnière, de la distribution de graines provenant de l'Inéac, de l'assistance d'agronomes qui guidaient les indigènes dans le choix des terres et enseignaient les méthodes culturales.
Le coton, produit d'exportation, n'avait de valeur que sur les marchés mondiaux qui en déterminaient les prix en fonction des cours influencés par le mécanisme de l'offre et de la demande. Pour amener le coton sur le marché mondial, il doit être conditionné, emballé, transporté.

Des sociétés cotonnières achetaient le coton-graine à des conditions fixées chaque année par le Gouvernement et elles en assuraient l'égrainage, le conditionnement, le transport et la réalisation. Leur rôle fut limité à de la sous-traitance, travaillant à façon pour le compte des planteurs qui restaient propriétaires de leur coton jusqu'à sa vente sur les marchés mondiaux. [6]
Le traitement de la récolte de coton était assuré, en 1957, par 12 sociétés européennes qui possédaient 102 usines d'égrenage et 11 huileries.
La Compagnie Cotonnière Congolaise, la Cotonco, la première société cotonnière créée en 1920, avec la participation de différents groupes financiers belges, était la plus importante de ces sociétés traitant à elle seule environ 60% de la production totale de la Colonie.

En 1958, près de 830.000 Congolais cultivaient du coton, les superficies sous culture avoisinaient les 340.000 hectares et la production de coton-graine fut de 142.495 tonnes. Cette année-là, le Congo Belge exporta 34.410 tonnes de coton-fibre, 1.359 tonnes de linters et 320 tonnes de déchets. Il exporta en outre 5.796 tonnes d'huile de coton. La valeur à l'exportation du coton, y compris celle des tourteaux et d'huile, représentait un peu plus d'un milliard de francs, soit quelque 6% des exportations totales de la Colonie. Une partie du coton produit était utilisée par l'industrie textile congolaise.

Les exploitations forestières et l'industrie du bois

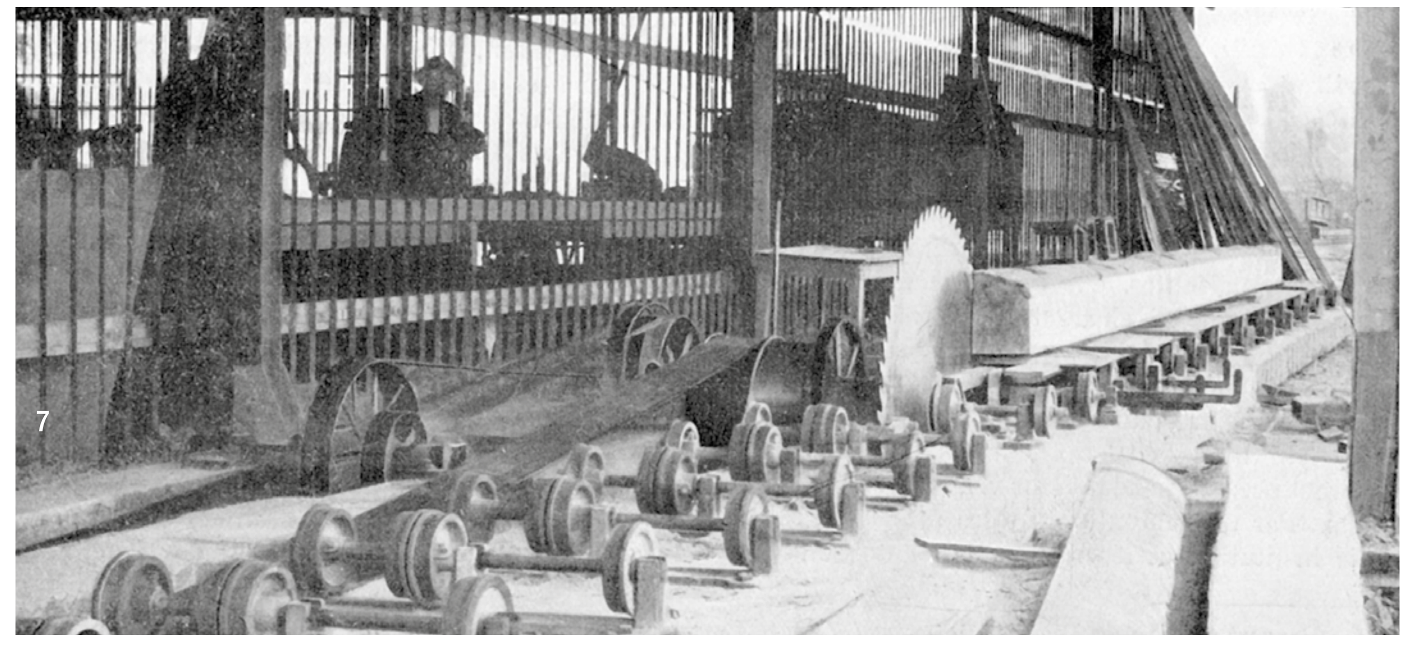
La forêt congolaise couvre approximativement 120 millions d'hectares, soit près de la moitié de l'ancienne colonie. On y trouve des essences les plus variées pouvant fournir des bois aux usages les plus divers : menuiserie, ébénisterie, charpenterie, parquetage, travaux hydrauliques, constructions navales, bois de mines, traverses de chemins de fer, marqueterie, tournage, tonnellerie, caisserie, déroulage et tranchage. Cette forêt est une richesse naturelle dont la mise en valeur n'était possible que dans les régions proches des cours d'eau et des axes de transports. De plus, pour être rentable, une exploitation forestière doit disposer d'une main-d'œuvre importante ou d'un matériel suffisamment abondant et perfectionné pour assurer un travail rationnel et continu.
Aussi, désireux d'éviter le gaspillage du capital ligneux et de la main-d'œuvre, l'Etat n'encouragea que les exploitations disposant de capitaux importants. Aussi, longtemps l'exploitation forestière se limita à l'ouverture de petits chantiers où le bois nécessaire aux besoins locaux était débité à la main par des scieurs de long. Peu à peu, des scieries mécaniques ont été installées dans différentes régions fournissant



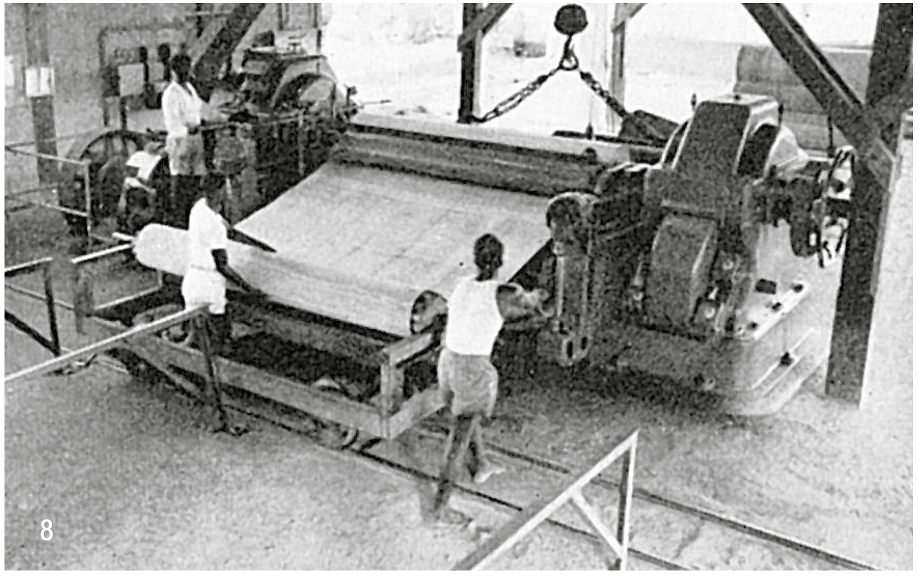
6. Salle d'égrenage de l'usine de la Cotonco à Businga, dans le territoire de Banzyville. F. Pierot, "Lumière sur l'Afrique belge », 1958.

poutres, charpentes, planches nécessaires à la construction de bâtiments et à la fabrication de meubles. (7)
Les Compagnies de transport ferroviaire et fluvial étaient autorisées à couper sur les terres domaniales non occupées ni mises en culture le bois nécessaire à la construction et à l'entretien des lignes et de leurs dépendances ainsi que pour la chauffe des chaudières des bateaux et des locomotives à vapeur.
Après la Deuxième Guerre mondiale, l'industrialisation des exploitations forestières s'est largement développée et de nouvelles activités virent le jour, entre autres des usines de tranchage, de déroulés, de contreplaqués, de placages tranchés, des fabriques de meubles en divers endroits du Congo et, au Maniema, une scierie débitant des traverses de chemins fer destinées à l'exportation vers l'Afrique du Sud. Quelque 1.600 entreprises diverses vivaient de la sylviculture ainsi que des industries de transformation et du commerce du bois. (8)
Bien que moins de 2% de la forêt congolaise était réellement exploité, le Gouvernement jugea nécessaire de prendre des mesures de protection pour préserver le capital sylvestre du pays. La sauvegarde des richesses forestières fit l'objet des préoccupations des pouvoirs publics, conscients des dangers que comportent une déforestation excessive et l'érosion qui en est très souvent le corollaire.
L'Inéac collabora avec le secteur des bois congolais pour rechercher des solutions aux problèmes de l'exploitation des richesses forestières, de l'aménagement et de la conservation des forêts, ainsi qu'au problème de la déforestation et de la dégradation des sols.

A suivre ■



7. La scierie à vapeur de la Compagnie des Chemins de Fer des Grands Lacs à Stanleyville, mise en service en 1904. "Le Congo – Moniteur colonial", 1905.



8. Usine de contreplaqués de Lukula, déroulage d'une grume. DR.

Plan de l'étude complète

PATRIMOINE SWAHILI (2b)

Pour bien fixer les idées, arrêtons-nous un instant à l'étymologie du mot culture, tiré du latin "colere", terme qui signifie à la fois habiter et honorer.

PAR EMILY BEAUVENT (Texte et photos)

La culture dans le sens d'habiter est fixe, limitée à un ensemble de gens (ethnie, nation, collégialité, terroir, village) liés par un certain nombre de faits : langue, traditions (comment cuire le poisson, quand mettre un chapeau, quel dieu honorer dans telle et telle circonstances, mémoire collective, sens du beau …). Elle est constamment évolutive, mouvante et changeante (phénomènes d'acculturation par exemple et tout simplement, passage du temps). Elle peut être adoptée par d'autres, surtout dans ses aspects les plus superficiels mais s'exporte malaisément. L'autre traduction est cultiver, soigner, protéger. La culture, partagée par tout un groupe, rassure : on n'est pas seul, on a toujours des compatriotes, des coreligionnaires qui pensent plus ou moins comme nous. C'est alors un bien précieux qu'il faut protéger et soigner : ne pas perdre les traditions, plutôt les mettre sous cloche. Mais si on met une culture sous cloche, ne contribue-t-on pas à sa disparition ?
Et enfin, colere signifie honorer, vénérer. C'est ici que ça peut mal tourner : si nous vénérons notre culture, nous allons en faire un culte, un sentiment identitaire qui part de "notre poisson est mieux cuit" et arrive à "notre culture est meilleure".
On entre dans une hiérarchie et on ouvre la porte à tous les nationalismes...
Le terme swahili viendrait de sawahil, pluriel du mot arabe sahel qui signifie côte ou frontière. Les populations concernées sont d'origine bantoue avec des apports arabes et, dans une moindre mesure, persans et indiens. Les cités-États côtières comme Mombasa, Kilwa, Lamu, et les archipels de Zanzibar ou des Comores, formaient une unité de culture prospère et renommée. Ces populations parlent des langues voisines, variantes du kiswahili, et partagent un certain nombre de valeurs propres.
C'est avant tout une culture urbaine, africaine et musulmane. Nous envisagerons donc cette culture d'Afrique de l'Est un peu à la manière d'un inventaire à la Prévert ... sans le raton-laveur !

1) La langue

Le kiswahili est né sur la côte d'Afrique orientale, fruit de la symbiose de peuples d'origines diverses. Il appartient à l'ensemble linguistique bantou ; c'est la langue de l'Afrique noire qui compte le plus grand nombre de locuteurs (langue maternelle et langue seconde). On y retrouve aussi des mots arabes notamment dans les chiffres mais aussi des mots indiens baloutches,



1. Bois de mangrove et briques de corail à Lamu (Ke).


2. Plafond en bois de mangrove


3. Baraza à Zanzibar

des mots portugais, anglais… Le fait de parler cette langue définit de nos jours une communauté composée de personnes attachées à leurs traditions historiques et sociales propres. En Tanzanie, elle est la langue nationale, alors qu'au Kenya, elle se place après l'anglais. À l'intérieur du continent, elle est utilisée à des degrés divers jusque dans l'Est du Congo, de Kisangani à Lubumbashi, mais aussi au nord de la Zambie. Cette extension géographique explique la grande variété dialectale du kiswahili, qui est encore renforcée par les traditions culturelles locales.

2) La littérature

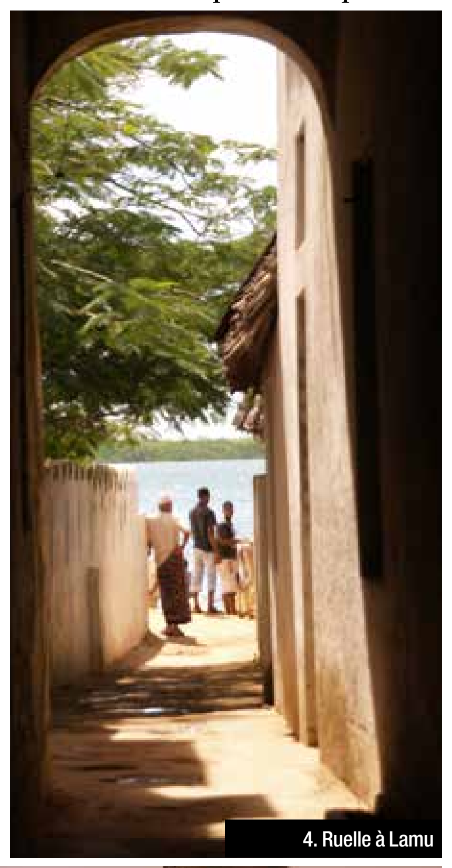
Le plus ancien document écrit en langue swahilie et en caractères arabes est la lettre d'une sultane datée de 1711. D'autres lettres du XVIIIe rédigées à Kilwa étaient destinées à des Portugais du Mozambique. Le plus ancien poème rédigé en kiswahili daterait du XVIIe siècle, mais nous n'en possédons pas le manuscrit original. La fameuse Chronique de Kilwa, mise par écrit vers 1520, fut rédigée en arabe. Les inscriptions et pièces de monnaie anciennes sont toutes en graphie arabe. Les Swahilis commencèrent donc probablement à retranscrire leur langue, à l'aide de l'alphabet arabe, vers les XVIe - XVIIe siècles.

3) L'architecture

L'architecture swahilie est née vers le Xe siècle... Il reste très peu de traces des origines. Il faut se référer aux nombreuses ruines de la côte à Gede, Juma, Mnarani, Mafia, Pemba, Songo Mnara... Mais les constructions ont utilisé et utilisent toujours les mêmes matériaux de base que sont le bois de mangrove et le corail (1). Le plus beau corail est débité en “briques” et sert à l'élévation des murs. Le corail plus médiocre est brûlé au charbon de bois pour livrer la chaux qui recouvre les murs et le stuc dans lequel sont creusées les zidaka (niches) qui décorent les intérieurs. La structure du bois de mangrove conditionne la largeur des constructions aux pièces longues et ➟

étroites. (2) Les Swahilis ont depuis longtemps d'excellentes notions d'urbanisme ; on trouve dans leurs villes des canalisations d'eau, des égouts, des salles d'eau et des toilettes dans les maisons… La maison commence, au niveau de la rue, par le banc de pierre, "baraza" (3), qui flanque la monumentale porte d'entrée et qui joue un important rôle social. On s'y assied pour engager la conversation avec les voisins ou les passants… La maison swahilie s'organise vers l'intérieur, depuis le porche de l'entrée "daka" où le maître de maison reçoit avec une tasse de "çay" ou de "kawa" accompagnée du "halwa", pâte sucrée délicieuse. Puis, à travers la cour, jusqu'à "n'dani", la chambre du chef de famille, à la décoration très élaborée et enfin jusqu'aux chambres parallèles et étroites, de plus en plus sombres au fur et à mesure que l'on s'éloigne du puits de lumière. Les maisons de Stone Town à Zanzibar (Unesco) et de la ville de Lamu (Kenya) reflètent aujourd'hui ce que devaient être les villes portuaires d'autrefois.
Leurs hautes maisons délimitent des ruelles étroites qui préservent de la chaleur (4).
Comme l'ancienne maison des Swahilis, la demeure suit une structure tournée vers l'intérieur. La "beyt" est organisée autour d'une cour centrale à ciel ouvert qui permet à la lumière et à l'air de se répandre dans les étroites chambres et les étages. Les pièces du rez-de-chaussée – qui disposent de peu de ventilation – sont réservées aux serviteurs et à l'entrepôt pour les marchandises et les produits des plantations. Plus on monte les étages plus l'habitat devient noble. "Chez les personnes riches et d'un rang élevé, les chambres sont garnies de tapis de Perse ou de nattes les plus fines. Les murs épais et blanchis à la chaux, sont garnis depuis le bas jusqu'en haut de somptueuses niches partagées en compartiments et dont les tablettes, formant étagères, supportent les plus jolis et les plus précieux bibelots : cristaux de prix, poteries élégantes, fines porcelaines artistement décorées… Dans un coin de la chambre s'élève un grand lit de bois de rose dont les admirables sculptures sont dues à l'art indien. Une mousseline ou un tulle blanc l'enveloppe tout entier. Les lits sont très élevés sur pieds, en sorte que pour y accéder, on doit monter sur une chaise ou user de la main d'une femme de chambre comme échelon naturel. L'espace sous le lit est souvent utilisé pour coucher soit la nourrice d'un enfant soit une garde-malade... (5) Les tables sont rares et ne se trouvent que chez les personnes de rang élevé; mais il y a beaucoup de sièges de toutes sortes et de toutes couleurs. (6)

Nous avons aussi des armoires, des commodes garnies de carreaux de faïence (7) et une sorte de bahut en bois de rose joliment travaillé et orné de milliers de petits clous à tête de cuivre." Emily RUETE (1894-1924), Princesse Salme, fille du sultan de Zanzibar.
S'agissant des portes, la coutume veut qu'avant de construire une maison, on choisisse d'abord la porte qui cautionnera le statut social du propriétaire… Il semble que ces portes fassent bien partie d'une vieille tradition de la côte swahilie. Au XVIe siècle, le Portugais Duarte Barbosa mentionne dans son "Livro" les belles portes sculptées de


4. Ruelle à Lamu


5. Lit


6. Divan

Kilwa qu'il a admirées lors de son périple dans l'Océan Indien. Avec l'abondance du bois et la maîtrise acquise par les artisans dans le travail du stuc, les portes font naturellement partie des maisons swahilies. Une porte typique est rectangulaire, dans un bois de teck résistant au climat et aux termites. Elle est double avec un montant central et une chaîne et les panneaux ne sont pas sculptés. Le cadre et le linteau en font toute la beauté artistique. La porte est l'expression de la culture de l'Océan Indien, étroitement liée au commerce et aux dhows des moussons. Des motifs sculptés à la poupe des dhows s'invitent sur les linteaux comme le poisson ou les vagues tandis que les dessins de chaînes évoquent la sécurité. Des rosettes et des fleurs de lotus venues de l'Inde voisinent avec des dattes de Somalie ou d'Arabie pour exprimer l'abondance et la santé. (8) Quant aux tombes à piliers, elles ne se rencontrent nulle part ailleurs dans le monde musulman et sont une invention purement locale à partir de formes architecturales peut-être préislamiques. Même si l'Islam ne favorise pas cette personnalisation des tombes, certaines étaient très élaborées avec des parois gravées comme les murs des maisons et incrustées d'assiettes importées d'Orient. Une citation du Coran pouvait en achever le décor. (9)

4) La musique

Le Taarab est un genre musical très populaire à Zanzibar mais aussi en Tanzanie et au Kenya. Il utilise les instruments les plus hétéroclites : le qanun indien (10), cithare à 72 cordes qui repose à plat et que l'on effleure comme une harpe, les tambourins, le violon et l'accordéon qui lui donnent un touche occidentale, l'oud (mandoline) et le dumbek (percussion) du Moyen-Orient, et enfin des tambours africains qui donnent le rythme… Née à la cour des sultans omani, cette musique est influencée par l'Egypte, le Moyen Orient, l'Inde et… l'Afrique des Grands Lacs. Elle est étroitement liée à la culture et au mode de vie swahili. Le taarab est semblable à une poésie chantée. En arabe, le mot désigne une émotion d'une grande ampleur, une communion des sens qui emporte l'âme dans le tourbillon de la musique. Il parle d'amour et de relations humaines mais il est aussi utilisé pour éviter les conflits ou les disputes au sein de la communauté. Souvent des poèmes anonymes sont adressés aux orchestres qui y puiseront leur nouveau répertoire.

5) La vie quotidienne

L'heure

Un des aspects des plus anecdotiques de la culture swahilie est la gestion du temps. À 6 heures, heure du lever du soleil, correspond la première heure du matin, à 18 heures, heure du coucher du soleil correspond la première heure de la nuit. Ainsi 3 heures du jour correspond à 9 heures du système international ! ➟



7. Zidaka et armoire à décor de faïence



8. Porte à Zanzibar

La cuisine
Si la musique reflète un mélange détonnant de cultures diverses, il en est de même, si pas davantage encore de la nourriture… C'est donc une cuisine épicée dont les plats les plus réputés sont les birianis, pilaus, les mkaté (gâteau de farine). La banane plantain est également consommée ainsi que le manioc.

Les vêtements
Les hommes portent un pagne noué en jupe avec un veston ou le "kanzu", longue robe blanche avec un chapeau, le "kofia". (11)
Les femmes - parfois voilées en "bui-bui" noir - portent le plus souvent le "kanga", une étoffe en coton de 1,50 mètre de long environ, déclinée selon plusieurs couleurs et motifs, comportant invariablement une inscription. Les femmes le portent en deux parties, une première qui couvre la tête jusqu'à la taille et une deuxième portée comme une jupe qui retombe au niveau des chevilles. Le kanga constitue le principal vêtement féminin.
L'inscription, le "jina", a transformé le kanga en un précieux outil de la communication féminine qui joue avec expressions typiques, proverbes, exhortations, signes historiques, messages d'amour. La culture swahilie s'exprime donc aussi à travers le kanga ! (12)

Les perles " beads "
Le français bizarrement n'a qu'un seul mot pour désigner à la fois les perles produites par des huîtres et les petits objets percés et enfilés. L'anglais par contre distingue pearl et bead et le flamand parel et kraal. C'est lorsque les Portugais inaugurèrent les expéditions maritimes vers l'Afrique (fin du XVe siècle) que démarra la traite européenne des Noirs ; le trafic d'esclaves noirs par les Arabes étant nettement plus ancien.
Les "perles" sont alors une des plus profitables monnaies d'échange pour l'achat des esclaves : on les appela perles de troc, ou perles de traite, en anglais trade-beads. Elles étaient fabriquées dans leur grande majorité à Venise et jusqu'au XIXe siècle, les verriers de Murano fabriquèrent des milliers de tonnes de perles destinées à la traite des noirs !

Les navires négriers emportaient cette " verroterie " à destination de l'Afrique. Plus tard, les empires coloniaux dans la deuxième moitié de XIXe siècle ne purent pas se passer de ces perles pour faire des cadeaux, pour payer les salaires, pour se procurer les produits de première nécessité. L'utilisation inventive et ingénieuse de ces perles très colorées a accru considérablement la fabrication de bijoux en Afrique, un artisanat qui continue à prouver son extraordinaire vitalité au sein d'une tradition ancienne. (13)

Il y a cependant des perles noires et blanches de fabrication africaine : ce sont les perles "batik" des Swahilis du Kenya et de Tanzanie. Grandes et rondes, elles sont façonnées dans les os du gros bétail. On applique la cire de batik selon le dessin souhaité puis on plonge les perles dans un bain de teinture noire. Il ne reste plus qu'à enlever délicatement la cire ce qui laissera apparaître les parties blanches.

Les bateaux dhows
C'est une longue histoire qui commence par une fable persane du VIIIe siècle avant que les 7 voyages de Sinbad le marin rejoignent les Contes des Mille et une nuits ! Les aventures de Sinbad sont inspirées, notamment, des expéditions des marins d'Oman dans l'Océan Indien et vers les côtes de l'Afrique.
Rien d'étonnant donc que les Swahilis aient adopté ce boutre, à voile latine triangulaire, qui avait fait ses preuves en sillonnant l'Océan Indien avec les vents de la Mousson. Ils traversaient les mers certes mais transportaient aussi marchandises et passagers le long de la côte et vers les îles de Zanzibar, Mafia, Pemba...


9. Tombe à pilier - Kunduchi (TZ). Photo Lafforgue


10. Qanum du taraab (Zan)


13. Beads à Zanzibar


14. Dhow en cale sèche à Nyungwe (Zan)

Maintenir en état ces bateaux demande beaucoup d'attention. Réalisés en bois et à la main sur les plages, ils doivent être calfatés régulièrement. Des cotons imprégnés d'huile de coco sont intercalés entre les planches pour l'étanchéité des coques. (14)

Le ngalawa est le bateau des pêcheurs, plus petit, rapide, à double coque et à une seule voile. ■

Sources

Alexis-M. G., *Le Congo belge illustré ou l'Etat Indépendant du Congo*, H. Dessain, Liège 1888.

Gallé, H. et Thanassekos, Y., *Le Congo, de la découverte à l'indépendance*, Editions, J.-M. Collet, Bruxelles, 1983.

Lambin, F., *Congo Belge*, Editions L. Cuypers, Bruxelles 1948.

Plan de l'étude complète

1a. Archéologie africaine (n°45)

1b. Archéologie africaine suite et fin (n°46)

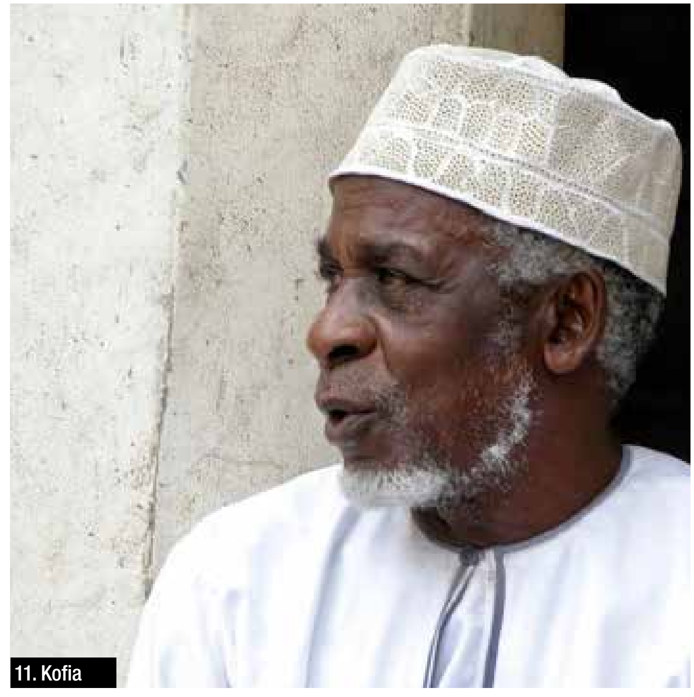
2a. Histoire des Swahilis sur la côte orientale de l'Afrique (n°47)

2b. Patrimoine swahili (n°48)

3a. Les Swahilis à l'est du Congo, avant Stanley (n°49)

3b. La traite des esclaves vers l'Orient (n°50)


12. Kanga. Photo Jafferji


11. Kofia

SUBVERSION AU CONGO BELGE

En juillet 1947, le Régent du Royaume de Belgique visite le Congo Belge en compagnie du ministre des Colonies Pierre Wigny. Ils sont accueillis à Ndolo par Eugène Jungers, Gouverneur Général depuis le 31 décembre 1946. Lors de son séjour au Congo, le ministre des Colonies se préoccupe de la subversion communiste. Il décide d'améliorer l'efficacité de la Sûreté Coloniale dirigée par Jean Beaudinet.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

Le ministre Pierre Wigny prévoit de renforcer les effectifs de la 2e Section Affaires Extérieures chargée de surveiller les ingérences étrangères des syndicats et celles provenant des pays de l'Est. Cette section est également chargée d'évaluer la situation dans les colonies voisines et de veiller à la sécurité des endroits stratégiques du Congo, tels le port de Matadi ou la mine d'Uranium de Shinkolobwe. A cette époque, les colonies et territoires jouxtant le Congo Belge connaissent également des problèmes de subversion. Ils sont dus en grande partie à la politique menée par l'URSS dans le tiers-monde. L'ambassade russe d'Addis Abeba abrite un résident du service d'espionnage KGB qui étend ses ramifications sur tout le continent africain. Le consul tchèque Zbysnek Rouzar, seul diplomate d'un pays de l'est en poste dans la capitale du Congo Belge, est l'objet d'une étroite surveillance. Notre colonie est convoitée en raison de sa richesse en matières premières et en produits stratégiques, tels l'uranium, le columbium et le cobalt dont 60 % de la production mondiale sont extraits par l'Union Minière du Haut-Katanga. Une partie de la production de tantale est achetée par les Etats-Unis pour être mise en réserve. L'apparition de la guerre froide a provoqué un nouveau renforcement des pouvoirs de la Sûreté de l'état en Belgique et il en est de même pour la Sûreté Coloniale. Le service de renseignement de la Colonie devient l'Administration de la Sûreté du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Cette administration dirigée par Jean Beaudinet dépend de la 1ère Direction Générale du Gouvernement Général. Elle n'a pas de rôle répressif dans


Contrôle à la sortie de la mine (Photo Louwagie).

ses attributions. C'est au Parquet de juger de l'opportunité de poursuites, notamment en matière de propagande subversive. L'organisation administrative est déterminée par l'arrêté du Régent du 1er juillet 1947. La mission de la Sûreté est essentiellement d'informer le représentant du Roi dans la Colonie sur les événements pouvant influencer la situation dans le pays. Elle dispose d'une antenne dans chaque province. La menace de subversion communiste qui agite les masses du tiers-monde risque de déstabiliser les colonies d'Afrique. Cette situation n'échappe pas au colonel Mampuys, chef de la 2e Direction de l'Etat-Major Général de l'Armée Belge. Il anime le réseau anti-soviétique Milpol chargé de contre-information et de contre-subversion sur le sol belge en liaison avec l'Intelligence Service et la Central Intelligence Agency.

Pour faire face à la menace de subversion au Congo, le colonel Mampuys charge le lieutenant Humblet de créer une antenne du service secret Milpol à Léopoldville. Pierre Humblet est le fils d'un haut fonctionnaire de la Sûreté belge. Il a des dons certains pour le métier du renseignement. Il a servi pendant la guerre au sein de l'armée britannique au Kenya et a opéré pour le compte du Military Intelligence MI-5. Après la guerre, Pierre Humblet est de retour en Belgique. Il est recruté par la 2e Direction du colonel Mampuys. Il y retrouve quelques figures de connaissance dont André Moyen, alias capitaine Freddy, résistant de la guerre clandestine en 40-45. Il l'a eu comme professeur avant la guerre au Collège Cardinal Mercier de Braine l'Alleud.

Le souvenir des grèves survenues dans la Colonie durant la guerre est encore dans tous les esprits et la Sûreté n'a pas bonne réputation au siège de l'Union Minière du Haut-Katanga. Les dirigeants de Bruxelles connaissent ses lacunes au point de vue syndical et estiment qu'elle manque d'efficacité. L'UMHK prend la décision de créer son propre service de renseignements afin d'être tenue au courant de la situation au Congo. Elle obtient l'aide du réseau anti-soviétique Milpol. Sur les conseils du colonel Mampuys, la création du réseau interne de l'UMHK est confiée le 1er janvier 1948 au capitaine Moyen. La principale fonction de ce réseau baptisé Crocodile est de lutter contre l'action syndicale et les actes de sabotages dans les mines de l'UMHK et de recueillir des renseignements d'intérêt général. André Moyen débute la mise en activité du réseau par la formation d'agents de base à Elisabethville. Ce réseau se compose de trois cellules qui opèrent selon le principe du cloisonnement. Les chefs de cellule sont en contact avec André Moyen à Bruxelles et lui transmettent directement les renseignements demandés. Ils enquêtent dans différents milieux sur des personnes suspectes d'activités subversives ou dénoncées comme telles. Parallèlement à sa fonction d'agent secret, le capitaine Moyen s'occupe de journalisme. Grâce aux renseignements récoltés par les réseaux Milpol et Crocodile, il écrit des articles sous le nom de capitaine Freddy dans la revue Europe-Amérique, future Europe magazine.


L'administrateur Humblet obtient des crédits du Gouverneur Général Jungers pour l'achat de matériel performant (Photo Louwagie)

L'expérience du lieutenant Humblet dans le renseignement est indéniable, mais il emploie des méthodes très proches de celles d'un héros de roman d'espionnage. Il est chaudement recommandé au ministre des Colonies Wigny qui cherche à rendre la Sûreté plus efficace. Le service de renseignement du Congo Belge n'ignore pas l'intérêt que les communistes portent à notre Colonie. La Sûreté coloniale veille à la sécurité des frontières du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et doit être vigilante à tous les mouvements subversifs susceptibles de soulever les populations. Le poste frontalier de Kasindi signale à la Sûreté l'entrée de deux journalistes venus de Tchécoslovaquie le 27 janvier 1948 : Jiri Hanzilka et Miroslav Zikmund. Il y a tout lieu de croire qu'ils ne sont pas en voyage touristique.

Le cadre fixé par l'arrêté du Régent du 1er juillet 1947 pour la Sûreté est jugé insuffisant et le ministre Wigny demande aux autorités de la colonie d'autoriser le recrutement de fonctionnaires de l'administration du Congo Belge pour engager du personnel supplémentaire. Suite au refus des autorités locales, le ministre des Colonies lance un recrutement en Belgique. Afin de favoriser l'expatriation des éléments de la Police Judiciaire, ils reçoivent la promesse d'un grade supplémentaire.
Ces nouveaux venus à la Sûreté sont favorisés au détriment des anciens qui les surnomment les "Wigny's boys", nom apparu lors de la première visite du ministre des Colonies en juillet 1947. ➟

A l'époque, il exigeait que sa suite s'habille comme lui d'un costume gris-perle, tel un orchestre en tournée.

En 1949, Pierre Humblet est proposé comme secrétaire de la mission Marmite. Cette mission est chargée par Pierre Wigny d'enquêter sur le problème des sectes politico-religieuses au Congo. Le lieutenant Humblet profite de cette couverture pour évaluer les moyens d'action et l'efficacité en contre-subversion de la Sûreté coloniale et du 2e Bureau du QG de la Force Publique, devenu la 2e Section lors de la réorganisation administrative du 1er juillet 1947. A l'issue de sa mission, il se rend à Bruxelles et rédige son rapport avec l'aide d'André Moyen. Le rapport qu'il remet au ministre Wigny n'est pas tendre pour les deux services de renseignements coloniaux. Il critique leur amateurisme, la faiblesse de leur rendement et leur absence de collaboration. Il préconise des solutions originales pour adapter l'administration de la Sûreté Coloniale à la lutte contre la subversion communiste et remédier à ses carences.

Jean Beaudinet arrive au terme de sa carrière coloniale et Pierre Humblet ambitionne de le remplacer à la tête de la Sûreté coloniale. Sa candidature est appuyée par son oncle le député PSC Humblet et par le colonel Mampuys. Le ministre PSC Wigny donne son accord et le lendemain, Pierre Humblet se rend au bâtiment de la Sûreté dans le quartier administratif de Kalina. Le planton congolais le conduit dans le bureau de l'administrateur de la Sûreté Jean Beaudinet. En attendant de le remplacer après son départ en retraite, le commissaire-principal Humblet est promu administrateur-adjoint. Il demande au capitaine Moyen de recruter des candidats en Belgique pour étoffer les cadres de la Sûreté Coloniale et il lui fournit des copies d'actes de candidatures à déposer au ministère des Colonies. Les entretiens d'engagement se déroulent au bureau du réseau Milpol, 14, rue des Comédiens. Ils se déroulent également à l'hôtel Canterbury quand Pierre Humblet est de passage à Bruxelles. Ce recrutement se compose d'anciens résistants recommandés par le colonel Mampuys ou par des associations patriotiques. Des protégés du ministre des Colonies s'y ajoutent. André Moyen se sépare notamment des agents Deloof et Fingray et il recommande avec insistance le candidat Paul Simoens qui est engagé le 2 mai 1949. Selon un rapport établi par la Sûreté Belge sur le réseau Crocodile, l'administrateur-adjoint propose à André Moyen le poste de commissaire-principal à la section Inspection de la Sûreté. Le capitaine en réfère au colonel Mampuys qui lui répond qu'il est plus utile en Belgique. Au total, une vingtaine de candidats est engagée, dont le docteur en droit Paul Poncelet qui débarque à Léopoldville le 8 juin 1949.

Lors d'un séjour de Pierre Humblet à Bruxelles, le capitaine Moyen organise une rencontre dans les bureaux de l'Union Minière du Haut-Katanga à Bruxelles pour arrondir les angles entre l'administrateur-délégué Robiliart et l'administrateur-adjoint de la Sûreté coloniale. Cette réunion informelle permet de régler les malentendus. Ensuite, Pierre Humblet rejoint Léopoldville. Il établit une étroite coopération avec le réseau Crocodile et décide d'éliminer le Rassemblement Démocratique Congolais dont l'UMHK veut la perte. La nomination de son informateur Jacques Nemery comme président de ce mouvement lui permet de disposer d'informations de première main.

L'intrigue montée par la Sûreté Coloniale est en bonne voie, mais l'administrateur-adjoint de la Sûreté cherche à se couvrir en cas de problèmes. Il dévoile l'affaire à M. Jungers. Il n'a pas prévu la réaction du Gouverneur Général qui décide l'expulsion de Jacques Nemery à la date du 29 décembre 1949 sous prétexte qu'il est interdit aux fonctionnaires coloniaux de militer activement dans un groupement ou une association privée poursuivant un but politique. Le Rassemblement Démocratique Congolais ne survit pas à ce coup du sort à la grande satisfaction de l'UMHK. En juillet 1949, le capitaine Moyen se rend au Congo pour recruter des nouveaux agents du réseau Crocodile. Le ministre Wigny lui accorde son visa dans les 24 heures avec un minimum de formalités et il est accueilli à l'aérodrome de Ndolo par l'administrateur-adjoint Humblet


Le chargement évacué de la mine de Shinkolobwe est passé au compteur Geiger (Photo Louwagie)

qui l'héberge pendant son séjour et met une voiture à sa disposition. Les déplacements nécessaires à sa mission sont facilités par Pierre Humblet qui avertit ses hommes dans chaque endroit où André Moyen doit se rendre. A Elisabethville, André Moyen prend contact avec ses chefs de cellule afin de coordonner leur activité. Il examine les problèmes de sécurité de la mine de Shinkolobwe avec le commissaire de la Sûreté de Munck du Bureau provincial de la Sûreté au Katanga. Cette mine importante est placée en zone militaire. En échange de bons procédés, le chef du réseau Crocodile facilite au commissaire de la Sûreté les entrées dans les sièges de l'UMHK au Katanga.
Il lui présente quelques hauts dirigeants, notamment l'administrateur-délégué Marthoz, le directeur-général Wallef et le chef du personnel Dierickx. André Moyen met ses relations personnelles à la disposition du commissaire de la Sûreté et accepte qu'elles soient utilisées pour les besoins du service. A la fin de son périple, le capitaine Moyen retourne à Léopoldville et Pierre Humblet l'héberge durant huit jours. Pendant son séjour dans la capitale, André Moyen est invité à une réunion confidentielle avec Pierre Humblet, Paul Poncelet, le substitut du Procureur général Dewaersegger du Parquet de Léopoldville et l'administrateur Jean Beaudinet qui est sur le point de quitter ses fonctions. Ils discutent ensemble de tous les problèmes intéressant la Sûreté Coloniale dont la sécurité de la mine de Shinkolobwe. André Moyen est reçu ensuite par le Gouverneur Général Jungers avec lequel il discute de certains détails de sa mission. Le chef du réseau Crocodile est invité au siège de la Sûreté à Léopoldville-Kalina et l'administrateur-adjoint Humblet le présente aux membres du personnel européen et met les dossiers les plus confidentiels de son administration à sa disposition.

Le 3 septembre 1949, le capitaine Moyen retourne en Belgique à l'issue de sa mission et il rédige un rapport de 52 pages qui est remis au ministère des Colonies à l'intention de Pierre Wigny. L'auteur décrit de manière négative la situation au Congo Belge et les influences néfastes des colonies voisines. André Moyen vend une copie de son rapport "dévoilant des vérités réelles, mais déplaisantes sur la situation au Congo" à un correspondant de l'United Press à Bruxelles. Des périodiques étrangers publient ces informations présentées comme le résultat d'une enquête menée au Congo Belge par un «officier de la Sûreté de l'Etat». Une copie est transmise à Léopoldville et le Gouverneur Général Jungers en prend connaissance. Il entre dans une grande fureur et convoque l'administrateur-adjoint de la Sûreté Humblet. Il lui donne pour instructions de cesser tout contact avec André Moyen et d'éliminer le réseau Crocodile de la Colonie. Pendant ce temps, la polémique s'étend dans les pays voisins mis en cause et le Gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française adresse une demande d'explications au Gouverneur Général. Il assure les consuls étrangers que les informations contenues dans ce rapport sont totalement fantaisistes. Après le départ en retraite de l'administrateur Beaudinet, Pierre Humblet occupe ses nouvelles fonctions et il est promu à un grade supérieur, bénéficiant ainsi d'une mesure évidente de favoritisme. Le cadre de la Sûreté coloniale est modifié par l'arrêté du 3 décembre 1949, ainsi que par l'ordonnance n° 91/49 du 1er mars 1951.

La Sûreté Coloniale est rattachée au Cabinet du Gouverneur Général et le nouvel administrateur reçoit carte blanche pour mettre sur pied une véritable administration et la réorganiser de fond en comble. Parallèlement à cette réorganisation Pierre Humblet rédige des instructions générales à l'usage des fonctionnaires et agents. Elles concernent la mission générale de l'administration de la Sûreté, l'exécution des missions, la recherche des renseignements, leur interprétation et surtout leur diffusion aux autorités concernées. En effet, il est primordial de diffuser les informations exigeant leur exploitation immédiate par la direction du service qui est en situation d'intervenir et éventuellement vers l'Etat-Major de la Force Publique et la Direction des Affaires Intérieures du gouvernement général.
Ces instructions rappellent également que les agents de la Sûreté ont pour consigne de ne s'occuper que d'infractions intéressant la Sûreté de l'Etat. En janvier 1950, Pierre Humblet charge le commissaire-principal Delporte de créer un Service Documentation au sein de la 3ème Section Immatriculation/Immigration. Il demande la mutation du sous-commissaire Louwagie dans ce nouveau service. ➞


Le ministre des Colonies Pierre Wigny est accueilli à Ndolo par Eugène Jungers (Collection Cedopo)

André Louwagie est chargé de diverses tâches dont la rédaction de fiches, la lecture de la presse et l'analyse et l'exploitation des renseignements, y compris ceux fournis par des informateurs bénévoles ou par des conversations de bars. Il reçoit des appréciations élogieuses pour son travail. Il est chargé d'établir des dossiers et des fiches sur certains individus, sur les installations minières de la Colonie et sur des sujets d'actualité, ainsi que d'établir des fiches de recoupement. Il part de zéro, mais il a l'expérience de ce type de travail, car en 1943, il était résistant du Front de l'Indépendance, section de Gand et on lui avait confié le service de sécurité. Un dossier du Service Documentation est immédiatement ouvert sur le réseau Crocodile et un second au nom d'André Moyen dont Pierre Humblet veut la perte.
L'hostilité à l'encontre de ce rival aboutit à une ordonnance d'indésirabilité signée en novembre 1950 par le Gouverneur Général Jungers. Le réseau Crocodile poursuit néanmoins la récolte de renseignements au Katanga et les transmet à Bruxelles au capitaine Moyen. Le chef du réseau fait le tri de ceux pouvant intéresser le ministre Pierre Wigny. Ils lui sont transmis par l'intermédiaire de M. Bruneel, chef de Cabinet du ministère des Colonies.

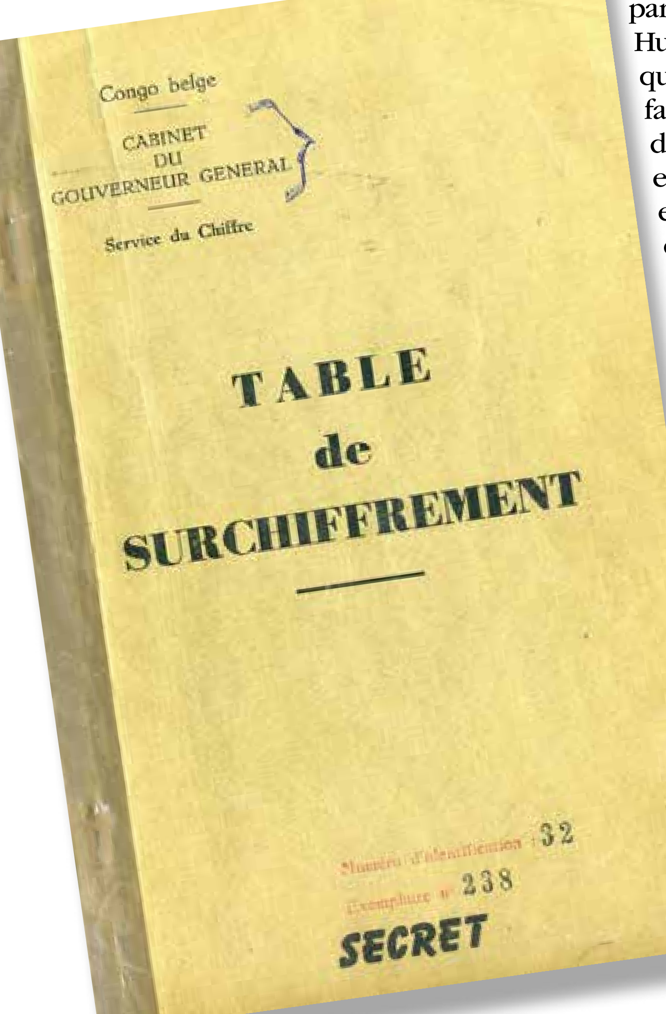
A Léopoldville, l'administrateur Humblet obtient des crédits pour la construction de nouveaux bâtiments et pour l'achat de matériel performant dont un système ultra moderne de fabrication de cartes d'identité plastifiées, importé des Etats-Unis par l'intermédiaire de la firme Van Hecke de Léopoldville. Grâce à ce système, le 3ème Bureau Immatriculation/Immigration peut se lancer dans une ambitieuse opération d'identification de tous les indigènes adultes. Les premiers Congolais à être munis de cartes plastifiées sont les employés de l'administration coloniale. L'opération s'étend ensuite aux ouvriers des mines stratégiques dont la mine de Shinkolobwe, située dans la partie méridionale du Copper Belt, au sud de la province du Katanga et à 35 km de Likasi. C'est l'uranium de Shinkolobwe qui fut utilisé pour confectionner les bombes atomiques de Hiroshima et Nagasaki. C'est une des raisons pour laquelle cette mine est devenue l'un des plus célèbres sites mondiaux d'uranium. Les Américains sont fort inquiets pour la sécurité de cette mine. La CIA, qui a remplacé l'Office of Strategic Services, ne reste pas inactive, car 2000 tonnes d'uranium sont extraites chaque année depuis 1948. L'agent de l'OSS en poste pendant la guerre a laissé la place à l'agent de la CIA Roger Mellen Bearce qui opère sous la couverture de vice-consul à partir du consulat américain de Léopoldville. Cet agent de renseignement couvert par sa fonction diplomatique a des contacts fréquents avec l'administrateur Humblet. A Bruxelles, la commission de sécurité Belgo-Américaine préconise d'augmenter les capacités de défense du Congo et en particulier celle de Shinkolobwe, mine d'une importance capitale pour le monde libre. La Force Publique forme le 1er bataillon de garde pour améliorer la sécurité au Katanga. Il est cantonné au barrage de Nzilo et dispose d'armes anti-aériennes. Une compagnie de ce bataillon est spécialement chargée de la mine de Shinkolobwe. Esprit brillant, charmeur et polyglotte, Pierre Humblet est au


Pierre Humblet (à droite en veston et cravate) a des dons certains pour le métier du renseignement (Photo Louwagie)

faîte de sa carrière. Il a fait de l'administration de la Sûreté du Congo Belge et du Ruanda-Urundi un outil très performant. Son efficacité lui permet de s'imposer dans les plus hautes sphères de l'administration coloniale et de gagner la confiance de Léo Pétillon, Gouverneur Général depuis 1951.

L'administration de la Sûreté compte peu d'agents et de fonctionnaires européens, mais elle emploie un grand nombre de Congolais au rang de commis. La Sûreté provinciale (Prosur) Léopoldville compte huit Européens, la province de l'Equateur deux, la province Orientale quatre, le Kivu trois, le Kasaï quatre et le Territoire du Ruanda-Urundi deux. L'antenne provinciale du Katanga est la plus importante, car elle est chargée de surveiller les endroits stratégiques tels les mines de l'Union Minière du Haut-Katanga et la base militaire de Kamina qui abrite Couillonville, cité administrative mise en construction pour accueillir le gouvernement belge en cas de nouvelle guerre. Cette antenne provinciale compte plusieurs postes détachés et emploie dix-sept Européens parmi lesquels figurent des gendarmes belges en poste à Shinkolobwe.

Etant donné leur effectif réduit, les membres européens participent ensemble aux recherches et aux enquêtes et doivent être polyvalents. L'absence improvisée d'un agent ne peut compromettre le rendement du bureau provincial. Une des premières manigances de l'administrateur Pierre Humblet a pour objectif le consul tchèque Zbysnek Rouzar, seul diplomate d'un pays de l'est en poste dans la capitale du Congo Belge. Il tente de l'approcher par l'intermédiaire d'une amie de son épouse, mais cela manque de provoquer un incident diplomatique. C'est un échec retentissant et la belle "Mata Hari" est éloignée de la Colonie. Emporté par le succès, l'administrateur Humblet abuse des pouvoirs qu'il détient et il monte un faux complot contre la mine de Shinkolobwe. Son but est de mettre en valeur ses enquêteurs au Katanga et éliminer définitivement le réseau Crocodile de l'Union Minière du Haut-Katanga. Selon sa version des faits, le capitaine Moyen, prêt à tout pour sauver l'existence de son réseau, aurait organisé une mise en scène pour tenter de redorer son blason et se rendre indispensable à la société minière.



En fait, c'était un coup monté par l'administrateur Humblet qui ne recule devant aucun moyen pour gagner les faveurs du Gouverneur Général. D'après un rapport établi à l'époque, il a donné des directives formelles à ses subordonnés pour favoriser la destruction du réseau Crocodile. A Matadi, une assistante sociale, que ses agents croient en rapport avec le chef du réseau Crocodile, est mise sous surveillance.

A Elisabethville, Pierre Humblet reçoit l'aide du directeur de la Poste pour ouvrir le courrier des boîtes postales suspectées d'appartenir au réseau maudit. L'administrateur de la Sûreté ordonne une perquisition au domicile de Victor Bamps, connu du service comme chef de cellule du réseau Crocodile. Ce dessinateur industriel au service de l'UMHK est convaincu d'avoir transmis au chef de réseau, sur ses instigations, les copies des plans des installations de Shinkolobwe. La volumineuse correspondance saisie chez Victor Bamps permet à la Sûreté de démanteler les cellules du réseau Crocodile. La machination de l'administrateur de la Sûreté Coloniale réussit en partie, car le réseau Crocodile de l'Union Minière est officiellement dissout.

En réalité, il resurgit sous une forme différente. Pierre Humblet est néanmoins éclaboussé par les retombées de l'opération et le Gouverneur Général Pétillon est obligé de sévir. Il est allé trop loin dans ses manigances et a outrepassé ses fonctions.

Aucune sanction n'est prise à son égard, mais la Sûreté est coiffée par l'administrateur en chef Zuyderhoff dans le but de contrôler ses initiatives. Louis Zuyderhoff scinde l'administration de la Sûreté du Congo Belge et du Ruanda-Urundi en deux sections principales et confie à l'administrateur Humblet la direction de la 1ère Section "Sûreté de l'Etat" qui se compose du 2e Bureau "Etudes" et du 4e Bureau "Service Extérieur".

La 2e Section chargée de l'Immatriculation/Immigration est confiée à l'administrateur-adjoint Poncelet, un homme plus intègre. ■

LES RUSSES AU CONGO BELGE (1)

Si durant les années de colonisation le développement du Congo a été assuré principalement par des Belges, il faut à la vérité de reconnaître qu'elle fut aidée dans cet effort par des communautés partenaires. Les Portugais, les Grecs, les Juifs, les Indiens... furent d'un grand secours dans la construction du pays. La communauté russe figure en bonne place parmi ceux-là.

PAR VLADIMIR RONIN

Entre 1870 et 1960, plus de 700 hommes et femmes originaires de Russie sont partis pour le Congo. La plupart d'entre eux y ont vécu et travaillé pendant des années ; certains y ont même fait une carrière de trente ou quarante ans. Parmi les Russes arrivés en Belgique depuis 1920, au moins 6% ont acquis d'une manière ou d'une autre une expérience coloniale.

A Bruxelles, Liège ou Anvers, rares étaient les familles d'émigrés russes dont personne n'avait jamais mis le pied au Congo. Ni la France, ni la Grande-Bretagne n'ont jamais connu de pourcentage aussi élevé d'immigrants russes engagés dans les colonies et nulle part en Europe, le choix de cette colonie du petit Royaume de Belgique ne fut aussi évident pour les Russes. Et pourtant, même en Belgique, l'épopée des coloniaux russes attend toujours son historien.
Parmi les listes d'Européens dans les Annuaires du Congo belge figurent des centaines de noms avec profession et adresse postale au Congo dont nous pouvons, à l'aide d'autres sources, confirmer qu'il s'agit bien de Russes. Un nombre plus important encore, surtout pour la période d'avant 1920 est repris dans les archives de l'ancien Ministère des Colonies, aujourd'hui Ministère des Affaires étrangères. De temps en temps à Bruxelles, mais aussi à Berlin, Prague et dans d'autres centres de l'émigration antibolcheviste des années vingt, la presse russe faisait état de la vie de leurs compatriotes dans les territoires belges d'outre-mer. Nous avons consulté les mémoires de leur séjour en Afrique publiés par la femme de lettres et journaliste Zinaïda Schakhovskoy, l'agronome Vladimir Drachoussoff et l'ingénieur des mines Cyrille Kharkevitch, ainsi qu'un grand nombre de mémoires, journaux intimes et lettres inédites conservés dans les archives familiales d'anciens coloniaux russes. Nous avons également réalisé une petite centaine d'interviews d'eux-mêmes ou de leurs proches. Nos recherches nous ont ainsi permis de dresser une longue liste de personnes originaires de Russie ayant travaillé au Congo ainsi qu'au Ruanda-Urundi, territoire sous mandat belge à partir de 1923 et sommes ainsi parvenus à établir les dates plus ou moins exactes de leurs séjours en Afrique centrale, les endroits où ils y avaient habité, leurs métiers ou leurs occupations.


Vladimir Drafgoussoff, agronome avec son fils

1. Les chemins de l'exil

Entre 1885 et 1920, environ 55 personnes originaires de Russie se sont rendues dans cette partie d'Afrique. Leur histoire constituait une sorte de prologue à l'imposante épopée des Russes au Congo belge après la révolution de 1917. Cette nouvelle génération de coloniaux russes était celle des réfugiés antibolcheviques, principalement des officiers de l'armée de Wrangel. Ils appartenaient presque tous au groupe de quelque 9000 Russes exilés venus s'installer en Belgique à partir de 1920. La plupart d'entre eux étaient encore jeunes et rêvaient de suivre les études universitaires qu'ils avaient dû remettre à plus tard ou interrompre à cause de la guerre et de la révolution. En Belgique, un grand nombre de réfugiés démunis ont obtenu l'aide financière et logistique de différentes œuvres de bienfaisance, en premier lieu de l'organisation catholique Aide Belge aux Russes : grâce à


Cyrille Kharkevitch

la générosité du Cardinal Mercier, des centaines de jeunes émigrés ont pu étudier dans les universités belges et trouver ensuite un bon travail, souvent dans la lointaine colonie africaine qui était alors en plein essor.
Mais les élites belges, aussi bien le Cardinal Mercier que les professeurs et industriels libéraux, ont également soutenu des Russes plus âgés en leur donnant une chance de trouver un emploi bien rémunéré en Afrique.
Zinaïda Schakhovskoy rappelait dans ses mémoires comment elle et son mari, comme tant de leurs compatriotes, s'étaient rendus dans les années 1920 au Congo belge : "Les Russes ont découvert, eux aussi, la route du Congo et quand on leur disait 'c'est loin', ils demandaient, désabusés, 'loin de quoi ?'". Pour les réfugiés russes qui se sont retrouvés à quelques milliers de kilomètres de leur patrie, les distances n'ont jamais posé de problèmes.

Un emploi dans leurs compétences
Mais qu'est-ce qui les faisait partir pour deux ou trois ans, très souvent seuls, pour des contrées inconnues et lointaines, sous un climat insalubre les exposant à bien des dangers ?
Le motif principal était assez prosaïque : le manque d'argent. Même un immigrant, un apatride, gagnait sous les tropiques quatre à cinq fois plus qu'en Belgique. Il pouvait donc, non seulement entretenir sa famille restée en Europe, mais aussi mettre de l'argent de côté. Entrer en fonction au service public ou dans une société privée au Congo belge était, surtout pour les émigrés de plus de quarante ans, à peu près la seule issue à leur misère. Par exemple, le départ du colonel Alexandre Koltchinsky au Congo en 1924 l'a véritablement sauvé, lui-même, sa femme poitrinaire et leur fils écolier. En tant qu'employé de la Compagnie du Kasaï, il gagnait quatre fois plus qu'à Bruxelles où il travaillait comme mécanicien dans un garage.
Un bon nombre de jeunes Russes sont partis pour l'Afrique juste après leur mariage, d'abord seuls, avec l'espoir que leurs épouses les rejoindraient plus tard. A partir de 1925-26, les jeunes mariés s'embarquaient de plus en plus souvent ensemble à bord d'un steamer de la ligne Anvers – Matadi.
Combien de Russes partaient travailler au Congo chaque année ? Cela dépendait de la conjoncture économique en Belgique. En 1925, en raison du cours galopant du franc belge, des grèves et des licenciements, le nombre de premiers départs de Russes pour la colonie belge a atteint un maximum absolu. Cette année-là, au moins 47 émigrés russes sont partis travailler au Congo ou au Ruanda-Urundi alors qu'un an auparavant, il n'y en avait que 15. Toujours en 1925, le retour des militaires de l'occupation française et belge de la Ruhr fit augmenter le chômage dans les pays respectifs. Dans ce contexte, un grand nombre de Russes en Belgique et en France se sont vus obligés de tenter leur chance ailleurs, notamment en Afrique centrale.


Départ d'Anvers, le 6 nov. 1928, Pierre de Schlippe et Eugène Volberg, agronomes

Avec la stabilisation partielle de la situation financière et économique en 1926-1927, le nombre des premiers départs d'émigrés russes vers l'Equateur a manifestement diminué : on ne cite que 25 personnes pour l'année 1927. Mais un an plus tard, l'industrie belge a commencé à montrer de nouveaux symptômes de malaise, ce qui a poussé de plus en plus d'émigrés russes à chercher un emploi au Congo et en premier lieu les diplômés d'universités et des hautes écoles qui avaient toutes les raisons de craindre ne pas pouvoir trouver d'emploi correct en Belgique.

Chaque fois qu'il était question, chez les Russes, d'un compatriote embauché dans la colonie, on parlait invariablement d'"un coup de chance", "un heureux hasard", "un veinard", etc. Le départ pour le Congo était considéré comme un happy end, une évasion de la misère quotidienne et sans issue de l'existence d'émigré. Dès 1925, un article sur la vie et le travail dans la colonie belge est paru dans la presse russe, d'abord à Belgrade, puis à Berlin. S'appuyant sur sa propre expérience dans les mines de diamants au Kasaï, l'auteur anonyme a dissipé tous les doutes : "L'Afrique est pour nous, réfugiés, la meilleure manière possible de nous procurer temporairement de l'emploi et de gagner en deux ans 25 000 à 30 000 francs dans des conditions acceptables, pour ne pas dire bonnes…" ➟

Le prestige social de l'heureux élu montait en flèche, tout comme sa confiance en lui. Un exemple parmi tant d'autres nous est livré par le prince Andrei Orbeliani dans l'introduction de son roman autobiographique inédit, "Vot eto Afrika" [C'est ça l'Afrique], écrit en russe vers la fin de sa vie. Orbeliani, ingénieur électricien diplômé de l'Université de Louvain, a travaillé d'abord en Angola et, à partir de 1937, au Congo belge. Il relate qu'un jeune ingénieur russe en Belgique rentre rayonnant à la maison et crie à sa femme :
"- Macha, – tu m'entends? j'ai un boulot.
– Quel boulot ? répondit sa femme, Marmiton dans un restaurant ?
– Non, ma chérie, je serai le chef de la section d'électricité dans une grande mine en Afrique".
Il n'y avait pas que les salaires élevés qui attiraient les Russes vers le Congo. Les émigrés plus âgés considéraient le Congo comme une chance unique de trouver un travail en rapport, ne fût-ce qu'en partie, avec leur vie professionnelle en Russie. Au Congo belge, écrit l'ingénieur Oleg Bakaldine en 1934, "des médecins russes cessaient d'être chauffeurs de taxi pour redevenir médecins, entourés de respect. Des capitaines de navire ayant travaillé comme garçons de café pouvaient de nouveau naviguer à bord d'un bateau à vapeur. Des ingénieurs, anciens chargeurs, conduisaient des colonnes d'ouvriers composées de cinq cents Noirs ou plus". En 1926, la Société Coloniale de Matériaux et d'Entreprises envoya à Léopoldville Alexandre Kharkevitch, ancien ingénieur en chef du chantier naval à Nikolaev, pour y inspecter le montage des bateaux. Transporté d'émotion, il écrit à sa femme : "Je suis particulièrement heureux que tout le savoir-faire et toute l'expérience que j'avais acquis lors de mon travail avant la révolution ne restent pas un bagage inutile, mais qu'ils me soient d'une aussi grande nécessité maintenant". Deux mois plus tard, il n'avait toujours rien perdu de son enthousiasme : "Je me sens ici comme un poisson dans l'eau !". Pour les médecins russes, un contrat colonial était la seule chance de mener une vie professionnelle à part entière. Ni en Belgique, ni en France, ils n'avaient le droit d'exercer leur métier. Malgré leur longue et riche expérience, surtout en tant que médecins militaires, ces émigrés n'arrivaient, dans le meilleur des cas, qu'au poste d'assistant médical. Par contre, au Congo et au Ruanda-Urundi où les médecins faisaient toujours défaut, les règles étaient beaucoup plus souples et celui qui avait obtenu un diplôme de docteur en médecine à Moscou ou à Kharkov pouvait travailler immédiatement comme médecin officiellement reconnu. Dans la partie belge de l'Afrique, il y avait à cet égard plus de possibilités que dans les colonies françaises.

Les émigrés russes plus jeunes choisissaient une carrière coloniale parce qu'en Afrique, ils pouvaient s'attendre à un travail plus intéressant, à grande échelle, autonome et promettant de bonnes perspectives. Aux yeux du baron André de Tiesenhausen de Saint-Pétersbourg, ingénieur électricien diplômé de l'Université de Louvain, le Congo était, selon ses propres mots "un endroit où je pourrais montrer de quoi j'étais capable et où personne ne me mettrait des bâtons dans les roues." Afanassi Korobkoff, capitaine en second de l'armée antibolcheviste devenu en Belgique ingénieur des mines, expliquait dans une lettre à son futur beau-père : "Au Congo, le jeune ingénieur se sent un petit souverain et le succès de sa mission ne dépend que de son propre travail, tandis qu'en Europe, il est le plus souvent garçon de courses pour ses innombrables chefs et doit exécuter tous leurs caprices.". La colonie belge offrait ainsi aux réfugiés apatrides une chance unique de réaliser une belle carrière. En Belgique, les jeunes émigrés ne pouvaient pas espérer avoir la même position de départ que les Belges et la possibilité de commander des dizaines, sinon des centaines d'ouvriers noirs, leur apportait une compensation psychologique formidable. A notre question de savoir pourquoi il s'était rendu en 1926 au Congo, Tiesenhausen, âgé de 94 ans, a répondu brièvement et avec un clin d'œil ironique : "Je voulais dès le premier jour être un chef ; c'est ça mon caractère…". On trouvera à peu près la même formule dans le roman du prince Orbeliani : "La chose la plus importante était pour lui sa position de chef. Jusque-là, il n'était qu'un simple arpenteur et un subordonné. Il n'avait pas la possibilité de montrer de quoi il était capable en tant qu'ingénieur.".

Pourquoi partaient-ils au Congo ?
Plus d'un émigré russe avait, en outre, des motifs plus profonds pour partir vers les ports lointains de Boma ou de Matadi. Il devenait de plus en plus évident que rentrer en Russie, la patrie chérie, ce qu'ils espéraient passionnément au début des années 1920, n'était

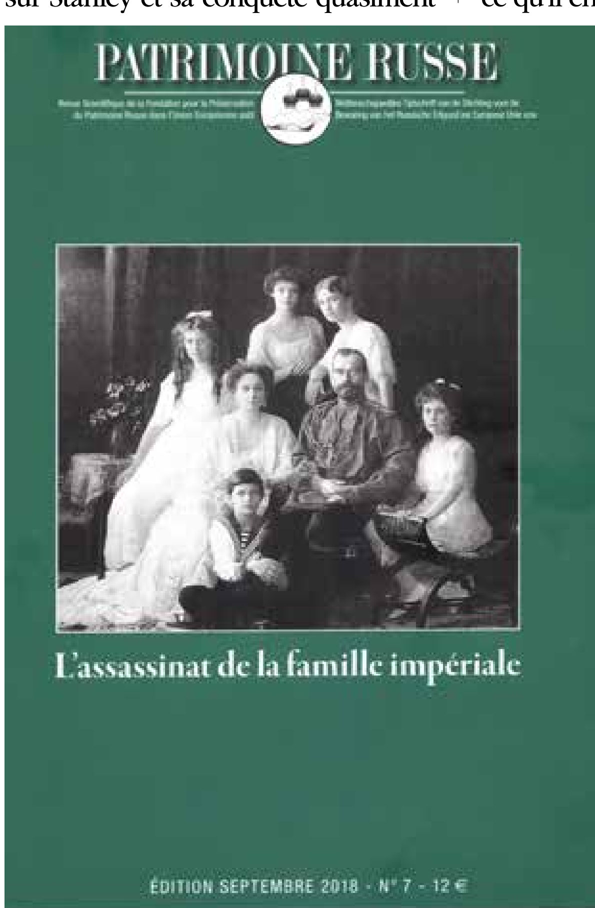

Nicolas Stephanovitch Kozyreff, enseignant à l'Ecole des assitants médicaux indigènes à Léopoldville

pas pour demain. Certains d'entre eux signaient alors un contrat de deux ou trois ans pour le Congo afin de "remplir le vide de leur existence" et se donner le courage "de supporter les déceptions et les tristesses d'une existence solitaire et nomade", comme on peut lire dans une lettre d'Alexandre Grablenoff, licencié ès sciences commerciales, au Cardinal Mercier. Chez bien d'autres coloniaux russes de l'époque, le travail colonial était considéré comme une possibilité de refouler le drame de leur exil et d'effacer, ne fût-ce que pour un court délai, leur chagrin.

La pure curiosité et l'attrait de l'exotisme jouaient certainement aussi un rôle important chez ces Russes romantiques. Depuis leur plus jeune enfance, ils étaient fascinés par l'Afrique noire. S'il est vrai que le manque d'argent était le mobile principal du colonel Boris Svejevsky à s'engager en 1929 comme topographe au Congo belge, il mettra en avant un tout autre motif dans ses mémoires inédits : "Lorque j'étais encore dans le corps des Cadets d'Odessa, j'ai lu des livres sur Stanley et sa conquête quasiment pacifique du Congo et j'ai commencé à rêver à ce pays mystérieux. Une nature vierge, des gens et des animaux sauvages, des forêts impénétrables...". Se rendre en Afrique cenrale était donc pour Svejevsky la réalisation d'un rêve d'enfance. A en croire l'ingénieur Bakaldine, c'était le cas de presque tous ceux que nous pourrions appeler les "Congolais russes".

L'intérêt croissant des Belges pour leur possession africaine a également beaucoup influencé les Russes à partir au Congo. En 1928, le chemin de fer entre le Katanga et le Kasaï reliant définitivement l'est et l'ouest de la colonie, la rendait plus attrayante pour l'opinion publique belge. La même année, le voyage du roi Albert et de la reine Elisabeth à travers le Congo a fait de l'Afrique une mode pour les émigrés russes très royalistes. Ils ont tout de suite saisi l'intérêt accru de leur pays d'accueil pour sa partie d'Afrique.

En 1928, un journaliste russe en Belgique a rapporté : "Avant, on demandait à quelqu'un désirant se rendre au Congo ce qu'il en avait fait de belles pour devoir fuir son pays, mais aujourd'hui, on est jaloux de ceux qui partent et tous les Belges rêvent de passer quelque temps dans cette Afrique lointaine...". Chez les Russes, c'était d'autant plus le cas qu'ils n'avaient en Belgique ni maison, ni héritage, ni bonne situation ; une partie considérable n'y avait même pas de famille. Ils pouvaient donc quitter l'Europe plus facilement et pour plus longtemps.



Nous avons trouvé dans les archives de l'Archevêché de Malines des dizaines de lettres datant de 1922-1925 dans lesquelles des Russes résidant en Belgique, mais aussi en France, Yougoslavie, Estonie ou Egypte, demandaient au Cardinal Mercier de les aider à obtenir un emploi au Congo belge et proposaient même divers projets en vue d'y installer des groupes entiers de réfugiés de Russie, notamment des Cosaques. D'après ces lettres, les exilés étaient prêts à tout laisser derrière eux afin de se mettre le plus vite possible en route vers l'Afrique. D'autres sources nous apprennent que des exilés russes dispersés dans tous les coins du monde ne cessaient de solliciter le soutien de Belges qu'ils connaissaient depuis longtemps ou de compatriotes en vue en Belgique pour les introduire auprès du Ministre des Colonies ou des administrateurs de grandes sociétés privées au Congo. Le plus souvent, en effet, il était absolument indispensable de bénéficier de hautes relations catholiques ou libérales.

Partout en Europe où vivaient des réfugiés russes, la demande d'informations sur les possibilités d'emploi au Congo belge abondait. C'est pourquoi la presse russe à Belgrade, Prague, Berlin et Paris publiait fréquemment des renseignements sur les conditions de vie et de travail dans les possessions belges d'outre-mer. En 1925, l'Union des Etudiants Russes en Tchécoslovaquie a envoyé une lettre à un ancien membre du bureau, Rafaïl Trachtenberg, employé de la Compagnie du Kasaï, pour obtenir des renseignements. La réponse de ce jeune docteur en droit, ancien lieutenant de l'armée de Wrangel, a été immédiatement publiée : elle contenait un grand nombre de renseignements utiles, à commencer par le climat et les salaires jusqu'à l'attitude des Noirs envers les Blancs et celle des coloniaux belges envers les Russes.

A suivre .



Sources

Le lecteur lira avec intérêt la prestigieuse revue Patrimoine russe, édition septembre 2018, n°7, où l'original du présent article est paru, comprenant toutes les références utiles, non reprises dans la présente version.

Le digest de l'épopée russe au Congo belge est tiré de Ronin, V., Russkoe Kongo, 1870-1970 (Le Congo russe, 1870-1970) vol 1-2, Moscou 2009.

L'article est publié avec l'autorisation et de l'auteur et de la revue d'où il est tiré. Que l'un et l'autre soient ici remerciés.

LES MIRAGES DE MOBUTU

La toute jeune République démocratique du Congo n'était pas appelée a priori à doter son aviation militaire de Mirage. C'était sans compter avec le bouillant chef de l'Etat qui n'avait de cesse d'accroître le prestige de son pays. Voici la brève histoire des Mirage des Forces aériennes zaïroises (FAZ). Pour la complète information du lecteur, le sujet se présente sous forme de triptyque.

PAR FERNAND HESSEL

La RDC a été le second pays d'Afrique, après l'Afrique du Sud, à acquérir le fameux avion de chasse de Dassault, bien connu pour ses ailes delta. Le contrat portant sur 17 appareils fut signé en mai 1974, entre la France et la République du Zaïre. Il fut bien sûr assorti d'un volet formation pour les jeunes recrues congolaises. Celle-ci eut lieu à Dijon et les lieutenants M'Pele M'pele et Mbo furent de la première fournée. Le lieutenant-colonel M'pele M'pele, mort en 2017, est entré dans l'histoire congolaise comme un as de l'aviation de chasse. Aucune des deux parties, apparemment, n'avait vraiment étudié la navigabilité du Mirage sous un climat tropical, encore moins l'utilité de semblable avion dans l'immensité du terrain zaïrois, sans ravitaillement en vol.

Les premiers biplaces, escortés par trois Mirage français, atterrirent à Kinshasa en octobre 1975, tout juste pour la fête du 27 octobre, en souvenir de la débaptisation de la République démocratique du Congo en République du Zaïre, intervenue le 27 octobre 1971. Comme la livraison des monoplaces prenait du retard, Mobutu n'hésita pas à bloquer les trois avions français pendant cinq mois, renvoyant leurs pilotes dans leur escadron en France. Le dernier groupe de huit aéronefs se pointa en mars 1976, pour rejoindre la base de Kamina, sauf 3 monoplaces qui ne furent jamais livrés et qui prendront du service au Venezuela.

Les Mirage participèrent aux deux guerres du Shaba (nom usuel du Katanga sous Mobutu) : la première éclata le 8 mars 1977 à l'arrivée de 2000 combattants du Front de libération nationale du Congo (FLNC), poussés dans le dos par l'Angola, et sans doute aussi Cuba. Cette première entrée en action réelle des Mirage fut peu concluante : des bombes refusèrent d'exploser, des pistolets se bloquèrent, et le décollage se faisant en outre chaque jour à la même heure, il fut facile pour les rebelles d'anticiper et de se mettre à l'abri. Mobutu ne tarda pas à solliciter l'aide du Gouvernement français, qui envoya des spécialistes en armement, et surtout intervint auprès du Maroc pour renforcer les troupes congolaises d'un contingent de 1.500 soldats. Les Mirage frappèrent les positions du FNLC à Dilolo, Kasaji, Sandoa et Kisengi. Les forces zaïro-marocaines reprirent Mutshatsha, si bien que les rebelles se replièrent en Angola le 26 mai de la même année. On comprendra vite qu'il s'agissait d'un repli stratégique. Un an plus tard, le 11 mai 1978, pas moins de 4.000 combattants des FNLC firent en effet à nouveau irruption au Shaba. Le 13 mai 1.000 d'entre eux entamèrent une marche beaucoup plus sanguinaire sur Kolwezi. Pendant cette seconde guerre, les Mirage étaient principalement aux mains de pilotes français.

En juin 1983, le théâtre des opérations se déplaça au Tchad, où le président Hissène Habré, malmené par une rébellion soutenue par la Libye, reçut l'aide de trois Mirage 5, un Puma et 3 Macchi appartenant aux FAZ. Mais les Mirage manquaient de ravitaillement en vol pour opérer efficacement. Un Mirage, avec M'pele aux commandes, subit des avaries importantes au décollage.

En 1988, la flotte zaïroise ne comptait plus que 8 Mirage. Dassault les racheta pour les vendre à l'Egypte. Et la saga des Mirage congolais prit fin et le prestige particulier des FAZ mêmement.

Source principale, y compris la photo : "War is boring"


Trio des pilotes de chasse congolais, dont M'pele M'pele, à gauche

JEAN-MARIE DUPONT A L'HONNEUR

Parmi les instructeurs des pilotes de chasse congolais figure un Belge, Jean-Marie Dupont (JMD), Dupe de son petit nom, ancien de la Force Aérienne belge. Rien là de surprenant pour le Congo, vu l'histoire commune entre les deux pays, si ce n'est la longueur et le prestige de la carrière de notre compatriote. Suivons-le de piste en piste, au Congo.

Il entre à la Force Aérienne en 1954. Son entraînement tout juste terminé à Gossoncourt, il s'envole pour Kamina-base en 1956, en DC4, via Tripoli, Kano, Léopoldville, dans un ciel entièrement nouveau pour lui. Il ne sait pas encore que ce ciel deviendra bien vite le lieu de tous ses exploits. A Kamina il vit selon ses dires en vase clos. Rares sont les visites à Kamina-ville, plus rares encore la visite de la capitale pour le défilé du 21 juillet et par exception la visite du parc Albert. Cette dernière est restée gravée dans sa mémoire, pour son incomparable beauté. Au terme de sa formation, il revient à Coxyde pour achever son entraînement et recevoir ses ailes en 1957.

En 1964 il est de retour au Congo dans le cadre d'une assistance technique à la Force Aérienne congolaise (FATAC puis FAZA). Fin novembre il est à Kamina d'où il gagne Stanleyville qui vient d'être libérée par les forces conjuguées des parachutistes belges et le la colonne de l'Ommegang.


Jean-Marie Dupont à la base de Kamina

Pendant cette période il vole comme co-pilote sur les DC3 de la FATAC et plus rarement en hélicoptère H21, surnommé Banane. Les vols ont pour but de ravitailler les garnisons de l'armée congolaise (Kabalo, Kongolo, Kindu, Stanleyville, Kolwezi, E'ville, Paulis, Bukavu). Cette brève période de sa vie lui permet de voir de plus près la réalité du Congo indépendant. En mars 1965 il rejoint son escadrille à Florennes.

En 1970, il est désigné avec sept autres pilotes pour suivre en France le cours de moniteur de Mirage, la Belgique venant d'acquérir des Mirage 5 en remplacement de ses F84F. A leur retour ceux-ci prennent en charge la conversion sur Mirage de tous les pilotes des trois escadrilles de F84F. En sus JMD est désigné pour représenter le Mirage belge dans les meetings nationaux et internationaux. Cette expérience du milieu lui servira pour entrouvrir de nombreuses portes durant la suite de sa carrière.

En août 1978, l'ambassade du Zaïre à Bruxelles lui propose à brûle-pourpoint de prendre du service à la FAZA, comme instructeur Mirage. JMD ne donne pas de réponse immédiate, mais un ancien collègue, déjà actif à la FAZA comme instructeur Cessna, Yvan Somers, tente de le convaincre. Il apprend ainsi que le Général Kikunda (ex-Lothin), qui a eu l'occasion de l'observer lors d'un meeting en France, a pensé à lui comme moniteur chargé de redorer le blason de la FAZA. Après la déroute du Shaba, les Mirage sont restés pratiquement en permanence au sol. Cette insistance et le fait que la Belgique s'apprête à modifier les conditions de retraite de ses pilotes l'amènent à accepter l'offre de la FAZA.

A la fin de février 1979, il reçoit un coup de fil de l'ambassade du Congo : "Un C130 de la FAZA sera à Orly début mars, soyez prêt". Le 4 mars il s'embarque à Orly en compagnie d'André Dumont, également recruté, comme mécanicien. Tous deux se font une petite place parmi les caisses, les frigos, les téléviseurs… après avoir salué le Col N'goie, commandant de bord. L'avion met une éternité à taxier et consomme trop de fuel, le commandant s'étant perdu dans la nuit et le brouillard qui règnent sur les pistes. L'avantage de l'incident fait qu'il est directement dans le bain. Puis tout ça n'empêche pas l'avion d'atterrir enfin à Kinshasa. ➟


Base de Kamina EPA


DC-3 en opération dans le ciel congolais


Les Harvard de l'EPA de Kamina

Aéronautique militaire congolaise

Dès ses premiers pas à la FAZA, JMD se rend bien vite compte que les Mirage ne volent pas. De plus les mécaniciens français qui assurent l'entretien voient d'un mauvais œil un civil belge venir voler sur un avion militaire zaïrois, français de surcroît, et le Gén Kikunda ne semble pas avoir grande autorité sur les Mirage. Qu'à cela ne tienne, JMD se rabat sur les Cessna 150 et 310. C'est ainsi qu'il retournera à Kamina pour faire voler pendant une vingtaine de minutes la dizaine de Cessna qui y sont entreposés. Mais là n'est pas le pire des malheurs pour la FAZA. La vente clandestine de fuel, sur base de carnets de vol faussés, en est un bien plus grand. Les militaires, mal ou pas payés du tout, se payent eux-mêmes, chacun selon son grade et sa position. A Ndjili par exemple tel Mirage sans moteur est tracté deux ou trois fois par semaine sur le parking civil pour faire le plein, qui est aussitôt liquidé aux complices de tous bords. A Ndjili tel C130 décolle avec le plein complet, qui sera liquidé sans état d'âme aux escales. A ces petits profits, ni vus ni connus ou pour le moins tus et ignorés, s'ajoute la monnaie des passagers clandestins. Tel Cessna 310 atterrit à Ndolo, après 5 minutes de vol, pour aller vendre du fuel aux taxis qui font la queue.

En 1979, JMD est chargé d'aller chercher en Italie des Macchi MB326. Le convoyage se fait avec 4 pilotes italiens, du 29 octobre au 3 novembre. Dès le 5 novembre commence l'entraînement des pilotes zaïrois, avec des succès variés mais dans un total apaisement. Les Macchi étant la propriété entière de la FAZA, l'instructeur a les pleins pouvoirs, et JMD a enfin l'impression de servir à quelque chose. Il va atterrir avec ses élèves sur un maximum d'aérodromes pour faire connaître la FAZA à la population. L'opération convoyage est répétée en 1980. Et à son retour, miracle !, JMD est autorisé à voler sur Mirage pour le défilé du 30 Juin. Quelques autres vols sur Mirage suivront, mais pour l'essentiel les Macchi remplissent ses jours avec satisfaction. Un de ceux-ci lui causera pourtant bien des soucis. A Dakar où il est allé rechercher un Macchi tombé en panne lors de l'opération convoyage, il se fait dérober tous ses papiers. Puis pour comble de malchance il passe par la case prison à Douala où lors d'un contrôle militaire il se fait arrêter comme blanc aux commandes d'un avion zaïrois, sans papiers de surcroît. L'ambassade du Congo ne tardera pas à le tirer de ce mauvais pas. En 1980 toujours il est en opération à la frontière de l'Ouganda avec 4 Macchi, à partir de la base d'Isiro, pour contrer des bandes de pilleurs et violeurs qui se jouent de la frontière au large de Bunia et de Beni. En 1982, l'assistance technique italienne prend fin, et les Macchi entrent en léthargie.

Au début de 1983, JMD se fait engager par Scibe, la puissante compagnie de Bemba, pour piloter le C130 civil, fraîchement acquis, et quitte définitivement l'aviation militaire ce qui ne l'empêchera pas de reprendre les commandes d'un Mirage pour le défilé du 30 juin, pour l'édification de plusieurs chefs d'Etat et pour la gloire de Mobutu, alors qu'il ne l'a plus pratiqué depuis deux ans. Au Zaïre, l'aventure est un devoir autant qu'une chance.

La conclusion de JMD à propos des Mirage et de la FAZA est double : d'abord il reconnaît n'avoir pas découvert la potion magique capable de guérir la FAZA de ses vieux démons ; ensuite il estime qu'au contraire des Macchi le Mirage était inadapté au terrain, pour trop grande sophistication pour les mécaniciens congolais et trop faible souplesse pour les attaques au sol. Par contre, le Mirage était l'avion idéal pour la carte de visite du chef de l'Etat.


Une paire de 'bananes'


Dupe parmi les techniciens Macchi


Mirage congolais camouflé, au sol à Kamina

MARCEL DE PETTER A L'HONNEUR

Un de nos membres, Marcel De Petter, Celle pour les proches, originaire de Zele en Flandre orientale mais domicilié à Gingelom au Limbourg, s'est taillé une solide réputation dans le monde des Mirage 5 ayant équipé la Force Aérienne belge (1970-1994), pour de multiples raisons. Son compteur Mirage 5 affiche 3200 heures, en 17 ans de carrière, comme pilote opérationnel, comme instructeur et comme pilote de guerre durant la première Guerre du Golfe. Il eut l'insigne honneur de compter parmi les pilotes à la 8ème escadrille le Prince Philippe en personne, qui accomplit après son entrainement son premier et unique solo sur Mirage 5 dans le BA 19. De manière moins glorieuse mais tout aussi courageuse, Celle eut à s'éjecter deux ans plus tard du BA 19 au-dessus de l'Allemagne à la suite d'un bris de moteur ; avec chance certes (les neuf accidents précédents s'étaient terminés tragiquement) mais aussi avec la malchance de rester accroché dans des arbres à 20 mètres du sol, situation aussi inconfortable que périlleuse qui dura près d'une demi-heure. Le crash n'eut pas pour effet de le dégoûter du Mirage, bien au contraire. Depuis il n'a de cesse de reconstituer avec l'aide de tout son TEAM BD 09 'son' avion le BA 27 ainsi que le BD 09 situé à LRA (Limburg Regional Airport). Et il reste très actif parmi le groupe de vétérans de la Guerre du Golfe, soudés par leur aventure à partir de Diyarbakir en Turquie. Autre preuve de son attachement au mythique Mirage, est la monographie consacrée à l'ensemble de la flotte belge de Mirage 5, dont il fut la cheville ouvrière et dont la rédaction se calcule également en milliers d'heures de travail. L'opus, lourd de 448 pages abondamment illustrées (Edition MPA, Mirage 5 Pilots Association) dont couverture ci-dessous, a une allure de carnet de vol où chaque pilote belge est venu inscrire ses états de service, assortis des anecdotes les plus significatives (en 24 ans, 404 pilotes furent lâchés solo sur Mirage 5). Le Roi Philippe accorda le rare privilège de signer la préface. Et l'astronaute Frank de Winne n'est pas en reste pour vanter le Mirage 5.


Marcel De Petter dans son Mirage V

Quiconque s'intéresse à la Défense belge se doit d'acquérir l'ouvrage, accueilli par la presse comme le livre des superlatifs. Le fait exceptionnel que le livre est le fruit de la collaboration, coordonnée par le Commandant aviateur (en retraite) Marcel 'Celle' De Petter, de 36 auteurs pleins de passion pour l'avion, pilotes et techniciens réunis, issus de toute la Belgique, appartenant aux quatre escadrilles équipées à l'époque de Mirage 5, n'est pas le moindre de ses mérites.

Avis aux amateurs

Le livre sera disponible par envoi postal à l'adresse mentionnée clairement lors de la commande via l'adresse mail mirage5.book@gmail.com, dès réception et confirmation du paiement. Le prix du livre s'élève à 38 €/pièce plus frais d'envoi en Belgique de 8,5 €. Le paiement se fait sur le compte de la MPA BE28 9796 3610 8120 ARSPBE22 avec la communication : "Livre M5 B + Nom + Nombre"

Photos de la collection de MPA et de 'Celle' De Petter.


Mirage 5 BR, BA et BD


Alignement de Mirage sur la base de Solenzara en Corse



Couverture du livre Mirage 5 B

HISTOIRE D'UNE AMITIE (1)

Au-delà du témoignage (en quatre livraisons successives) qu'un ambassadeur honoraire nous livre sur l'amitié qu'il a nouée sur les bancs de l'université coloniale d'Anvers, qui à lui seul déjà nous apporte un éclairage réconfortant sur les relations entre Rwandais et Belges à l'époque, le lecteur découvre élément après élément le tableau au sein duquel une belle amitié a viré au drame.

PAR LOUIS JASPERS

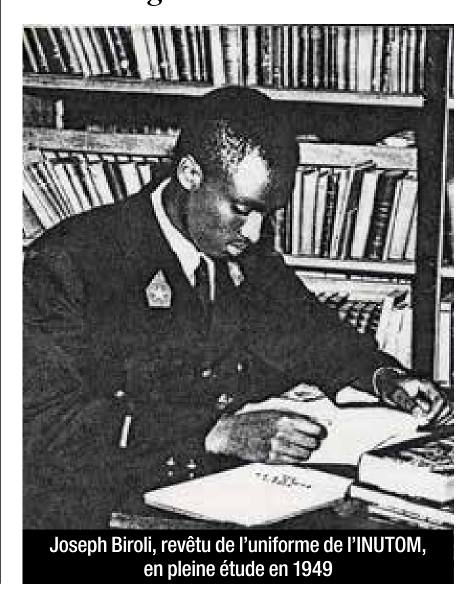
Joseph Biroli, fils du muganwa (prince de sang royal, descendant direct d'un mwami) Pierre Baranyanka, chef de la lignée royale des Abatare, grand chef à Kanyanza au Burundi, a été le tout premier étudiant universitaire originaire des Territoires sous Tutelle et du Congo Belge. Arrivé en Belgique début octobre 1949, il a commencé ses études à l'Institut universitaire des Territoires d'outre-mer (INUTOM), l'ancienne Université coloniale. Celui-ci formait les futurs administrateurs de la colonie et des territoires sous tutelle belge, à cette époque les royaumes du Ruanda et de l'Urundi. Joseph Biroli, étudiant hors contingent, dispensé de l'examen d'entrée, en a porté l'uniforme avec dignité et fierté, dès son entrée en octobre 1949. Le programme auquel il était soumis était le même pour tous. Jugeons-en.

Faculté des Sciences Politiques et Administratives (4 années)

Conditions d'admission :
la principale était d'avoir réussi l'examen d'admission qui comportait :
1) une épreuve de maturité comprenant le compte-rendu écrit et raisonné d'une conférence donnée aux candidats,
2) une interrogation portant sur la connaissance générale du Congo Belge et une conversation,
3) le plus important : l'épreuve d'admission comprenant un examen en latin, en mathématiques ou en histoire, au choix des candidats (j'avais choisi l'histoire). Pour être admis à suivre les cours, les candidats devront avoir obtenu dans l'ensemble les 7/10 des points.

Programme des études de la première année
Logique et méthodologie, Encyclopédie du droit et droit civil, Droit public, Histoire de la civilisation européenne, Géographie économique coloniale, Géologie et géographie physique, Ethnographie générale, Kiswahili, Littérature française, Histoire des littératures étrangères, Introduction à la botanique.

Régime d'internat
Les étudiants sont groupés en promotions. Sauf dispense individuelle accordée par le Ministre, ils vivent à l'Université sous le régime de l'internat mitigé; chacun dispose d'une chambre. Tous rentrent dans leur famille, du samedi matin au dimanche soir ou au lundi matin. Joseph Biroli avait sa base au couvent des Pères Blancs à Bouchout où il rentrait – au début tout au moins – pour les week-ends. Le port de l'uniforme est obligatoire, à partir de la 2° année de la Faculté (disposition voulue parce que la sélection des étudiants admis à la carrière coloniale se faisait par un concours à la fin de la première année qui devait admettre un nombre limité (contingent de 30 de mon temps) de futurs fonctionnaires). Ce contingent est fixé annuellement par le Ministre des Colonies. Admis dans ce contingent, les étudiants prennent l'engagement de servir la Colonie, après le couronnement de leurs études pendant au moins un terme de trois ans.
A son arrivée à l'aéroport Joseph Biroli a été accueilli par mon ami Jacques Guffens, fils du Secrétaire Général de l'université coloniale. Cela indique combien le recteur Laude était préoccupé de bien accueillir notre premier étudiant universitaire noir. A l'époque Jacques Guffens était étudiant en droit. Plus tard en 1955, il sera Administrateur Territorial Assistant, et mon Adjoint, à Kibuye, au Ruanda, et ensuite Magistrat au Ruanda et puis au Brundi. En cette qualité il participera, en 1961, au procès de Joseph Biroli accusé avec son frère Ntidendereza et de deux cousins, du meurtre du Premier Ministre et prince Louis Rwagasore.



Joseph Biroli, revêtu de l'uniforme de l'INUTOM, en pleine étude en 1949

Major de Promotion, je commençais ma quatrième et dernière année et le recteur Norbert LAUDE me convoqua et, avec fortes recommandations de prudence, me confia la délicate charge d'être le mentor de cet étudiant pas comme les autres. Nous avons tout de suite sympathisé et sommes devenus amis pour la vie, hélas, très courte pour lui.

Décision sage ou prématurée ?

En 1948, après la guerre, le Prince Régent Charles de Belgique, accompagné du ministre Wigny, entreprit un voyage en Afrique belge pour marquer la présence belge et manifester la gratitude de la Belgique à l'égard de la colonie, ses fonctionnaires et ses élites, Noirs comme Blancs, pour leur effort de guerre. Au cours du voyage la question des études supérieures des Africains a été soulevée, notamment par les milieux missionnaires, et les conditions d'admission examinées. A cette époque il n'était pas possible d'organiser des études universitaires sur place, faute d'équipements, de finances et surtout de personnel enseignant qualifié. Par conséquent il fallait envisager de faire venir les étudiants Noirs en Belgique. Cela soulevait d'autres problèmes et notamment celui de la qualité intellectuelle et morale des candidats éventuels et de leur faculté d'adaptation à un monde qui leur était complètement étranger. Il est apparu, lors du passage au Ruanda-Urundi, que c'est là, dans la caste dirigeante, qu'on trouverait sans doute le candidat le mieux préparé. Avec l'appui des missionnaires belges, le grand chef Pierre Baranyanka, filleul du gouverneur général Pierre Ryckmans, avait avancé la candidature de son fils Joseph Biroli. Cette candidature était fortement soutenue par le Résident de l'Urundi, Robert Schmidt, ancien de l'Université Coloniale qui sut convaincre Maurice Simon, gouverneur du Ruanda-Urundi. L'idée, rencontrant pas mal d'opposition dans tous les milieux, a pris du temps pour faire son chemin. En 1949 elle a progressé grâce à quelques défenseurs énergiques dont le gouverneur Simon. Celui-ci, dans sa lettre du 27 juin 1949, plaidant pour Biroli, écrit au ministre : "Il ne faut pas attendre que Louis Rwagasore – étudiant à Astrida – soit prêt, même si Mwambutsa, "par vaine gloriole", eut désiré que son fils fût le premier.". Toutefois, le Gouverneur Général Pétillon, dans cette lettre passée sous son couvert, a mentionné en haut son avis négatif. Il faut noter ici que les milieux coloniaux étaient généralement opposés à l'envoi en Belgique de sujets africains pour y entreprendre des études universitaires. Par contre le ministère des Affaires Étrangères y était favorable et faisait pression sur le ministre des Colonies. Ceci dans le but de satisfaire le Conseil de Tutelle. Nous retrouvons ici la traditionnelle opposition politique entre le ministère des Affaires Étrangères, désireux de satisfaire les "progressistes" partisans de la décolonisation et le ministère des Colonies qui voulait prendre son temps et préparer "avec une sage lenteur" la colonie et les royaumes sous tutelle à leur destin de nation libre et indépendante.

Un journaliste de La Libre Belgique note, assez crûment, concernant la candidature de Biroli : "Plus on le considère, moins ce cas d'exception se justifie. Il est évident que le ministère des colonies a voulu faire un geste plus spectaculaire que réfléchi. On a voulu donner un os à ronger au Conseil de Tutelle confondant faiblesse et diplomatie !". ➟



Université coloniale de Belgique à Anvers. Bâtiment de l'internat



Université coloniale de Belgique à Anvers. Entrée principale

Grâce aux interventions de certains milieux politiques et missionnaires en Belgique les choses avancent et dans sa lettre du 2-9-1949 le ministre P. Wigny écrit au Gouverneur Général : "J'ai l'honneur de vous communiquer la décision que je viens de prendre concernant Joseph Biroli, fils de Baranyanka. Il s'agit d'une expérience dont les enseignements seront utilisés pour fournir la solution adéquate des cas analogues qui ne manqueront pas de se présenter pendant la période qui nous sépare de l'ouverture d'un enseignement supérieur dans les Territoires sous Tutelle. Biroli devra se présenter à l'Inutom, av. Middelheim n°1 à Anvers, le premier octobre prochain. Il sera admis en première année dont il suivra les cours dans les mêmes conditions que les élèves réguliers". La décision du ministre Wigny tranche la question et le recteur Laude, dans sa lettre du 19-9-1949 l'informe de la reprise des cours le lundi 3 octobre à 10 heures. La lettre de la même date du Gouverneur Général ff. au Ministre annonce l'arrivée de Biroli à Bruxelles le 30 septembre et précise dans son dernier paragraphe : "Pour éviter toute difficulté que pourrait entraîner le logement de l'intéressé à Bruxelles, il serait opportun que l'Inutom, où il doit du reste se présenter le premier octobre, envoie quelqu'un pour accueillir Biroli à son arrivée et le conduire directement à l'Institut.". Ce qui fut fait, comme indiqué ci-dessus, par Jacques Guffens. L'Agence Belga du 26-9-49 annonce : Joseph Biroli, né à Rabiro (Ngozi), le 28-5-1929, est le premier indigène de l'Afrique belge admis à faire des études supérieures en Belgique.

Controverse sur l'opportunité de l'envoi à l'université en Belgique du premier Noir.

Cette décision a provoqué une très vive controverse dans la presse belge de l'époque contestant l'opportunité de faire suivre des études universitaires en Belgique par un ressortissant de nos territoires africains. Certains milieux l'estimaient prématurée : le journal La Métropole du 16-9-1949, sous le titre "Prudence ou Audace" a pesé le pour et le contre de l'admission des Noirs dans nos universités, et pour sous-titre : L'arrivée à Anvers d'un jeune noble de l'Urundi pose le problème dans toute son ampleur. Je cite quelques autres sous-titres de cet article : Un monopole à l'école libre ? L'exemple est donné ! Le moyen de ruiner notre œuvre colonisatrice ! Un cas exceptionnel et étrange ! Et encore : Le geste du gouvernement est spectaculaire, mais prématuré et regrettable.


Biroli parmi ses compagnons d'études

La presse flamande y consacra aussi quelques articles, plutôt favorables, en expliquant qu'il fallait y voir l'influence des missionnaires catholiques. La Gazet van Antwerpen rapporta toutefois qu'un ancien gouverneur colonial et ancien ministre y était opposé comme d'ailleurs les hauts fonctionnaires du ministère des Colonies. En réalité il s'agissait d'une controverse sur l'opportunité de procéder à ce moment à l'émancipation politique de nos administrés. A aucun moment l'aptitude intellectuelle de Biroli, principal intéressé, n'a été mise en doute.
La Libre Belgique s'est donné un peu de temps de réflexion et d'observation. Sous le titre : "Les Noirs et l'enseignement universitaire", elle écrit le 13-4-1950 : "Un cas exceptionnel et étrange"; je cite : «Revenons au cas très particulier du fils du chef Baranyanka qui, depuis plus de six mois, suit les cours à l'Université Coloniale. Nous ne connaissons pas ce sympathique jeune homme. La sollicitude du Département des Colonies est telle que rares sont les privilégiés qui peuvent le rencontrer en dehors de ses camarades d'étude.»

Je me sentais un peu visé car responsable de contenir le harcèlement des journalistes, visiteurs et visiteuses! Arguant qu'il eut été préférable de lui faire poursuivre ses études à l'École d'Astrida qui forme les futurs chefs, le journaliste poursuit : "Il y aurait reçu une formation beaucoup mieux adaptée à son rôle de chef car l'enseignement de l'université coloniale, comme de toute université européenne, suppose la connaissance d'une foule de notions qu'un Africain venant en droite ligne de son pays ignore complètement.

Il en découle une série de sérieuses difficultés comme un élève en ressent lorsque changeant de collège il se trouve dans un établissement plus "fort" dont les cours sont truffés de références à des connaissances qu'il ignore. Il sentira bientôt un complexe d'infériorité vis-à-vis de ses camarades. Cette expérience nous parait ensuite doublement dangereuse.
Si Biroli échoue, l'échec sera cuisant pour lui qui a été choisi parmi tant d'autres fils de chefs et qui est le point de mire de toute sa région étonnée du régime d'exception dont il jouit. Si, comme nous le souhaitons, il réussit devenant l'unique "universitaire" de son pays, ne risque-t-il pas, même malgré lui, de détenir un ascendant disproportionné sur ses frères noirs."
Je n'ai pu résister à la tentation de reproduire ces considérations qui, actuellement, nous paraissent si futiles et réactionnaires.
De toute façon, Joseph Biroli y a répondu de façon éclatante en se classant, dès la première année, quatrième parmi ses camarades de promotion.

A suivre. ■

DR LOUISE FLEMING

La revue se propose dans les numéros à venir d'esquisser quelques portraits de femmes parmi celles qui se sont illustrées à l'époque héroïque de la modernisation de l'Afrique centrale, dans un milieu traditionnellement masculin.

PAR ANDRE-BERNARD ERGO

Louise Cecilia Fleming est née le 28 janvier 1862 de père inconnu et d'une mère esclave, en Floride, dans une plantation près d'Hibernia dans le comté de Clay. Sa mère lui raconta que son grand-père était arrivé comme esclave aux États-Unis en provenance d'Afrique et qu'il y avait vécu près de l'estuaire du grand fleuve. Elle fut élevée par sa mère, occupée comme servante dans la maison du propriétaire de la plantation.
Dès son jeune âge, elle voyagea avec sa mère jusqu'à Jacksonville pour rejoindre l'église baptiste de Béthel créée en 1859 et qui comptait 290 fidèles, 40 Blancs et 250 esclaves noirs. En 1865, après la guerre civile, les deux communautés se séparèrent et formèrent chacune leur propre congrégation.
Après avoir terminé son éducation primaire, Louise Fleming poursuivit ses études pour devenir une enseignante. Ses études terminées, elle enseigna tout d'abord dans une école publique à Saint Augustine en Floride. En 1880, au cours d'une visite à Brooklyn, un ministre, impressionné par ses connaissances et la qualité de son enseignement, l'encouragea à rejoindre l'Université de Shaw en Caroline du Nord d'où elle sortit graduée en mai 1885.
Un an plus tard, elle reçut une requête de la Société missionnaire des Femmes baptistes à l'étranger lui proposant de devenir leur première et principale représentative pour l'enseignement au Congo. Louise Fleming accepta la proposition et devint la première femme noire à servir comme enseignante missionnaire à la mission de Palabala.



Louise Cecilia Fleming, petite fille d'esclave congolais, doctoresse et première missionnaire afro-américaine (1888) de l'EIC.

Elle profita de cette position pour envoyer des étudiants congolais aux États-Unis et la première de ces étudiantes arriva à Shaw en 1888 à l'âge de 14 ans (Estey Carolina) avec deux garçons, orphelins et frères.(1)
Durant son séjour à Palabala, elle entretint une correspondance abondante avec les autorités baptistes et avec sa mère. En 1891, sévèrement malade, elle fut contrainte de retourner aux États-Unis. Consciente des limites des soins médicaux prodigués au Congo à la population, en général et plus particulièrement en ce qui regarde son propre cas, Louise Fleming a décidé de suivre, dès 1891, une formation au Women's Medical College de Philadelphie, devenant la première femme d'origine africaine à rejoindre cette institution.

Son diplôme obtenu, la doctoresse Louise Fleming fut employée comme missionnaire médecin dans le Haut Congo, par son ordre des Femmes baptistes à l'étranger. Elle fut d'abord désignée (1895) pour le poste de la mission d'Irebu, près du camp militaire, et lorsque cette mission fut fermée en 1898, elle continua son service à la mission de Bolengi. Faut-il souligner qu'elle était la seule femme médecin noire de tout l'État Indépendant du Congo.

C'est à Bolengi, la même année, qu'elle contracta la maladie du sommeil. (2) Elle retourna alors définitivement aux États-Unis, à Philadelphie, où elle mourut de cette maladie en juin 1899 à l'âge de 37 ans. ■

Remarque.
C'est étrange que Georges Washington Williams n'ait jamais évoqué cette dame alors qu'elle était présente à Palabala au moment de son bref séjour au Congo (1890) et que Palabala était un passage obligé sur la route des caravanes ; bien mentionné sur le plan laissé par Conrad.

(1) *Dans la recherche du premier universitaire d'origine congolaise, c'est une piste qui n'a, vraisemblablement, jamais été explorée. Les noms de baptême des deux garçons étaient Henry Stevens et Robert Walker.*

(2) *Une endémie de trypanosomiase a sévi très sévèrement dans de nombreuses régions de l'EIC de 1896 à 1906 et y a tué des milliers de Congolais. Morts attribuées de manière étonnante à Léopold II. Le Père jésuite de Pierpont, dans une lettre à sa famille, mentionne des pertes allant jusque 80% de la population dans certains villages du Kwilu où il résidait et où il avait des catéchistes.*

CACHEZ CE NOIR QUE JE NE SAURAIS VOIR !

La mondialisation qui marque notre siècle a inévitablement un effet sur la culture de chaque communauté. La multi-culturalité qui est le lot de toutes les grandes agglomérations humaines actuelles pousse chacune d'elles à s'interroger sur certaines de ses coutumes, fussent-elles séculaires et bien ancrées dans les traditions. Certes le vivre ensemble a un prix, mais pas n'importe lequel.

PAR FRANÇOISE VANDERVENNET & EMILY BEAUVENT

Dans le présent numéro de notre revue, proche de Saint-Nicolas et de Noël, la polémique née autour du personnage du Père Fouettard, qui n'a pas manqué d'agiter certains réseaux sociaux, offre une belle occasion de lui consacrer quelques lignes. Avant de se lancer dans une croisade anti-Père Fouettard, il faut se poser quelques questions dont deux au moins sont essentielles : d'où nous vient-il et pourquoi est-il noir.

Après avoir répondu à ces questions, on pourra se demander s'il est vraiment justifié de voir dans ce personnage traditionnel des relents de colonialisme, de racisme ou d'esclavagisme. Foncer tête baissée dans ce débat sans information préalable et tirer des conclusions hâtives nous paraît un manque d'intelligence, un manque d'honnêteté intellectuelle et un manque de perspective historique.

1. Quelle est l'origine de Père Fouettard ?

Il fait partie des personnages qui assistent les distributeurs de cadeaux dans leur tâche, ici Saint Nicolas dont il est le bras armé : c'est lui qui se charge de punir les enfants qui n'auraient pas été sages : il leur assène des coups de fouet ou menace de les emmener dans sa hotte. On rencontre ces assistants partout où existe la tradition d'une distribution de cadeaux : outre Fouettard, on connaît Zwarte Piet aux Pays-Bas et dans les Flandres, Hans Trapp en Lorraine, Rasselbock en Souabe, Knecht Ruprecht ailleurs en Allemagne. D'autres noms sont plus étonnants : il est, toujours en Allemagne, Pelznickel (Nicolas en fourrure) ou Ruklaus (Nicolas du désordre), ce qui en ferait non seulement le bras armé de Saint Nicolas mais aussi sa face sauvage, donnant ainsi au bon saint une personnalité ambiguë. Tous ces "fouettards" se rattachent à la tradition de l'Homme Sauvage : ils sont velus, sombres, parfois recouverts de feuilles, de fourrure, de paille ou de pommes de pin ; ils manient fouet, massue, balai et portent un masque. C'est aussi un balai qu'emploient les sorcières pour se déplacer (comme la Befana, grande distributrice de cadeaux en Italie). De nombreux personnages du folklore traditionnel européen descendent de l'homme sauvage ou en ont gardé certains attributs : par exemple, le Gille de Binche a son ramon et le Sâvadje-Cayet du carnaval de Malmedy manie une massue ; "revêtu de planchettes de bois qui figurent des feuilles, le personnage représente un Noir : il est grimé et porte une perruque bouclée, des plumes de couleur sur la tête, des anneaux aux oreilles. Mais nous avons en lui plus qu'un simple Noir, né du XIXe siècle de ses récits de voyage et de ses conquêtes coloniales. La massue, autrefois d'étoupe et son surtout revêtu de lamelles de bois nous incitent à voir en lui un de ces hommes sauvages si nombreux dans le folklore, l'héraldique, l'art et la toponymie européens."

Par ailleurs, ethnologues, mythologues et folkloristes estiment que tous ces personnages se sont échappés de la Chasse sauvage. La Chasse sauvage hante le Cycle des Douze Jours entre Noël et l'Epiphanie : elle est menée


Fouettard. © Alain Delgoffe

par Wotan (Odin) qui conduit une horde de démons, de revenants, de créatures fantastiques, de guerriers et d'enfants morts sans sépulture.
Le valet de Wotan, le Chasseur sauvage s'appelle Herne en Angleterre, Hellequin (Arlequin) en pays francophones. Il transporte dans sa hotte les âmes des morts.
Tony Van Renterghem va plus loin dans les hypothèses : pour lui, Herne le chasseur sauvage est le descendant du shaman cornu qui apparaît dans les grottes néolithiques par exemple en Dordogne et en Ariège. Le shaman est masqué et cornu, et le plus souvent vêtu de peaux de bêtes.

Pour Tony Van Renterghem, le descendant direct du shaman cornu et donc de Herne le Chasseur est Saint Nicolas (et partant, Santa Claus) : ainsi s'explique l'ambivalence du personnage. Il aurait plus tard été sacralisé par l'Eglise chrétienne, toujours avide de et experte à récupérer d'anciennes croyances, mais son côté "sauvage" serait resté à son acolyte. Il existe une iconographie assez abondante qui montre un personnage cornu tenant les deux rôles de distributeur et de punisseur.

2. Pourquoi est-il noir ?

Pour répondre à cette question, il faut faire appel à la fois au symbolisme des couleurs et à certains choix de l'Eglise chrétienne. Le noir est presque partout associé à la mort, à l'affliction, au danger, à l'altérité, toutes notions qui échappent aux lumières de la raison (et de la foi).
Le système primitif des couleurs n'en connaît que trois, le noir, le blanc et le rouge, et, dans la christianité, le noir est devenu, avant l'an mil, la couleur de Satan. Cette symbolique n'a empêché ni la Reine de Saba, ni son descendant le Prêtre Jean, ni Saint Maurice, le patron des chevaliers, ni un des Rois Mages d'être noirs... mais, dans l'ensemble, le noir est mal perçu aux yeux de la chrétienté. Par conséquent, des personnages comme Herne le Chasseur et sa suite, issus d'un monde occulte sinon entièrement disparu et associés à la mort sont forcément noirs : les fouettards sont donc noirs...

Le fouettard allemand est entièrement noir et a pris en plus un aspect satanique sous le nom de Krampus ; cette imagerie est bien attestée au XXe siècle notamment dans les cartes de vœux.

3. Question subsidiaire : étant noir, pourquoi doit-il être un Noir ?

Le Père Fouettard farouche et menaçant est devenu dans nos régions un jeune page plutôt élégant dans son habit hispano-mauresque. La transformation s'est opérée semble-t-il au début du XVIe siècle, au moment où se généralisa la tradition des cadeaux. Il faut peut-être y voir un phénomène de mode, les "valets noirs" étant un ornement exotique et luxueux des maisons riches.

Conclusion

Il n'y a guère moyen d'arriver à une conclusion au terme de ces quelques réflexions qui ne sont même pas argumentatives. Si on en croit les ethno-anthropologues, les traditions de Saint Nicolas et de ses assistants (ergo, de Père Noël) remontent à la nuit des temps et, comme le dit Claude Lévi-Strauss "le développement moderne n'invente pas : il se borne à recomposer de pièces et de morceaux une vieille célébration dont l'importance n'est jamais complètement oubliée". ➡


Pelznickel, carte de jeu, New York 1898 John Grossman.


Christkindel et Hans Trapp, illustration de Kaufmann, fin XIXe Martyne Perrot

Il y a eu, pendant des millénaires, brassage et rebrassage de traditions liées au solstice d'hiver qui ont fini par donner le mélange moderne de nos célébrations. Fouettard – Zwarte Piet est très vieux, il est depuis très longtemps noir, depuis bien avant l'invention du racisme. Saint Nicolas – Fouettard, qu'ils descendent de l'Homme sauvage ou qu'ils sortent de la Chasse sauvage, forment une sorte de Janus, ils sont le rouge et le noir, la vie et la mort, la joie et le deuil. Saint Nicolas – Santa Claus s'est spécialisé dans la félicité, la fête, la joie ; Fouettard – Zwarte Piet est l'autre versant de la réalité, peur, mort, punition.

Notre époque a certes gommé cet aspect de Fouettard – Zwarte Piet –, mais cela ne peut nous empêcher de poser la question suivante : le grimage noir de l'un, la barbe, les moustaches et les sourcils broussailleux de l'autre sont-ils autre chose que les masques de l'Homme Sauvage et de Hellequin ?

Quand Tartuffe demande à Célimène de couvrir ce sein qu'il ne saurait voir, il ne supprime pas le sein, il demande de le cacher à ses yeux.

Si les censeurs désirent, à l'exemple de Tartuffe, couvrir, nier, cacher toute trace de racisme, s'ils s'essaient à l'éliminer des traditions, du langage, de l'histoire, de la littérature, du cinéma, de l'art, de la BD, etc., ils vont avoir bien du travail et cela ne sera jamais qu'une couverture donc, du travail inutile.

Il y a mieux à faire que de s'attaquer à Père Fouettard. ■

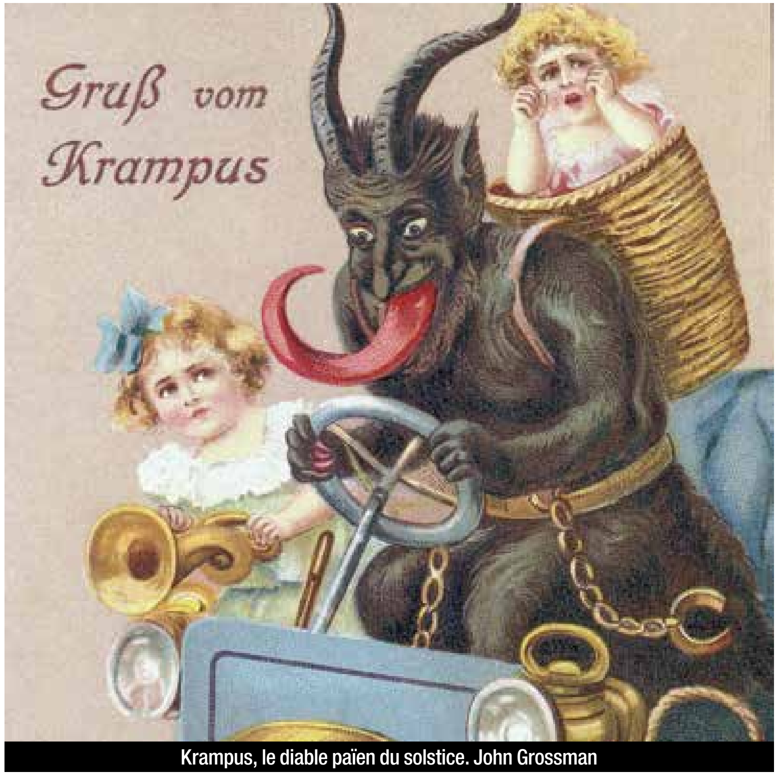


Black Pete, fouettard allemand, cornu, bienfaiteur et munisseur. XVIIe. Tony Van Renterghem

Sources

Ex Oriente Lux, numéros 48, 64 et 68. FREGER, Charles, *Wilder Mann ou la figure du Sauvage*, Thames & Hudson, 2016. GLOTZ, Samuel, *Le masque dans la tradition européenne*, catalogue du Musée international du carnaval et du masque, Binche, 1975. PERROT, *Martyne, Sous les images*, Noël, Seuil 2002
When Santa was a Shaman. The Ancient Origins of Santa Claus & the Christmas Tree, 1995; trad. fr. La fabuleuse histoire du PèreNoël, Ed. Du Rocher, 1996. Et aussi, de façon plus convaincante, UELTSCHI, *Karin, Histoire véridique du Père Noël du traineau à la hotte*, Imago, 2012.
PASTOUREAU, Michel, *Noir, Histoire d'une couleur*, Seuil, 2003
Le Père Noël supplicié, Les Temps Modernes, 1952





Krampus, le diable païen du solstice. John Grossman



Lecouteux JM dans Bruxelles, Nicolas Carlier, Weyrich, 2013

LE CO² POUR MASQUER LES VRAIES POLLUTIONS ?

Le climat, en notre période de réchauffement avéré, agite sérieusement les milieux scientifiques, au point que plusieurs camps se sont formés.
La revue saisit l'occasion d'une conférence dans le cadre de ses Mardis pour donner cette fois la parole au professeur Claude Brasseur.

PAR CLAUDE BRASSEUR

L'homme consomme beaucoup d'énergie fossile ! Depuis la guerre de 39-45, en gros, presque toute l'énergie consommée est de l'énergie fossile (80%). Pétrole, gaz, lignite, charbon polluent si on laisse ces carburants brûler comme on brûle par exemple le bois en Afrique… et c'est ce qu'on fait : peu de filtrages sont appliqués, aucune précaution n'est prise pour préserver notre santé et nous devons bien constater que les maladies liées à la pollution se multiplient… On a trouvé une «solution» dans les énergies dites «vertes». La gigantesque escroquerie des énergies intermittentes qui a coûté plus de 3 mille milliards de dollars, mène à la mort des économies occidentales à cause du prix à payer… et elle n'évite en rien les vraies pollutions, les augmente même, comme en Allemagne où le manque de vent qui actionne les éoliennes est compensé par des centrales thermiques au lignite. Le gaz, moins polluant que le lignite, a été jugé trop cher…Cette «solution» convient à merveille à ceux qui bénéficient des avantages que se font offrir les énergies «vertes» ! Les 3 mille milliards de dollars n'ont pas été perdus pour tout le monde…La vraie solution eut été un accord international – l'ONU aurait pu se rendre utile – prévoyant un contrôle sur le filtrage réel des gaz produits par les cheminées. Ce filtrage eut coûté entre 1 à 10% de l'escroquerie éolienne et… la planète pouvait bénéficier de ce gaz carbonique bénéfique (CO_2) qui la verdit, gaz carbonique qu'elle n'avait plus eu en aussi bonne quantité (400ppm) depuis longtemps, gaz carbonique qui ne joue aucun rôle dans la température de la planète ! (1) Non, les escrocs qui ont le pouvoir ne l'ont pas voulu ; ils auraient dû investir dans l'installation de filtres qui ne rapportent pas assez d'argent, seulement la santé de leurs concitoyens, alors que, maintenant, ils gagnent des milliards en investissant dans la crédulité, la peur, la soumission de leurs concitoyens en multipliant les éoliennes.

Pour être complet en ce qui concerne les cheminées industrielles, rappelons que le panache blanc des centrales n'est, tout simplement, que de l'eau. Elle se voit, la vapeur d'eau… tandis que la pollution qui nous détruit ne se voit pas… on n'en parle donc pas ou si peu. Actuellement, la Chine est le pays le plus polluant de la planète.



Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

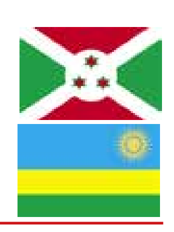
Elle ne fait pas fonctionner les filtres, son industrie se développe à une vitesse vertigineuse, sa pollution augmente en proportion ! Une mesure utile eut été de décider que la Chine – comme d'autres – ne pourrait commercer avec l'Occident que si ses produits étaient propres… propres grâce à des centrales propres. L'électricité deviendrait un peu plus chère en Chine et donc nos délocalisations seraient moins intéressantes. Par contre, elle serait nettement moins chère en Allemagne qui cesserait de polluer toute l'Europe occidentale ! Bref, faire du bienfaiteur chimique de l'humanité, le CO_2, l'ennemi public n°1 est la tromperie géniale qui empêche de consacrer les moyens disponibles à la lutte indispensable contre les pollutions. La lutte contre le CO_2 réserve tous nos moyens à ceux qui ont l'intelligence, le manque de conscience, la convoitise nécessaires pour se remplir les poches. On ne nous en parle guère mais il y a toujours une source d'énergie renouvelable plus économique et moins polluante que les énergies dites "vertes » ! (2)

(1) Th. Allmendinger, *The Refutation of the Climate Greenhouse,* Theory and a Proposal for a Hopeful Alternative, Environment Pollution and Climate Change (par exemple)

(2) La géothermie fait des progrès énormes ainsi que le solaire et le nucléaire de 4e génération. Précisons que l'isolation des bâtiments ferait économiser jusqu'à 20% de l'énergie !



Vie des associations



Calendrier des activités en 2018

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 20 25 70 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

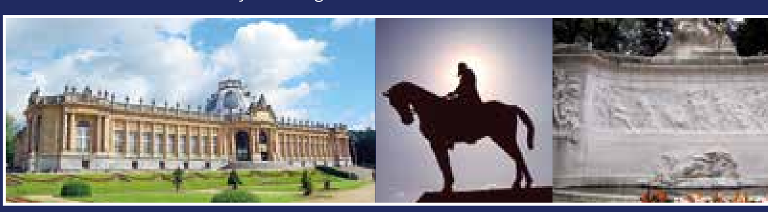
2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt												
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	10 G	4 AF	7 F	4 F	6 B	29 F	4 V 21 E	5 P	5 F	3 F	7 F 11 E 15 E	5T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47			3 AW			2 B			8J	18 J		1H
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 0486 74 19 46	13 P	13 M 25 P	25 AB	21 P 29 L		9 J			1 E	7 L	11 E	16 D
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0496 20 25 70	22 M 28 AB			19 M 29 L			15 E			7 L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be										6 BN		
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50	10 G		22 G			16 AW				28 B		
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		14 M	17 AW		9 M	17 E				17 M		
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				16 A								
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	9 G 16 C	20 B	5 A 27 C	24 C	24 C 25 L	9 P		7 L Q	P 11 C	P 15 J	16 C 24 P	10 P
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069					12 AB							
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - Belgïe-Congo Verbroerderd) m.faeles@live.fr				27 AMG								
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	20 D		10 B			16 E				6 B		
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be			10 A									
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15				21 J								
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	9 O 13 K 23 O	6 O 20 O	4 O 15 K 18 O	1 O 12 K 15 O 29 O		31 O	14 O 28 O	9 K 12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	7 O 11 K 21 O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be						30 J		25 J		19 K		23 N
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/		17 P	4 AP	22 PQ	27 PQ			5 JV		21 PQ		1 P
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33	10 G					16 AGW 30 Q				28 B		
OMMEGANG (asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com) 02 759 98 95	23 M			7 E 17 M 26 AW	18 E	23 V	15 E 27 M 21 E			23 M	11 E 15 E 22 J	11 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises au Portugal)						9 J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93							25 J					
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)	21 I					15 P						16 W
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			17 AW		26 G						24 BP	
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)										28 A	9 X	2 T
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				16 A								
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be						21 M & A						
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31				14 AW						13 W		

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir ou de l'amitié/hommage/commémoration, Te Deum/défilé. . **F** = gastronomie. **G** = vœux, réception, cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée, fête patronale. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique, promenade. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.



UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen





N° 14

Réouverture du Musée de Tervuren

Les préparatifs pour la réouverture du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, le 8 décembre 2018, entrent dans leur phase finale.

Plusieurs articles de journaux, des interviews, notamment du Directeur Général M. Guido Gryseels, insistent sur une approche radicalement nouvelle, privilégiant l'inclusion des Africains eux-mêmes dans le narratif.

Une telle adaptation qui veut élargir le point de vue est logique et parfaitement normale: inclure plus explicitement les Africains comme acteurs et auteurs de leur civilisation, de leurs apports, et de leurs spécificités. Sous cet angle le Musée renouvelé s'inscrit dans l'air du temps. Partout, les Musées érigés pendant les périodes coloniales privilégiaient l'angle de vue des colonisateurs et l'action de la puissance coloniale par rapport au pays, et aux populations locales.

Dans cette mise à jour, des arbitrages s'avèrent nécessaires. Faut-il introduire un équilibre et présenter au public d'aujourd'hui et de demain, en termes objectifs, à la fois les réalisations et les faiblesses, les excès et les prouesses, les acquis d'un développement intensif et les servitudes de la domination extérieure ? Faut-il ajouter au regard des colonisateurs, le vécu et le ressenti des Africains eux-mêmes ?

Notre réponse est positive, sans réserve: présenter des faits objectifs, permettre aux visiteurs de repartir avec des connaissances approfondies et nuancées de l'histoire des hommes, femmes, enfants, familles, missionnaires, idéalistes, aventuriers profiteurs, investisseurs développeurs, … qui se sont non seulement côtoyés, mais ont – ensemble – Africains et Européens, réalisé la prouesse de conjuguer dans ce vaste 'cœur de l'Afrique' l'une des plus intenses mutations alliant protection et respect des riches cultures déjà florissantes au développement spectaculaire d'une puissance économique émergente, à la faveur d'un système de promotion généralisée de toutes les couches des populations.

Un puissant courant de pensée à la mode, tend à ne vouloir retenir que les aspects négatifs de la colonisation, à accréditer des thèses d'abus, d'exactions, de racisme.

Toute personne qui veut entendre les faits, vérifier les réalités, évaluer les résultats, admettra qu'il s'agit là d'un mouvement de balancier excessif injustifié qui tronque l'Histoire. Comment expliquer autrement que par un sentiment généralisé d'appréciation des progrès multiformes par les plus larges segments des populations, dans l'esprit du temps, le fait que la période coloniale Belge ait pu s'effectuer avec un minimum d'agents expatriés, avec un minimum d'éléments de la Force Publique, avec une collaboration intense de toutes les forces vives du Congo (Administration coloniale, chefferies, grandes sociétés, missionnaires, planteurs, travailleurs formés, agents de santé...).



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué : Robert Devriese
Comité exécutif permanent (CEP)
Guido Bosteels, André de Maere d'Aertrycke, Robert Devriese, William De Wilde, Renier Nijskens, André Schorochoff, Paul Vannès, Jos Ver Boven, Françoise Verschueren, André Voisin.
Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.
Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos : Fernand Hessel
Adresse technique : fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URCB
22 URFRACOL
23 VIS PALETOTS

Les concepteurs de la modernisation du Musée pécheraient par un grave mépris de l'Histoire, s'ils se laissaient guider uniquement par des courants "revanchards", "négationnistes" en oblitérant les apports objectifs déterminants liés au fait colonial de la Belgique.

■ Robert Devriese

Agenda trimestriel

Activités internes

25.09.18 : Réunion de travail avec A. Schorochoff – liquidation Fondation Muller
30.10.18 : Comité exécutif UROME

Activités externes

26.10.18 : Forum MDC
Réunion de travail avec M. Faeles - Fraternité Belgo-Congolaise
23.10.18 : Projection " Kinderen van de Kolonie" - AfrikaMuseum

Appel insistant à collaboration

Chaque membre de l'UROME est prié d'apporter sa contribution à la recherche des monuments et autres vestiges relatifs à l'œuvre belge en outre-mer (avec photos légendées) en Belgique, en Afrique centrale et dans le monde, de même qu'à la défense de celle-ci.
(par articles, lettres et mises à disposition de photos et autres documents).

La preuve par les chiffres

• Au 1er janvier 1959, le Congo belge comptait environ 14 millions d'habitants, avec une population non africaine (essentiellement européenne) de 115.157 (dont 87.736 Belges, 5.361 Portugais, 3.718 Italiens, 3.483 Grecs, 2.380 Français, 2.674 Britanniques, 1.357 Néerlandais, 2.030 Américains, 825 Suisses, 539 Luxembourgeois et en moins grand nombre, des Suédois, des Canadiens, des Allemands, des Polonais, des Espagnols, quelques Turcs, des Norvégiens, des Russes, des Danois et des Asiatiques).

• Chaque année, 6 millions de Congolais, à peu près la moitié de la population, passaient gratuitement une visite médicale indépendamment de ceux qui allaient consulter pour des affections précises. Ces soins médicaux étaient gratuits. En 1956, le pays comptait 2.268 hôpitaux et dispensaires, 315 léproseries et 316 maternités. Au réseau officiel, il faut ajouter les institutions privées et les missions qui ensemble représentaient 6.000 centres médicaux totalisant 86.000 lits, soit un lit pour 160 habitants. Le personnel médical comptait 850 médecins et plus de 8.000 auxiliaires médicaux et agents sanitaires (Congolais et Européens).

• Sur le plan transport, le pays disposait d'un réseau routier de 195.213 km, un réseau ferroviaire de 5.241 km (dont plusieurs centaines de km électrifiés) et de voies navigables de 14.597 km. Le trafic aérien était assuré à travers 3 aéroports internationaux et plusieurs dizaines d'aéroports secondaires.

• Au cours de l'année scolaire 1959/1960, 1.682.195 enfants étaient scolarisés, soit la quasi-totalité des enfants en âge d'études primaires. Dans l'enseignement secondaire ou professionnel, on recensait 59.393 élèves. 763 étudiants fréquentaient les cours des diverses facultés universitaires.

• En matière d'énergie, le pays disposait d'une trentaine de centrales hydroélectriques et d'une centaine de centrales thermiques couvrant les besoins en énergie des villes et des industries.
La puissance installée était de 700.000 kW, avec une énergie produite : 2.800.000.000 kWh.

• Sur le plan économique, au 31 décembre 1959, 1.473.330 Congolais étaient salariés (et payés !). L'indice du niveau de vie du Congolais a augmenté entre 1950 et 1957, de 100 à 176,1. En 1958, le PIB par habitant était de 90 US$ (il était le plus élevé d'Afrique).
Une étude récente du Fonds Monétaire International a calculé que pour rattraper le niveau de vie connu au Congo en 1959, à raison d'une croissance de 5% par an, il faudrait attendre l'année 2075 (soit 115 ans après l'indépendance). ■

© Groupe "Et si nous parlions d'histoire ?"
Publication de Benjamin Babunga Watuna
sur Facebook, 2017.


Buste de Léopold II dans le parc du MRAC à Tervuren. © F. Hessel (3 mai 2005)

Échos des mardis

A partir du présent numéro, la revue poursuit le survol des journées de projections et des sessions du Forum, non plus dans le tronc commun de la revue, pages 4 à 7, mais dans la partie réservée à la vie des associations, pour être plus en phase avec les activités des associations partenaires.

PAR FERNAND HESSEL

Journée du 9 octobre 2018

La journée débute par la présentation du témoignage de Fernand Hessel, ancien coopérant totalisant 50 ans d'Afrique, 40 au Congo démocratique et pays riverains, 10 en zone guinéenne, en incluant les missions obligatoires au siège à Bruxelles. L'interviewé appartient à la génération postcoloniale, n'étant arrivé au Congo qu'en 1964, une paire de mois avant que les paras belges ne sautent sur Stanleyville. Il brosse à grands traits ce que fut la coopération éducative de la Belgique jusqu'en 1990, année où les coopérants belges furent retirés, sonnant le glas de la coopération de carrière. De 1990 à 2001, la coopération bilatérale directe d'essence structurelle cède le pas à une modeste coopération indirecte (ONG et universités) pour reprendre timidement en 2001, dans un tout autre partenariat : la conception de l'aide passe sous contrôle des Affaires étrangères et l'exécution est confiée par contrat à une agence d'exécution. Le témoin, grâce aux fonctions qui lui ont été confiées (adaptation des programmes, inspection itinérante, 'baccalauréat', formation des cadres) a eu l'opportunité de parcourir en d'innombrables missions la totalité du Congo. Il est plein d'enthousiasme pour le bouquet final de la coopération bilatérale directe, composé d'appuis aux six secteurs primordiaux de l'éducation congolaise : les programmes et le matériel didactique (CEREDIP), l'inspection de l'enseignement (IGE), le diplôme de fin d'humanités (EXAMEN D'ETAT), la formation des cadres (IFCEPS), la formation continuée (SERNAFOR) et le contrôle de la paie des enseignants (SECOPE).

- En deuxième partie de la matinée, le prof. Claude Brasseur fait un exposé, aussi surprenant qu'intéressant, sur le véritable rôle du CO_2 dans le réchauffement climatique. Il prend le contrepied des théories généralement défendues. Voir son article inséré dans le présent numéro (page 39).

- Dans l'après-midi, ceux qui ne sont pas tentés par la sieste, après la moambe du chef Hofman, ont droit à une belle évocation, sous forme de témoignage, du Père Raphaël de la Kéthulle de Ryhove, scheutiste, mieux connu sous le surnom de Tata Raphaël, grand pédagogue du 'mens sana in corpore sano' et constructeur audacieux du stade qui porte son nom. Le témoignage est assuré par son neveu, le Père Henri de la Kéthulle de Ryhove, jésuite, et le Père Bollen, scheutiste, premier préfet de l'école d'éducation physique ouverte dans le stade (qui évoluera en Institut supérieur d'Education physique à partir de 1964). La boutique de l'association met en vente un DVD relatif à Tata Raphaël. ■



1990 IFCEPS Kisangani Inspecteurs en stage d'un an entourant leur formateur



1966 Stade Tata Raphaël à Kinshasa. Leçon de volley à l'ISEP

Journée du 13 novembre 2018

En lever de rideau, témoignage de Pierre Butaye, ir agronome au Congo de 1946 à 1973, qui patronna le documentaire Agronomes et Vétérinaires au Congo Belge, en vente à la boutique de MdC. Les têtes de chapitre du documentaire permettent de se faire une idée assez complète du secteur : la contribution au développement, la vie en milieu agricole, la main-d'œuvre et le paysannat, les relations avec la population congolaise.

- La pièce de consistance du Mardi concerne la conférence du Prof. Jean-Claude Heymans (UNIKIS & ULg) sur le Braconnage des parcs africains et les solutions d'avenir, aussi intéressante que passionnante, tout à fait dans les préoccupations du moment de surcroît.
Jean-Claude Heymans, à force de parcourir et d'opérer les recherches utiles sur les aires protégées et la conservation des écosystèmes tropicaux, pendant 72 ans, à dater de son arrivée avec ses parents au Congo encore belge en 1946, dégage des pistes d'avenir pour contrer le braconnage des parcs africains et surtout pour consolider la sauvegarde des parcs et réserves. Sa spécialisation en zoologie et écologie, auquel il sied d'ajouter son sens de la solidarité entre les peuples, en fait un véritable pionnier de la conservation de la nature en Afrique.
Voir aussi la recension de son livre, Parfum de savane, Odeur de sang, dans la Bibliographie, en fin de magazine.

- Comme le lecteur l'aura lu à la page 3, le film Bienvenue à Marly-Gomont, initialement programmé pour ce mardi, est reprogrammé au 12 février 2019, pour la bonne raison qu'il n'était pas disponible à temps. Ce 13 novembre fut projeté le film Rhino Dollars, parfaitement en phase avec la conférence du prof. Heymans faite en matinée. Le documentaire réalisé par Olivia Mokiejewski et produit par Arte s'inscrit parfaitement dans l'actualité, respect de la biodiversité oblige. La technique du thriller dont use la cinéaste fait le reste pour que son impact soit déterminant.

La mise à mort d'un rhinocéros au zoo de Thoiry, le 7 mars 2017, aura eu pour effet de déclencher une indignation salutaire. Et la sauvegarde de l'espèce, en danger de disparition imminente (les experts estiment sa survie à 20 ans, si rien ne vient inverser la tendance), s'est hissée au rang de priorité absolue. Ce n'est pas le moindre paradoxe de notre civilisation que seul le sensationnel est encore capable de réveiller les consciences.
Le commerce de la corne du rhinocéros, tant convoitée par certains peuples de la Terre pour ses effets soi-disant aphrodisiaques, est interdit depuis plus de quarante ans, mais son trafic est resté florissant. Au marché noir, les prix atteignent des niveaux invraisemblables (en moyenne 30.000 € le kilo).

En Afrique, le carnage est quotidien. La chaîne, contrôlée par une véritable mafia, compte des complices partout dans le monde : “rangers ou policiers corrompus, petits braconniers, revendeurs africains, trafiquants asiatiques, jusqu'aux sorciers offrant leur protection en échange d'une modique rétribution”.

La pauvreté des intervenants au bas de l'échelle ne fait qu'accroître le danger : “Quand je vois le rhino, je vois de l'argent.”
La cause a trouvé en Olivia Mokiejewski et son équipe des alliés précieux. ■


Rhinoféroce décorné par précaution


Conférence de J.C. Heymans sur la bio-diversité. Photo D. Depreter

Échos du forum

254 (29.06.18)

Parmi les invités comme parmi les membres, il est surtout question de livres. La colonisation belge appartient à l'Histoire et les témoins directs se font de plus en plus rares, les livres sont donc devenus primordiaux.
Jean-Marie Dubetz est venu présenter son livre récent Le rire du jeune crocodile, où il raconte son enfance au Congo belge de 1950 à 1960. Son père travaillantt à l'OTRACO, il eut l'opportunité de sillonner fleuve et rivières. 1960 sonnera l'heure de l'exil. Une recension du livre est faite dans la Bibliographie du n°47.
Jean-Claude Heymans est venu annoncer la sortie de son prochain livre Parfum de savane, Odeur de sang, dont il est question sous la rubrique Echos des Mardis dans le présent numéro.
Thierry Claeys-Bouuaert invite les participants à lire un livre paru récemment sur les opérations militaires de 1994 au Rwanda : G. Ancel, Rwanda, la fin du silence (voir recension dans le n°46).
Robert Van Michel recommande la lecture du livre de Jean-Pierre Hallet, Le Congo des Magiciens, qui dresse un tableau passionnant des dix dernières années de la colonisation, à l'est du Congo belge ; où il est même question du vaillant administrateur de territoire André de Maere d'Aertrycke.
Paul Vannès s'engage à contacter Marc Quaghebeur pour connaître les titres qui figurent dans la collection qu'il dirige et qui sont d'intérêt africain (Archives & Musée de la Littérature).
Enfin Fernand Hessel ouvre une vitrine sur une trentaine de titres ayant trait à l'Afrique subsaharienne, parmi lesquels quelques anciens. ■

255 (31.08.18)

Un premier bilan est fait de l'exposition organisée par MDC&RU à Loverval, en date du 25 août 2018. L'association se réjouit d'avoir réuni un grand nombre de membres et sans doute de futurs membres, pour l'exposition d'abord, la cuisine africaine ensuite et le plaisir de partager un bon moment ensemble enfin. Parmi les visiteurs il se trouve un nombre significatif d'Africains, dont une délégation de l'Ambassade du Congo et la propre fille de Moïse Tshombe, Chantal Tshombe, accompagnée de son mari. Un reportage abondant sur l'événement sera fait dans le n°47 de la revue (septembre 2018), sous le titre de Le rendez-vous de Loverval.
Etienne Loeckx recense pour la parfaite information des membres les manifestations actuelles en rapport avec l'Afrique : exposition de l'Africamuseum hors les murs au Palais d'Egmont, exposition sur Lumumba aux Halles Saint-Géry, les expositions de circonstance au Musée de l'Armée, l'exposition au Musée africain de Namur, ouverture au public du Vieux château à Sart-lez-Spa, entièrement dédié à l'artisanat africain, dans le cadre de Wallonie insolite 2018. ■



Tableau de Chéri Samba 2008 servant de couverture au dépliant de l'Expo temporaire du MRAC au Palais d'Egmont

256 (14.09.18)

Après les formalités relatives à l'approbation du compte-rendu de la session précédente et après avoir entendu Michel Faeles sur la distribution de son dernier ouvrage, la matinée est consacrée au visionnage des séquences filmées réunies avec beaucoup de patience et de dextérité par André Filée. ■

257 (28.09.18)

Les invités sont nombreux et d'horizons variés : le cinéaste Gilles Coton, le pasteur Félix Mutombo-Mukendi, le prêtre Divin John Beya, le président de Dynamik Congo. Gilles Coton a l'intention de réaliser un film sur le massacre de Kongolo en 1962 qu'il compare à celui de Tibhirine. Félix Mutombo et John Beya vont essayer d'établir des contacts avec la diaspora congolaise. Les participants (Schorochoff, Claeys Bouaaert, Loeckx et Depreter) font rapport sur la conférence à Tervuren. Daniel Depreter a eu l'occasion de filmer un grand nombre d'interventions. Certaines capsules sont déjà visibles sur YouTube sous Egmont Institute. Pour les sessions à venir du Forum, Etienne Loeckx est pressenti pour proposer un thème. Le 3 octobre 2018, un nouveau lot de 150 témoignages sera remis au MRAC. Chaque dossier comprend un DVD, la transcription, l'analyse du témoignage avec minutage des séquences, la fiche d'identification et la convention signée entre l'interviewé et MDC. Des témoignages nouveaux sont envisagés, à convenir avec l'équipe en charge : D. Depreter, E. Loeckx et G. Dierckens. Des journalistes ont demandé d'interviewer A. de Maere d'Aertrycke, Emily Beauvent, Guido Bosteels. Tout semble indiquer que les médias se mobilisent dans la perspective de l'ouverture prochaine de l'AfricaMuseum. ■

258 (12.10.18)

P. Vannès et G. Bosteels font rapport sur leur entrevue avec le directeur du MRAC, à l'occasion de la remise des 150 DVD. A cette occasion les responsables de MdC et d'Afrikagetuigenissen présentent une série de requêtes, avec des succès divers. Le rédacteur en chef de la revue, faute de pouvoir bénéficier des critiques de la part du Forum, la revue venant d'être distribuée, saisit l'occasion pour faire état de difficultés sérieuses avec le graphiste, qui à terme peuvent conduire à son retrait de la revue, si des mesures énergiques ne sont pas prises au niveau du conseil d'administration. Il estime que la seule manière d'opérer un contrôle sur la mise en pages de la revue est d'obtenir la signature du bon à tirer. Il saisit l'occasion pour réclamer également le droit de signer à l'occasion un éditorial, lequel était réservé jusqu'ici à l'administrateur délégué. Il importe qu'un rédacteur en chef puisse entrer en contact avec le lectorat de la revue qu'il dirige. ■

259 (26.10.18)

M. Stephan Israël, correspondant à Bruxelles du quotidien suisse Tages-Anzeiger, invité d'André Schorochoff, pose des questions intéressantes, surtout qu'il vient de rencontrer la direction du MRAC. L'association MDC&RU a-t-elle été associée aux préparatifs de la réouverture du musée ? Quelle est l'importance du Congo dans l'histoire de la Belgique ? Que faut-il penser des écrits de Hochschild et de Van Reybrouck sur le Congo ? Pour le musée, MDC&RU vit dans l'expectative. Daniel Stevens, expert en conservation du patrimoine, qui a eu l'occasion de visiter le nouveau musée en gestation, avoue qu'il n'a vu aucune trace de la lutte des Belges contre l'esclavagisme. Un débat intéressant s'instaure autour de l'importance du Congo dans l'histoire de la Belgique. M. Félix Mutombo-Mukendi rappelle que la Belgique et le Congo ont une histoire commune, qui implique un partage des responsabilités. Il est primordial que quiconque s'invite au débat sur cette histoire lise les nombreux livres écrits sur l'EIC et le Congo belge.

André de Maere d'Aertrycke évoque le livre de Frederick Starr The truth about the Congo (1907), qu'il s'occupe de traduire. André Schorochoff dit beaucoup de bien du reportage de Tom Marvel paru sous le titre de The New Congo (1947), traduit en français.

La restitution des biens culturels au Congo est également mise en débat, mais la problématique est loin d'être résolue, surtout que la France vient de prendre des positions fort progressistes en la matière.

Il est également question de rédiger une plaquette à mettre à la disposition des journalistes attendus en grand nombre (on parle de 300, venus de tous les horizons) à l'ouverture de l'AfricaMuseum. Limitée en un premier temps au seul Congo belge, cette plaquette sera étendue à l'EIC et à la période postcoloniale. L'opération étant menée en synergie avec l'UROME, toute la clarté n'est pas encore faite sur les tenants et les aboutissants.

La photo ci-jointe, prise à la Warande de Tervuren, illustre parfaitement l'ambiance qui règne au Forum. Un bon repas pris en commun, avec le sourire d'Aurélie, font passer au second plan toute irritation que les débats ont pu faire naître. ■



Détente et gastronomie à la Warandepoort, avec la charmante hôtesse Aurélie, le 26.10.18.

Plaidoyer royal pour les Virunga

Le Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer (CRAOM), le plus ancien de nos cercles et aussi le plus prestigieux, n'a pas pour habitude de lésiner sur les moyens. A fortiori quand il s'associe au Cercle Royal Gaulois, il atteint des sommets. Il fallait donc pour le moins une princesse pour optimiser le plaidoyer pour la biodiversité.

PAR FERNAND HESSEL

La conférencière annoncée n'est autre que SAR la Princesse Esméralda en personne dont l'engagement pour la biodiversité est bien connu dans le milieu des défenseurs de la planète telle qu'elle nous fut léguée. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les titres de sa production : le livre Terre, agissons pour la planète, il n'est pas trop tard, Racine, 2011, le film Virunga en 2016, sans oublier les nombreux articles et conférences sur les différents fronts où sévit la menace. Puis quand elle écrit sur son père, le Roi Léopold III, c'est encore de la sauvegarde de la nature qu'il s'agit au premier chef.

La conférencière accuse un léger retard, pour raison liée au trafic (possiblement aussi au Brexit, ironisera le présentateur), car elle vient de Londres. La participation est maximale, comme chaque fois lors des grandes rencontres, et le silence des auditeurs fait impression, comme s'ils s'imprégnaient d'avance de la portée du message royal qu'ils sont venus recevoir.

L'entrée en matière porte d'abord sur l'engagement permanent de la famille royale belge dans la sauvegarde de la biodiversité au Congo.

Le parc des Virunga (anciennement parc Albert), premier parc d'Afrique, y fut créé dès 1925. Puis est abordée la menace qui pèse lourdement sur l'avenir des Virunga, principalement pour cause de braconnage, de manœuvres en vue de l'exploitation de son sous-sol et



d'impréparation des populations riveraines à une intégration harmonieuse dans le système. Le rôle exceptionnel du Prince de Mérode comme conservateur est souligné.

Le plaidoyer proprement dit révèle une conférencière parfaitement documentée et entièrement engagée pour les Virunga, où se devine la passion pour l'Afrique centrale ancrée dans les gènes familiaux.

Dans son appel à l'action, la Princesse dégage les pistes qui seules peuvent conduire à la sauvegarde des Virunga : investissement dans l'énergie renouvelable (l'électricité étant le meilleur allié du progrès, qui à son tour est le meilleur garant de la sauvegarde), relance du tourisme qui seul peut générer les ressources financières indispensables à la restauration et à l'entretien du parc, formation en matière de pêche et d'agriculture, seules activités capables de contribuer au mieux-être des populations riveraines et partant de promouvoir leur stabilisation, appui tous azimuts à la lutte contre l'insécurité et le pillage.

Loin de ses sommets, les Virunga peuvent compter de toute évidence sur une princesse belge.

Il est fort à parier que grâce à la conférence, le CRAOM et le CRG comptent désormais dans leurs rangs de nouveaux alliés dans la protection de la nature, de leur jardin jusqu'au sommet des Virunga. ■



© Photos Fernand Hessel

A l'épicentre du Congo

L'association des anciens du collège Saint-Louis à Luluabourg (ce qui explique le sigle), actuellement le collège Bandayi à Kananga, se réunit dans la même salle de restauration que MDC&RU pour des retrouvailles annuelles, avec le même chef des cuisines pour la moambe, d'où un certain traitement privilégié dans la revue.

PAR FERNAND HESSEL

Ils étaient 22 membres et amis à partager un long apéritif, sous l'œil attentif du président Jean-Paul de Caluwe et aux petits soins d'un grand nombre de bénévoles. Cela fait une appréciable participation quand on sait que l'association se rattache à un unique collège, mais un collège qui accueillait une bonne partie des enfants du Kasaï au temps du Congo belge, quasi exclusivement des expatriés.
Le plaisir de se retrouver était manifeste parmi les anciens, auxquels s'étaient joints quelques amis du Kasaï qui ne l'ont pas connu à l'époque coloniale mais qui ont offert leur bénévolat pour secourir la population qui a beaucoup souffert ces dernières années. Ces derniers temps hélas la sécurité laisse à désirer.
Isabelle Van Dorpe, une ancienne de Saint-Louis, a mis l'occasion à profit pour faire circuler le livre qu'elle vient de publier sur les années passées sur les bancs du collège, comme on le lira ci-dessous. Quelques membres de MDC&RU et de l'ASAOM furent également de la partie : Babu Ngandu Muela, André Deville, José Mathot, Michel Culot...

Fait remarquable, la zone de Lomela y est fortement représentée ce qui révèle que les colons étaient partout, jusqu'au cœur du Congo.

Le livre d'Isabelle Van Dorpe, issue d'une famille qui comptera jusqu'à 9 enfants, a vécu au Congo de 1952 à 1958 (d'abord à Demba, puis à Luluabourg), au temps où Dieu y était belge, comme l'indique avec ironie le sous-titre. Les passionnés de l'histoire du Congo prendront un plaisir certain à le lire, pas seulement les enfants de la colonie, qui ont accompli leurs études primaires et secondaires sous régime colonial, mais aussi tous ceux qui s'intéressent à la manière dont les Belges ont vécu l'époque, oscillant entre ségrégation et fraternisation. L'auteur ne manque ni d'humour, ni de lucidité dans sa perception du Congo de son enfance.

Bien sûr le livre est écrit plusieurs dizaines d'années après les faits, mais de toute évidence il peut tabler sur une mémoire individuelle et familiale apte à en faire un document authentique. ■





UNE ENFANCE AU CONGO

AU TEMPS OÙ DIEU Y ÉTAIT BELGE

SOUVENIRS

ISABELLE VAN DORPE





© PhotoS Fernand Hessel

Clap de fin à Spa

La ville de Spa, ses châteaux et son hôtel Britannique, bien involontairement mais pour la plus grande joie des citadins et des alliés, a constitué le décor du dernier acte de la Grande Guerre. C'est là, au cœur de l'Ardenne bleue, que le Kaiser avait fixé son QG en 1918 et c'est là qu'il réalisera que la défaite était imminente. C'est de là qu'il fuira vers les Pays-Bas, où il mourra d'une 'belle' mort en 1941, laissant à ses seuls soldats la honte de la capitulation. Clap de fin d'une histoire atroce qui aura fait vingt millions de morts.

PAR FERNAND HESSEL

La ville de Spa (reconnaissance officielle du statut de ville toujours attendue) est bien connue des coloniaux, parce que Léopold II y avait aménagé un palais pour son épouse, la Reine Marie-Henriette, qui y vécut de nombreuses années, en compagnie de ses chevaux, qu'elle aimait par-dessus tout, préférant laisser à son royal époux la bride sur le cou. Cette ancienne demeure, appelée Villa royale Marie-Henriette, se visite toujours et héberge plusieurs musées de la ville. Puis un autre souvenir se rattache à la villa royale : de nombreux coloniaux venus se refaire une santé dans la ville thermale y logèrent, de même qu'un certain nombre de réfugiés lors du grand exode de 1960.

Dire que Spa garde les cicatrices lointaines de la Grande Guerre serait exagéré. Aucune comparaison possible avec les "Flanders Fields ". Il reste bien sûr les châteaux : le Château du Haut-Neubois (appartenant à la famille Pelzer), qui servait de résidence officielle du Kaiser (aujourd'hui le Ceran) ; le château Neubois, (aujourd'hui un foyer de Charité catholique), où le Kaiser se tenait au quotidien, muni d'un bunker à quatre mètres sous terre d'où partait un tunnel qui cinquante mètres plus loin débouchait en pleine nature, devant permettre l'exfiltration de l'empereur, lieu de visite par prédilection des touristes; le Château du Sous-Bois (une grosse villa de style normand appartenant à la famille Nagelmackers) était réservé à Hindenburg ; la villa Hill Cottage sur la route du Tonnelet échut à Ludendorff. On peut imaginer facilement combien l'arrivée du Kaiser et des deux chefs principaux de son armée eut comme conséquence sur les habitants de Spa en fait de liberté de mouvement. Il reste aussi la statue en pied de Foch, l'Hôtel Britannique où était installé le QG, qui sert aujourd'hui d'internat de l'athénée, le château La Fraineuse où se tinrent les négociations dans le cadre de la conférence de la Paix en 1920.
La Grande Guerre néanmoins fit revenir la ville, qui avait perdu une bonne part de son prestige d'antan, dans l'Histoire comme la "dernière capitale de l'empire des Habsbourg " (Jean Toussaint, président des musées de Spa). En 1920 en outre la conférence dite de la Paix y draina les délégations alliées (du 5 au 16 juillet, au château de la Fraineuse). Puis aujourd'hui cent ans plus tard une grande exposition y est organisée sous le titre de Guerre & Paix, au Pouhon Pierre-le-Grand.

Pendant ce temps Joseph Houssa, bourgmestre de Spa de 1983 à ce jour, sans interruption, passait le sceptre mayoral à son successeur, Sophie Delettre, sa fidèle collaboratrice jusqu'ici. Il est agréable de noter que Joseph Houssa est aussi président d'honneur de l'ASAOM, en souvenir des treize années qu'il passa au Congo, d'abord belge puis indépendant, à Matadi puis à Kananga, période de sa vie qu'il définit comme "l'université de la vie ".

Beaucoup de coloniaux comme beaucoup de coopérants n'hésiteront pas à lui donner raison. ■


Conférence de la paix en 1920. © Collection privée, tirée de Histoire et Archéologie spadoises , septembre 2018


Vue du centre de Spa. © F. Hessel, 09.01.2013.



Afrikagetuigenissen

NIEUWSBRIEF

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N° 19



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

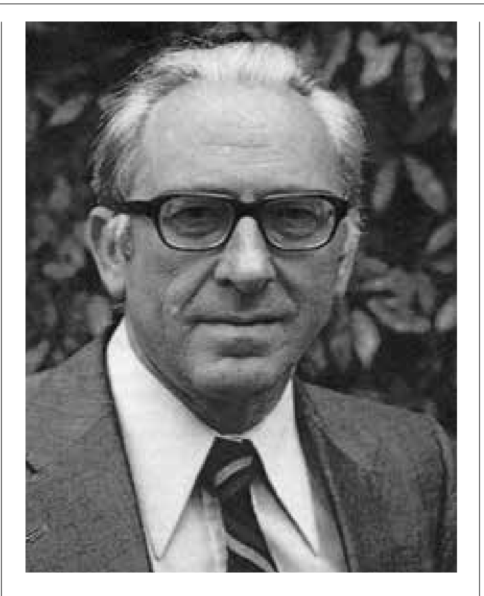
Professor Vandepitte is niet meer

Wij moeten helaas het heengaan betreuren van de legendarische professor in de geneeskunde, Jozef Vandepitte. Hij had de respectabele leeftijd van 96 jaar bereikt en was nog een van de laatste overlevenden onder de pioniers die het universitair onderwijs in het koloniale Belgisch Congo, met name aan de universiteit Lovanium, gestalte hadden gegeven.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Jozef Vandepitte had dus in 1922 het levenslicht gezien in het polderdorp Uitkerke. Amper zes jaar oud, moest hij het verlies van zijn vader betreuren, die als oud-strijder 1914-18 voortijdig bezweken was aan de gevolgen van een gasaanval aan het Ijzerfront.
Zijn belangstelling voor microbiologie/bacteriologie richtten al gauw zijn stappen in de richting van de tropische geneeskunde. Na het behalen van een aanvullend diploma aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde te Antwerpen volgde dus spoedig – reeds in 1946 – de eerste afreis naar de toenmalige Kolonie.

Zoals steeds, begon zulke carrière met een maand stage, die de jonge arts doorliep aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde Prinses Astrid te Leopoldstad. Niet zonder verbazing maakte hij daar kennis met wetenschappelijke apparatuur en technieken die – direct betrokken uit de USA – nog volslagen onbekend waren aan de Leuvense Universiteit !
Na deze stage kwam dr. Vandepitte op zijn eerste definitieve standplaats terecht : het laboratorium van Stanleystad. Daar kreeg hij onder meer te maken met de bestrijding van pest, een kwaal die op geregelde tijdstippen in het district Ituri kwam opduiken.



Na een tweede diensttermijn, opnieuw in Leopoldstad, waar hij zich vooral op de bestrijding van sikkelcelanemie toelegde, bracht de derde termijn hem naar de recent opgerichte stad Luluaburg, waar hij directeur zou worden van het nieuw provinciaal laboratorium.
Na een aanvullende studiecyclus in de USA, bracht zijn vierde diensttermijn dr. Vandepitte voor de tweede maal naar Stanleystad. Zijn aandacht ging er o.m. uit naar een revolutionaire vaccinatiecampagne tegen polio, bij middel van een oraal toegediend vaccin dat was gelanceerd door de Amerikaanse professor Koprowsky. Deze onderneming bracht heel wat commotie teweeg toen een Britse journalist Edward Hooper, niet gehinderd door veel wetenschappelijke bagage, via een lijvig boek “The River” met de thesis voor de dag kwam dat deze vaccinatie aan de oorsprong gelegen zou hebben van de verspreiding van AIDS. Na veel discussie en een diepgaand wetenschappelijk congres in Londen verloor deze beschuldiging alle geloofwaardigheid, maar ze had wel veel stress en energie gekost !
Een belangrijk keerpunt in de loopbaan van dr. Vandepitte was de start, in 1954, van de universiteit Lovanium in Kimuenza (Leopoldstad). Inderdaad werd hij er een van de eerste hoogleraren, uiteraard in bacteriologie. Men begrijpt zijn intense voldoening toen na enige jaren de twee eerste Congolezen tot doctor in de geneeskunde konden worden gepromoveerd. Maar de tijd staat niet stil en toen de beroemde professor Piet De Somer geroepen werd om rector van de Leuvense Alma Mater te worden, werd diens leerstoel aan professor Vandepitte toewezen.
Niettemin bleef professor Vandepitte nauw betrokken bij de academische activiteiten in het inmiddels onafhankelijk geworden Congo. Hij trad er nog jarenlang als visiting professor op het voorplan. Een bijzonder emotioneel moment, meteen een prachtige bekroning van zijn lange inzet, was de benoeming van een van zijn Afrikaanse studenten tot hoogleraar aan deze universiteit. ■



Les gueules noires

Le 11 octobre 2018, répondant à la proposition de l'APKDL et à l'invitation des "Gueules noires" de Marcinelle, sept Araaomiens, conduits par leur présidente, entreprirent, par voie ferrée comme il se doit, de se rendre à Charleroi, en vue de rallier le Bois du Cazier à Marcinelle. La faction carolorégienne de l'association, mieux connue sous le nom de "Gueules noires", les y attendait pour une visite du site, suivie d'un déjeuner maison.

PAR FERNAND HESSEL

Marcinelle est un des lieux de mémoire les plus courus de Wallonie. D'abord pour son patrimoine industriel et social, couronné par deux châssis à molettes imposants, que le soleil d'automne rendit encore plus impressionnant. Ensuite pour la tragédie qui s'y déroula le 8 août 1956 dans les entrailles de sa mine, coûtant la vie à 262 victimes de 12 nationalités différentes, dont 136 Italiens et 95 Belges. Fermé en 1967 et laissé à l'abandon, le site fut ouvert au public en 2002, après une habile mise en valeur, constituant à la fois un lieu de mémoire, un musée et une attraction touristique. L'Espace 8 août 1956, consacré à la tragédie, à la sécurité au travail et aux phénomènes migratoires, fournit un aperçu réaliste des dures conditions de travail imposées aux courageux mineurs. Il fait revivre l'angoisse, l'horreur et la douleur vécues par les victimes et leurs familles. Le second espace muséal est consacré à l'Industrie. Il fait revivre deux siècles d'évolution technique, économique et sociale du sillon industriel wallon Haine-Sambre-et-Meuse, centrée sur le pays de Charleroi, en quatre volets : la révolution industrielle, l'énergie, la métallurgie et la vie sociale. Textes et photos retracent les évolutions économiques, les procédés techniques, les biographies d'inventeurs, d'industriels ou de financiers, comme Zénobe Gramme, John Cockerill, Edouard Empain ou Ernest Solvay.

On y apprend notamment l'existence, de Valère Mabille (1840-1909), propriétaire d'une fonderie à Morlanwelz et qui équipa des lignes de chemin de fer en Belgique et au Congo. Complétant la trilogie charbon-fer-verre, le Musée du Verre révèle une conception novatrice en combinant technique, histoire et art présentée de manière résolument pédagogique, rendant hommage aux ouvriers et aux artistes du verre et du cristal et prônant la dimension humaine d'un secteur qui fit la prospérité de la Région wallonne.


Le couple Bartiaux est congratulé par le président Dens

Le pays de Charleroi était le premier fabricant mondial de verre à vitres dans la seconde moitié du XIXe.

A la partie pédagogique et culturelle succéda une phase festive, admirablement organisée par André Noyon, au restaurant Le Saint-Charles. Repas succulent arrosé de vins choisis, il ne faut rien de plus pour goûter au bonheur. Et cerise sur le gâteau, l'occasion fut mise à profit pour fêter les noces d'or du couple Bartiaux. Les 47 participants garderont à n'en pas douter un souvenir enchanté de la journée. ■



© Photos Louis Despas

Honneur aux défunts

Morts au champ d'honneur pendant la Grande Guerre, parmi lesquels un grand nombre d'Africains et une poignée de Congolais, morts derrière les lignes, unis dans le même combat pour la liberté, morts au sud du Sahara dans le combat pour le développement, tous furent à l'honneur en ce 11 novembre 2018, sur les hauteurs de Cointe, à l'ombre du mémorial interallié.

PAR FERNAND HESSEL

Le cercle liégeois a choisi le centième anniversaire de la fin de la guerre 14-18 pour honorer ceux qui ont perdu la vie au service des pays en manque de développement au cœur de l'Afrique. La présidente Odette François-Evrard a tenu à faire coïncider la journée du souvenir africain avec le souvenir de la Grande Guerre, afin de mettre à l'honneur les morts des deux campagnes, visant chacune la quête du progrès et la conquête de la liberté. Par-delà la stèle mémorielle, l'administrateur Jean-Louis Lemoine adressa aux défunts un message en forme d'ode à la solidarité humaine, qui n'aurait pas détonné sous les voûtes de l'Arc de triomphe à Paris.



En voici le texte intégral :

"Ce dimanche 11 novembre, nous sommes rassemblés devant cette stèle funéraire pour rendre hommage et témoigner notre reconnaissance envers tous ces hommes qui tombèrent voici un siècle déjà sur les champs de bataille, que ce soit outre-mer ou sur notre continent.

Ils sont morts avant d'avoir vécu, endurèrent les pires tourments qui soient : la peur, la faim, le froid, la gadoue des tranchées avec son lot de calamités, l'absence la plus élémentaire d'hygiène, sans oublier la privation de l'amour, du réconfort ou encore de la chaleur de leurs proches…

Tout cela, pourquoi ? Pour souvent devoir obéir aveuglément aux ordres, pour de futiles raisons d'état… ou mieux – et je préfère mettre ceci en exergue –, afin que les générations suivantes puissent conserver certaines valeurs essentielles menacées, comme par exemple la démocratie.

Je terminerai en nous imaginant parcourir les nombreuses allées d'une nécropole, avec ses innombrables croix alignées dans un ordre parfait, quasi géométrique, et ne peux résister à l'envie de vous faire entendre l'épitaphe d'un auteur resté anonyme : Vous qui passez en pèlerins près de leurs tombes, Gravissant leur calvaire et ses sanglants chemins, Écoutez la clameur qui sort des hécatombes. Peuples, soyez unis, hommes, soyez humains."

Une gerbe fut déposée au pied de la stèle, toute modeste mais chère au cœur des anciens d'Afrique. Il est bon de garder à l'esprit en cette période de commémoration du centenaire de la Guerre 14-18 que la seule victoire sur l'ennemi d'alors fut remportée à Tabora (actuellement en Tanzanie), par la Force publique congolaise, grâce à l'effort conjugué des soldats congolais et des officiers belges. La partie cérémonielle de la journée fut suivie d'un déjeuner au restaurant les Waides où l'ARAAOM a ses habitudes, dans une ambiance toute fraternelle. Jean-Pierre Bonjean, dit Jempy, toujours plein d'initiatives, mit l'occasion à profit pour entretenir, dossier à l'appui, la vingtaine de convives de l'existence dans un cimetière anglais ➟





© PhotoS Fernand Hessel

de Voormezele, près d'Ypres, d'une pierre tombale, régulièrement fleurie, en souvenir de George Llewelyn Davies, tombé le 15 mars 1915. Les initiés savent que Georges Llewelyn Davies est l'homme qui servit de modèle au personnage de Peter Pan, créé par Sir James Barrie, si bien que l'on parle volontiers de la tombe de Peter Pan. Un article lui sera consacré dans le numéro de la revue à paraître en mars 2019.

Un temps fut ensuite consacré à la diffusion du livre de Michel Faeles, récemment publié sous le titre de Congo 1964-1967, Une tragédie oubliée, La révolte des Simba, paru en 2018. Et pour parachever la composante culturelle de la rencontre, le portraitiste José Saenen (josesaenen@msn.com) nous fit apprécier quelques portraits dus à son crayon plein de talent. ■



L'auteur anglais, J.M. Barrie, père du personnage de Peter Pan, dans une pièce de théâtre d'abord, en 1904, puis dans un roman, en 1911, s'inspira de son fils adoptif George Llewelyn, qui perdit la vie durant la Grande Guerre. Walt Disney fit le reste pour conférer à ce héros de l'enfance une dimension mondiale. Un article lui sera consacré dans le numéro 49.









PROGRAMME DE L'ARAAOM POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2019

27.01.19 : Choucroute aux Waides
24.02.19 : Spectacle à Liège. 14H00. Comédie centrale : Un WE sur deux. 21 €
24.03.19 : Assemblée générale suivie de la traditionnelle moambe aux Waides

© Photos Fernand Hessel

CONTACTS

Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer

Avec le soutien du centre culturel de Spa–Jalhay–Stoumont







N° 143

Vie de l'association



Fidèle à une tradition, établie depuis des années, les associations de Liège et de Spa se sont retrouvées, le 7 octobre 2018, autour de la longue table d'Isabelle et de Serge, à la Pitchounette à Tiège, pour un déjeuner d'automne, qui mériterait une étoile dans le guide des meilleurs restaurants de Belgique

Le président eut fort à faire à présenter les invités et les membres de marque, particulièrement nombreux en cette paisible journée d'automne en Fagnes. Après avoir invité la présidente de l'ARAAOM à introduire sa dizaine de membres, il donna la parole aux invités porteurs d'une information pour la quarantaine de convives. Michel Faeles, président de le la FRABELCO et membre de l'ASAOM, présenta son dernier livre sur les Simba et le mit en vente au prix de 10 € (ou le remit gratis), tout en invitant l'assemblée à en faire la promotion. Paul Tellier, ancien coopérant belge au Congo et membre nouveau de l'ASAOM, nous entretint du livre qu'il vient de consacrer au projet d'extension qu'il mena à bien sur les rives du Luapula dans les années soixante. Une dizaine de membres tinrent à acquérir le livre, portant sur une période peu décrite de l'histoire de la coopération belgo-congolaise. Enfin vint le tour d'un membre éloigné jusqu'ici de notre association (sa précédente participation remonte au temps de La Grange), le Dr Paul Cartier, jusqu'il y a peu ambassadeur de Belgique en Tanzanie, issu des rangs de la Coopération, fraîchement rentré au pays, pour y achever sa carrière. En saluant son retour, l'ASAOM forme le vœu de le compter dorénavant parmi les fidèles de ses activités.

Trois communications intéressantes, qui combinées à la succulence du déjeuner, finirent de faire de la rencontre un excellent moment de partage. Comme il se doit du reste, nos rencontres n'étant pas que d'ordre gastronomique. ■



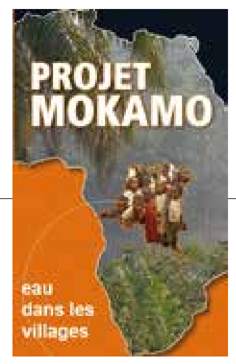
Michel Faeles , en face de Paul Cartier, présente "Une tragédie oubliée".



Odette François-Evrard apporte le salut de l'ARAAOM.



Paul Tellier présente son livre "Chibambo".



L'eau coule à Mokamo (2)

La revue Contacts poursuit le reportage sur l'adduction d'eau dans un ensemble de villages centrés sur Mokamo dans le Bandundu en RDC. Pour l'intérêt humanitaire de l'entreprise belgo-congolaise et pour l'exemple d'une belle synergie entre bailleurs de fonds et partenaires congolais : la Fondation Roi Baudouin, la Ville de Verviers, Vivaqua, Rotary, Enersol, Ingénieurs sans frontières, ADIR-Congo.

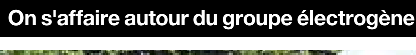
PAR HUBERT DEMOLIN

Octobre 2018, tout était prêt grâce à l'action coordonnée d'Ingénieurs sans frontières Belgique, de l'ONG congolaise ADIR-Congo et du groupe Mokamo eau dans les villages. Les trois réservoirs et leur fontainerie, la conduite de refoulement, l'aire photo-voltaïque, le groupe électrogène d'appoint, les 5 km de réseau de distribution et leurs neuf bornes fontaine.
Enersol, la société de Battice chargée du pompage solaire a pu terminer le montage de la station solaire et brancher les pompes.

Nous avons assisté en direct à l'arrivée des premiers jets d'eau aux diverses bornes fontaine entourés d'une foule en liesse. 100 m³ d'eau de source sont désormais disponibles tous les jours pompés à la force du soleil. La population a bien compris que l'eau devait être


Contrôle de R2


Borne fontaine prête à l'usage



On s'affaire autour du groupe électrogène


Inauguration de la borne fontaine 1


Inauguration de la borne fontaine 2


Inauguration de la borne fontaine 3


Latrines en construction

La bonne humeur est de la partie


Le drone ne passe pas inaperçu

payante dans un souci d'autonomie du réseau pour assurer tant son exploitation que sa maintenance.

ADIR-Congo qui n'avait pas d'expérience de pompage solaire a pu bénéficier d'un écolage utile en collaborant avec Enersol. Il faut dire que l'achat du diesel représente plus de 30% du budget d'exploitation d'une station de pompage traditionnelle.

Le montage de l'ASUREP (association des usagers de réseau d'eau potable) de Mokamo devra se concrétiser en 2019 avec l'aide d'ADIR-Congo. Sont également prévus des échanges avec une ASUREP de Kinshasa active depuis une dizaine d'années.

Le programme d'hygiène et d'assainissement couplé à l'adduction d'eau se poursuit : construction des toilettes dans les 13 écoles de Mokamo, construction d'une toilette sèche sur le site du marché hebdomadaire, leçons d'hygiène dans les écoles, promotion du lavage des mains.

Un bémol tout de même : l'étanchéité des réservoirs en béton est insuffisante. Cela n'empêche pas l'exploitation du réseau mais des mesures sont prévues dans les prochaines semaines.

Un bonus pour la région et un bel exemple de synergie : Mokamo est accessible par une piste peu praticable surtout en saison des pluies. Depuis quelques années nous insistons auprès de la coopération belge pour que soit réhabilité l'ancien bac sur la Lukula en vue de désenclaver la région et d'accéder à Mokamo par une piste plus courte et en meilleur état. Nous avons été entendus et Enabel termine un gros chantier de remise en état de ce bac abandonné depuis plusieurs années.

Que reste-t-il en chantier ? En 2019 il faudra encore construire le local de l'ASUREP en remplacement des containers aménagés provisoirement. Le montage de l'ASUREP devra être mené à bien. Dans les prochaines semaines ou mois les travaux d'étanchéification des réservoirs doivent être entrepris.

Nos remerciements vont à nos bailleurs de fonds et à nos partenaires. ■


Journée mondiale du lavage des mains


Conseil Asurep


Réparation du bac sur la Lukula



Parcelle Energie vue du ciel

Auberge du Carrefour

Une enseigne d'un restaurant a rarement aussi bien mérité son nom : auberge traduit idéalement le bien vivre, carrefour indique parfaitement que l'on se trouve à la croisée des chemins. Deux activités ont marqué la vie du CRAA durant le dernier trimestre de 2018, la réunion du CA (17.10.18) chez Denise Pirotte à Hébronval et la Bonana (08.12.18) à l'Auberge du Carrefour à la Baraque de Fraiture.

PAR FERNAND HESSEL

- La réunion du CA porta sur la préparation de la Bonana en décembre, la préparation du quatre-vingtième anniversaire du CRAA en 2019 et, matière nettement plus difficile, sur le rapprochement du CRAA avec la communauté africaine de Vielsalm et son hinterland, dans le sens où le bourgmestre de Vielsalm le souhaite.

- La Bonana et sa moambe drainèrent vers l'auberge une bonne trentaine de convives, malgré la pluie qui fouettait les hauteurs de l'Ardenne. La rencontre se voulait purement festive, entre membres et invités, parmi lesquels un futur membre, les amis fidèles de Nevele et surprise, Bente, la Danoise proche de la coopération belge dans les années septante à Bukavu. Le président Bonmariage, après avoir salué en particulier Odette François-Evrard, présidente de l'ARAAOM, mit la rencontre à profit pour aborder d'une part l'action de fraternisation projetée par le CA, et d'autre part l'ouverture au public de l'AfricaMuseum à Tervuren, cher au cœur des anciens d'Afrique centrale, porteuse d'une double problématique, à savoir la décolonisation du défunt MRAC et la restitution aux pays d'origine des objets qui font sa richesse. Et pour faire bonne mesure, un thème lié au partenariat avec MDC&RU qui semble battre de l'aile ces derniers temps, vint s'immiscer dans le débat.

L'animateur Guy Jacques de Dixmude réussit à rallier les membres à la cause de la fraternisation entre la communauté africaine de Vielsalm et les membres du CRAA, sous forme d'un get-together à charge des membres, à organiser au printemps prochain.

Les autres thèmes furent confiés, sur insistance du président, au rédacteur en chef de la revue de MDC&RU, qui se trouve être également administrateur du CRAA et de l'ARAAOM et président de l'ASAOM, et qui assure bon an mal an la plus grande présence du CRAA dans les enceintes de MDC&RU.

S'agissant de la rénovation du musée, le moins que l'on puisse dire est qu'elle est redoutée par les coloniaux et enfants de la colonie pour le risque qu'elle porte en germe de voir la colonisation réduite à la portion congrue. Depuis cinq ans un interminable débat a cours au Forum de MDC&RU sur base d'un argumentaire qui loin de se nuancer s'est plutôt durci avec les années. On comprend mieux pourquoi MDC&RU ne fut pas invité à la table des négociations, alors que la diaspora congolaise l'était sous différentes formes. Dans le chef d'un groupe d'anciens coloniaux ou enfants de coloniaux, dont certains n'ont pas rendu le moindre service au développement des pays d'Afrique centrale, la colonisation était la meilleure des solutions pour l'essor de l'Afrique, fermant habilement les yeux sur certaines conditions de son déroulement. Le grand œuvre colonial a certes permis aux Noirs d'accéder à un mieux-être matériel, mais au prix de leur soumission pour le moins discutable (privation de la liberté fondamentale, ségrégation raciale, paternalisme, enseignement basé



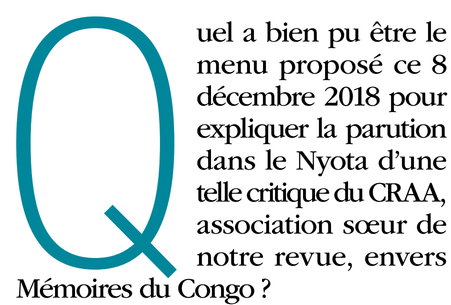
sur la formation rapide d'ouvriers, formation tardive des élites, racisme effectif…). L'excuse du contexte historique n'a jamais eu dans l'Histoire valeur de justification morale.
Quant au climat régnant à MDC&RU, le moins que l'on puisse dire est que le pluralisme de pensée n'est pas le bienvenu dans les débats. Quand on ajoute à cette propension à la pensée unique une direction qui peine à partager son pouvoir, peu encline à s'ouvrir aux générations nouvelles, entre autres celles des coopérants, on imagine aisément le risque de lassitude dans le chef de non-coloniaux.
La revue de MDC&RU, dans laquelle les cercles se sont investis grandement, par le rédacteur en chef interposé, est devenue une pomme de discorde permanente, avec le graphiste comme avec le président du cercle. Il ne peut être question pour les cercles partenaires d'obéir éternellement à la pensée unique prévalant dans l'esprit de la direction de MDC&RU. Ils ont le devoir de se distancer, et de reconquérir les libertés qui prévalaient au début du partenariat, quand il était entendu par exemple que la moitié des pages du tronc commun serait consacrée à l'Afrique postcoloniale. Plus de la moitié des réalisations de l'époque coloniale ont été détruites dans les premiers temps de l'indépendance, particulièrement au Congo, entre autres parce que le colonisateur avait omis de former la relève (pas un militaire du rang d'officier en 1960, pas un administrateur de société, pas un cadre supérieur de l'administration, moins d'une dizaine de grands commerçants autochtones… pas assez d'universitaires pour former un gouvernement), il n'est pas urgent d'y revenir à longueur d'articles, encore moins d'y accorder l'exclusivité. A mesure que l'on s'éloigne de 1960, force est de se rendre compte que l'effet de surprise de l'Indépendance n'explique pas tout, surtout quand on sait que le colonisateur avait hâte, pour raison financière, de lâcher prise. Certes on ne peut rien changer à l'histoire, mais on peut essayer de mieux l'interroger et de tirer les meilleures conclusions, en étudiant au plus près ce qu'elle est devenue.
Pour l'heure la revendication du rédacteur en chef porte sur la signature du bon à tirer (pour régler le différend avec le graphiste) et sur la possibilité de signer un éditorial (pour régler le différend avec le président), deux avantages qui semblent élémentaires pour quelqu'un qui consacre, bénévolement et à grands frais, deux mois sur trois par numéro à la réussite de la revue. Sans cela ce dernier semble n'être que le porteur d'eau du président.
Mais il n'est pas non plus exclu que les partenaires ne doivent songer à se détacher de MDC&RU, décidément trop passéiste et refusant de s'engager dans le sens de l'Histoire. Le CRAA a un devoir particulier en la matière, lui qui était, déjà il y a six ans, le pionnier en la matière. Une revue résolument pluraliste, sans manipulation d'aucune sorte par la vieille garde de la colonie, se justifie amplement, avec des articles venus ou inspirés par tous les Africains, à conditions qu'ils s'engagent dans le sens du progrès de l'Afrique. Cela ira sans doute de pair avec une profonde restructuration de l'UROME, actuellement victime d'une collusion avec MDC&RU et complètement inattentive à la vie des associations qu'elle est censée chapeauter. Cette nouvelle revue devrait être nationale, multilingue, ouverte à autant de rédacteurs africains qu'européens, couvrant toutes les périodes de l'histoire de l'Afrique centrale, de l'Antiquité à nos jours. Les Belges étaient expatriés là-bas, les Africains sont expatriés ici.

Quant à l'AfricaMuseum, le CRAA adhère complètement à son affectation exclusive à la culture africaine, véritable centre pédagogique pour les générations montantes, entretenant les meilleures relations avec les musées nationaux d'Afrique noire. L'institution enfin rénovée est de plus à considérer comme la plus belle des excuses pour les excès commis durant les différentes occupations. La coopération l'était déjà, surtout à partir du moment où elle fut déliée. Si la Belgique tient à perpétuer son passé colonial, elle peut le faire ailleurs sans grande difficulté, derrière le Palais des Colonies par exemple, là où a germé l'idée d'un Musée du Congo, en 1897.

Pour ce qui est de la restitution, qui a fait irruption dans le débat, le problème est purement politique. Il n'est pas concevable que les pays africains doivent se contenter de musées vides. Le retour au pays d'origine finira sans doute par s'imposer avec évidence, sans précipitation, l'Afrique ayant également intérêt à avoir un poste avancé de sa culture en Europe même. A ce titre l'AfricaMuseum peut opérer parfaitement en faveur des peuples africains. Les applaudissements nourris, qui ponctuèrent la double intervention, sur le musée et sur la revue, firent la preuve de l'adhésion du CRAA aux thèses défendues. ■

© Photos Fernand Hessel

A propos de l'article de "l'Auberge du Carrefour", mise au point du Conseil d'administration de MDC&RU



uel a bien pu être le menu proposé ce 8 décembre 2018 pour expliquer la parution dans le Nyota d'une telle critique du CRAA, association sœur de notre revue, envers Mémoires du Congo ?
Quels sont les objectifs d'un pareil procès, d'une présentation aussi caricaturale, unilatérale surtout ? Alléguer "qu'il ne peut être question pour les cercles partenaires d'obéir éternellement à la pensée unique prévalant dans l'esprit de la direction de MDC&RU" demanderait à tout le moins un argumentaire à développer, sous peine de tomber dans le procès d'intention.

Que déduire de cette diatribe à l'encontre de MdC&RU à propos de la réouverture du MRAC ? Personne chez MdC&RU n'a remis en cause la réussite architecturale, ni l'ouverture du MRAC à la culture africaine, ni qu'un dépoussiérage des expositions datant de l'époque coloniale s'imposait.

A suivre Nyota, il ne nous resterait plus qu'à remercier le Directeur Général du MRAC, M. Guido Gryseels, pour avoir déclaré le 5 décembre dernier, dans un entretien dans LLB, à propos de la place du Congo belge dans le nouveau Musée : *"Si on regarde avec les yeux de l'époque, on peut y voir une étape du capitalisme qui se développait dans le monde en cherchant des ressources. A nos yeux actuels, la Colonisation est sans conteste immorale, ce fut une occupation militaire avec une Gouvernance autoritaire et raciste et qui exportait vers la Belgique les richesses du pays. Je partage l'opinion des Afro-descendants quand ils refusent de parler des 'aspects positifs' de la colonisation. Il n'y a pas d'aspect positif dans un tel système de gouvernance."*
Est-ce bien une telle opinion qui est partagée par le CRAA ? Devons-nous considérer un changement de paradigme, pour Fernand Hessel, lui qui dans un remarquable article, publié dans le n°29 de la revue de mars 2014, évoquait la figure emblématique du Général Baron Jacques de Dixmude, dont le Mémorial à Vielsalm, inauguré en 1957, commémoré en 2010 avec la pose d'une plaque qui précisait : *"Vielsalm se souvient des Salmiens qui ont aidé au développement de ce pays parfois au détriment de leur vie"*. Et il concluait ainsi son article : *"Le Général Baron Jacques de Dixmude appartient à cette catégorie de citoyens dont la Belgique peut être fière. Il s'impose, à tous ceux qui prennent le temps de parcourir l'histoire de sa vie, comme un exemple de dignité professionnelle, de droiture, de sociabilité, de générosité et de créativité, concentration de valeurs qui fait l'homme d'exception. Sur les bords de l'Yser, il poussa son engagement jusqu'à l'héroïsme. Sur les bords du Tanganyika, il veilla à ce que l'État indépendant du Congo fût aussi une civilisation."*
Ce passage de la fierté à l'oubli, si pas la honte, n'est en tout cas pas la vocation ni de MdC&RU, ni de la plupart des associations sœurs, pouvons-nous présumer.

C'est le dénigrement systématique et sans discernement de l'œuvre coloniale – œuvre commune belgo-congolaise, faut-il le rappeler ? – par quelques individus et associations peu représentatifs de l'opinion congolaise, qui a amené MdC&RU à entamer le travail de mémoire auquel nous nous consacrons. Nos statuts sont clairs à ce sujet. Précisons encore, si besoin est, que les documents mis en ligne sur notre site ainsi que les témoignages recueillis n'épargnent pas de leurs critiques les dérives de l'époque et de ses acteurs.

Par ailleurs, il n'a jamais été question de dénigrer le travail des coopérants, il n'y a en effet guère de sens à vouloir opposer des périodes là où l'histoire les fait se succéder. Leur place est bien ouverte au sein de MDC qui a d'ailleurs confié le poste de Rédacteur en Chef à l'un d'entre eux.
Que dire alors des activités des "mardi" de MdC&RU qui souvent font la place belle aux lettres et à la culture africaine ? Avec des témoignages aussi remarquables que celui du Prof. Dr es lettres Jean-Claude Kangomba, le 11 décembre dernier, sur l'intégrale des œuvres du Père Stefano Kaoze. Et de la participation régulière à nos Forums du vendredi de Congolais intéressés à participer à nos débats et qui apportent leur vision et expérience propres, toujours accueillis dans le respect et la fraternité. Sans oublier la création de la carte blanche dans notre revue, ouverte à tous les courants d'idées.
Nous ne pouvons que regretter de constater que le rédacteur en chef de notre revue en soit arrivé à alléguer, à propos de MdC&RU, que *"le moins que l'on puisse dire est que le pluralisme de pensée n'est pas le bienvenu dans les débats"* ou encore *"qu'il n'est pas non plus exclu que les partenaires ne doivent songer à se détacher de MDC&RU, décidément trop passéiste et refusant de s'engager dans le sens de l'Histoire"*.
De quel sens de l'histoire est-il question ? Devons-nous rappeler ici nos intéressants échanges lors d'un Forum de décembre dernier, avec un journaliste de la presse néerlandophone belge qui, face aux tempêtes médiatiques de critiques et de considérations culpabilisantes de la période coloniale belge, nous incitait à poursuivre notre travail de témoignage et d'éclairage de cette aventure commune des belges et des congolais qui a fait du Congo un État moderne pouvant légitimement faire la fierté des uns et des autres à la veille d'une Indépendance malheureusement précipitée.

Nous rejoignons M. Fernand Hessel quant à la nécessité, pour ce faire, de reconnaitre les faiblesses, les abus, les manquements qui auront aussi marqué ces époques. A défaut, l'ambition de MdC&RU de jouer un rôle catalyseur actif dans la connaissance éclairée, impartiale et scientifiquement fondée de la période coloniale belge en Afrique centrale et de son impact ainsi que dans la préservation et la valorisation de l'expertise africaine de notre pays ne pourra se concrétiser.

Nous osons croire que le C.R.A.A. partage cette même vision. Nous serons heureux de recevoir ses responsables pour évoquer ces points et créer un courant positif et serein au lieu de contribuer à sa déstabilisation.

Le Conseil d'administration. ■

Métamorphose d'un musée

Il aura fallu cinq ans pour que le Musée royal d'Afrique centrale (MRAC) se mue en AfricaMuseum. C'est assez dire que le public intéressé est en droit d'attendre un résultat à hauteur de sa longue patience. A cela s'ajoute que les rénovateurs ont été tout au long de ce lustre avares d'informations sur la métamorphose en cours.

PAR FERNAND HESSEL

Le dernier billet sur l'état d'avancement des travaux de rénovation du MRAC dans ces colonnes remonte au numéro 44 (décembre 2017). Déjà alors il a fallu se contenter de quelques images relatives aux abords et à la verrière qui constitue le pan, visible de la rue, de la rénovation. La date de la réouverture a été en outre plusieurs fois retardée. Mais en cette fin de 2018 l'heure de la fin des travaux a sonné, du moins pour ce qui est de l'ouverture des portes, car le directeur général ne manque pas de répéter qu'une remise au goût du jour n'est jamais tout à fait achevée. On le comprend aisément, surtout lorsque l'on sait que le goût du jour, à l'instar de la mode qui est sa fidèle servante, se modifie sans discontinuer.

Par contre, à l'étage de la verrière, le restaurant bat déjà son plein depuis quelques semaines. On peut s'en étonner, car le musée est encore hermétiquement clos, tant à partir du couloir qui y conduira depuis la verrière qu'au sommet de l'escalier d'honneur, pour ne pas parler de la lourde porte du côté de la chaussée de Louvain. Première désillusion, aucun parking n'a été aménagé in situ. La commune de Tervuren y serait hostile, pour une question de sous semble-t-il. Force est donc de trouver une place aux abords du Palais des Colonies (là où est né en quelque sorte le Musée du Congo en 1897) ou sur la chaussée de Louvain, et de faire le reste du chemin à pied. Petit manquement qui sera sans doute de peu de poids par rapport à la découverte de l'AfricaMuseum.

Pour l'heure, le visiteur du bistro (que je fus le 9 novembre 2018, par une journée radieuse), le bien nommé Tembo, qui comprend une partie bistro et une partie restaurant, avec chacune une centaine de places, modulables à l'envi, doit se contenter de voir le musée de loin. Il a aussi le loisir de faire un tour dans le parc pour observer le palais toujours plongé dans un total silence.

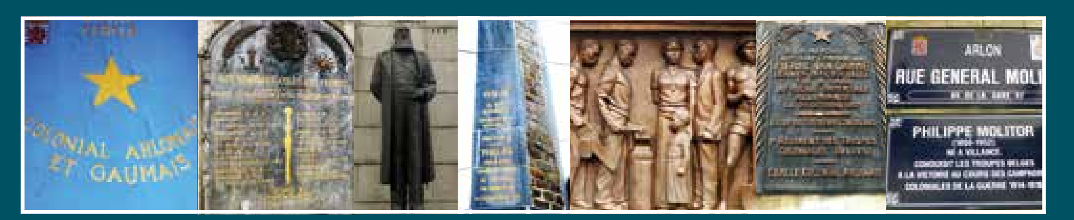
Un point très positif pour la chaîne de restaurants qui a la gestion du New Bistro est d'avoir mis à la carte la moambe, au prix démocratique de 17 €, malheureusement sans pili-pili et avec un saka-saka approximatif mélangé à la sauce de noix de palme. Le maître d'hôtel venu prendre l'avis d'un ancien du Congo a promis de modifier la présentation. Par contre l'authentique bière Tembo, servie dans sa bouteille, est disponible, au prix de 9.5 €. Ce fut l'occasion d'apprendre qu'une réduction est accordée aux groupes. Raison de plus pour que nos cercles programment une visite en car, quand la poussière du premier rush sera retombée. ■





© Photos Fernand Hessel







Gala à Arlon

Le partenariat du RCLAGL avec l'Amicale Jules Massonnet (*) pour finir en beauté l'an 2018, en date du 15 décembre 2018, dans le Hall polyvalent d'Arlon, a été une réussite sur toute la ligne. Et il faut souligner le fait, pour qu'il fasse école dans nos rangs toujours plus clairsemés à mesure que l'on s'éloigne de 1960, que d'établir un partenariat avec un cercle plus puissant et mieux ancré dans le terroir que nos anciens cercles d'origine coloniale, est une solution capable de satisfaire tout le monde.

PAR ROLAND KIRSCH & FERNAND HESSEL

L'opportunité arlonaise mise à profit par Roland Kirsch, Président du Royal Cercle Luxembourgeois, était d'autant plus grande que Marcelle Charlier, Présidente de l'association partenaire, est une ancienne du Congo (voir portrait dans MDC&RU n° 42).

La fête, préparée dans les moindres détails par une équipe dévouée, se déroula dans les meilleures conditions. La grande salle du Hall polyvalent respirait l'ambiance, même si dehors neige et brouillard s'étaient ligués pour mettre à l'épreuve ceux qui venaient de loin.

Pas moins de 270 convives ont fini par trouver la place qui leur était réservée, dont 70 appartenant au cercle arlonais. Le gratin de la ville et de son hinterland avait ses tables réservées, l'une animée par la présidente et l'autre par le président, qui tous deux se dépensèrent pour satisfaire tout le monde. Marcelle Charlier, qu'un mal de jambe avait assignée à la chaise roulante, ne fut pas en reste. Le baron et la baronne Nothomb, toujours présents à l'appel des anciens du Congo, étaient venus en voisins. Même quelques cercles amis avaient mis le cap sur Arlon, en particulier, l'APKDL, Niambo et l'Amicale spadoise.

Les danseurs du ballet rwandais Irebero (qui signifie exemple en kinyarwanda), avec le talent qu'on connaît aux Rwandais et à leur force de frappe, eurent tôt fait d'ameuter tous ceux qui étaient porteur d'un appareil photo. On en vit certains, restés sagement à leur table, prendre soin de se délester pour le temps que dura le spectacle de leur appareil auditif, tant fort résonnait la salle de l'Afrique centrale, malgré son immensité. ➟



Marcelle Charlier



La ballet Irebero s'empare de la salle




Les danseurs rwandais déploient tout leur talent


Roland Kirsch, animateur de service, en conversation avec le député Josy Arens (CDH)


Les 270 convives forment des tablées fort animées


Entre deux services, un petit pas de dance rythmé par un disc-jockey à la palette variée


Table de Niambistes venus de Bruxelles et Luxembourg, et amis

Et pour optimiser l'excellent menu, nombreux furent ceux qui entre deux services gagnèrent la piste de danse, pour un slow plein de souvenirs. Et fait rare, même Marcelle, grâce à la galanterie peu commune d'Otto, fit un tour de piste dans son fauteuil roulant.
Rencontre à l'image d'une ville aux ressources humaines infatigables, la créativité toujours en éveil et le cœur sur la main. ■

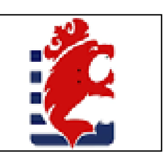
Photos de Fernand Hessel

(*) L'Amicale Jules Massonnet a été fondée au début des années 1980. Jules Massonnet, ancien bourgmestre d'Arlon, avait pour objectif de permettre aux pensionnés libéraux d'accéder à une plus grande participation sociale. Elle s'est constituée formellement en ASBL en 1985. Marcelle Charlier-Guillaume, ancienne d'Elisabethville et de Luluabourg, engagée politiquement en province de Luxembourg dès son retour du Congo en 1973, en accepta la présidence.
Outre les activités traditionnelles d'excursions, de fêtes amicales et après-midi récréatives, l'Amicale a pour souci de soutenir financièrement et socialement une série d'œuvres philanthropiques en province de Luxembourg. Les bénéfices issus du gala du 16 décembre 2018 seront d'ailleurs répartis entre ces organismes humanitaires. L'Amicale, composée au départ de 35 adhérents, s'est transformée en un mouvement pluraliste, d'où la participation du cercle africain, alliant avec succès le dynamisme de la présidente Marcelle Charlier, et le sens de l'initiative du président Roland Kirsch. Aujourd'hui, l'Amicale comprend plus de 650 membres.
Jules Massonnet, fils d'instituteur, est né en Gaume, à Chassepierre, en 1879. Au terme de ses études en pharmacie, il s'installe à Arlon, et se lance dans la politique sous les couleurs libérales. Sénateur de 1947 à 1953, il est bourgmestre d'Arlon de 1949 à 1958. A 79 ans, il se retire de la vie politique et se spécialise en dialectologie. Il s'éteint à Arlon en 1974 à l'âge de 94 ans.









ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES



Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Secrétaire : Louis Despas 04 223 10 16
louis.despas@skynet.be
Trésorière : Odette Veilvoye 04 227 74 74
odette.vieilvoye@skynet.be
Fêtes : Jo Bay Mwamba 0486 83 88 76, Jeannette Traen
Vérificateur des comptes : à désigner
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Revue Tam-Tam : Fernand Hessel 0496 20 25 70, assisté de Louis Despas, hesselfernand@gmail.com
Siège social : ARAAOM, rue du Laveu, 97, 4000 Liège
04 253 06 43 ou 0486 74 19 48, odfrançois@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : 59
Membre d'honneur : M. Luk Dens, président de l'AP/KDL
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325 3278



Président : Fernand Hessel
Vice-président : José Welter
Trésorier : Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9, 4900 Spa
087 56 0745 & 0477 75 61 49, reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux
Autres membres : André Voisin (Past-Président et UROME)
Revue Contacts : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com; 0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay).
Nombre de membres au 31.12.17 : 97
Membres d'honneur : Mme N. Bultot, M. et Mme Craenen-Hessel, M. Fischbach-Roegiers, Mme Jaeger-Ansquer, M. J. Houssa, M. M. Huart, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme Voisin-Kerff, M. José Welter.
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032

Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres membres : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean
Revue (rédaction, MDC, NLC) et UROME : Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Nombre de membres au 31.12.17 : 42
Compte : BE35-0016-6073-1037

Président : Roland Kirsch
Vice- Président : Gérard Burnet
Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs
Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy
Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90.
kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : cercle en formation.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte : BE07 0018 1911 5566

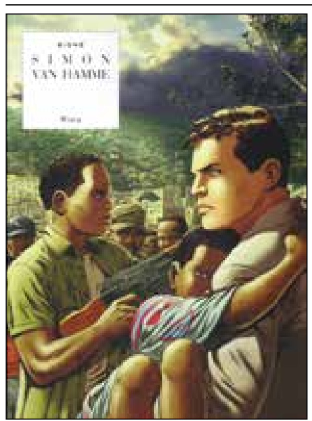
Réalisations internes
- **07.10.18** : ASAOM + ARAAOM Déjeuner d'automne
- **17.10.18** : CRAA Réunion du CA à Hébronval
- **08.12.18** : CRAA Bonana à la Baraque de Fraiture
- **11.11.18** : ARAAOM Journée du Souvenir.

Réalisations externes
- **09.10.18** : Mardi de MDC&RU à Tervuren (fh)
- **12.10.18** : Forum de MDC&RU à Tervuren (fh)
- **08.10.18** : MDC&RU Réunion du CA à Bruxelles (fh)
- **11.10.18** : AP-KDL Rencontre des Gueules noires, Bois du Cazier
- **15.10.18** : CRAOM & Cercle Gaulois Conférence de SAR la Princesse Esméralda sur le parc des Virunga (fh)
- **26.10.18** : MDC Forum 259 (fh)
- **22.11.18** : CALOULU Déjeuner à Tervuren (fh)
- **23.11.18** : MDC&RU Forum 261 avec Verlinden (VRT).

Prévisions
- **16.12.18** : RCLAGL + Amicale Massonet à Arlon ;
- **21.12.18** : MDC&RU Forum 263 (fh) ;
- **08.06.19** : Os Amigos au Portugal

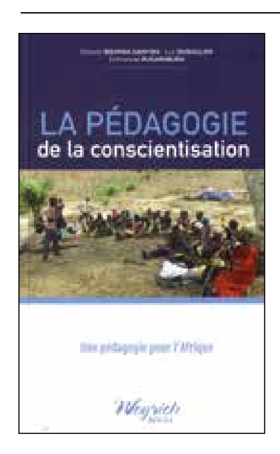
Dispositions communes aux trois cercles

- Pour les quatre cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue - voir exemples ci-dessus), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC) avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice engagé.
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.
- Tout projet d'article est à adresser à Fernand Hessel, qui coordonne les revues partenaires : fernandhessel@skynet.be.


Dans la collection Signé,
Jean Van Hamme, scénariste,
Christophe Simon, dessinateur,
signent *Kivu*,
Editions du Lombard, Bruxelles,
2018, BD de 72 pages,
préface de Colette Braeckman,
241 x 318 mm. 15 €.

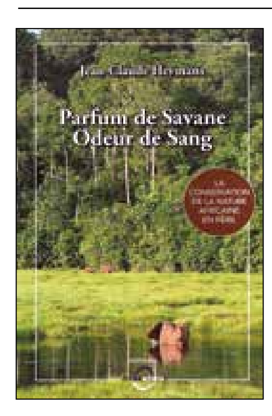
Une histoire quotidienne sur fond d'exploitation sauvage du coltan, qui permet de révéler un drame atroce, à la limite de l'inhumanité. Les auteurs ne savaient pas encore en concevant la BD qu'ils mettaient en lumière un prix Nobel de la Paix. Colette Braeckman qui connaît l'enfer vécu par les gens de l'est du Congo et qui a consacré un livre au travail admirable du Dr Mukwege, sous le titre révélateur de L'homme qui répare les femmes, résume parfaitement l'impact de pareille bande dessinée : "Le dessin est aussi un cri pour déchirer l'empire du silence." Au-delà du cri, le lecteur se trouve confronté à la réalité du terrain, par le biais d'une histoire toute simple : un jeune ingénieur belge se trouve embarqué dans une aventure professionnelle à Bukavu, au service de la Metalurco qui a pour seul objectif l'enrichissement et dont la morale est de n'en avoir aucune. L'humanisme dont est pétri le jeune François Daans lui permettra de résister à la faune à laquelle il ne tarde pas à être confronté, pour vouloir protéger Violette, une jeune fille congolaise, échappée des griffes des trafiquants, grâce au courage de son frère. La BD met en scène tous les complices qui gravitent autour du pactole du coltan, du gouverneur général à l'armée régulière, de l'ancien mercenaire aux rebelles, tous mus par l'appât du gain. Heureusement un officier sort du lot et vient épauler le héros. L'histoire se termine bien pour Violette, son frère et sa mère, pris en mains par l'équipe du Dr Mukwege. Histoire simple, dessin élégant, impact majeur.

Fernand Hessel


Bisimwa Ganywa, E., Dusoulier, L., Rugarabura, E. *La Pédagogie de la conscientisation, Une pédagogie pour l'Afrique*, Weyrich Africa, 2018,
120 pages, 125 x 195 mm. 16,50 €.

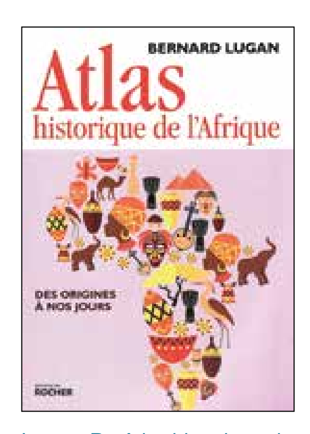
Le livre s'adresse aux pédagogues africains, particulièrement congolais, aux écoles normales en charge de la formation des enseignants et aux animateurs de séminaires pédagogiques. Il s'accompagne idéalement de deux autres ouvrages de la même veine, conçus comme guides, à savoir :
(1) Etienne Bisimwa Ganywa, Par où commencer ?, Weyrich, 2018, 180 pages, 125 x 195 mm, 16.50 € ;
(2) Etienne Bisimwa Ganywa, Luc Dusoulier, Emmanuel Rugarabura, Former pour transformer, Le guide pratique du formateur, Weyrich, 2018, 100 pages, 165 x 240mm, 25 €.
A la différence des livres ordinaires sur le sujet, la pédagogie prônée par les auteurs, dans le sillage de Paulo Freire, se veut résolument innovante. La nouvelle approche que les auteurs justifient et défendent se base sur un plan de développement à trois fondamentaux : la proximité, le diagnostic et l'inventaire. Pour atteindre son but la pédagogie doit revenir au cœur de la communauté appelée à lui fournir la force motrice nécessaire au changement. Il importe ensuite de faire la part de ce qui fonctionne bien et de ce qui fonctionne mal ou pas du tout, puis parallèlement à ce constat faire l'inventaire des moyens dont on dispose pour insuffler une nouvelle dynamique.
L'originalité de l'approche consiste essentiellement à "...construire une nouvelle conscientisation qui fait du développement une vision commune entre tous les acteurs locaux ..."
Pédagogie qui ne manque pas d'originalité pour un continent qui trop souvent se contente de copier ce qui existe ailleurs.

Fernand Hessel


Heymans, J.-C., *Parfum de Savane Odeur de Sang*, Dynamedia Editions, 2018, 240 mm x 160 mm, 366 pages.
www.dynamedia.be

Quelle vie aventureuse que celle que conte ici par le menu le zoologiste Jean-Claude Heymans ! De son enfance passée dans le Katanga paisible du Congo colonial, il gardera toujours l'amour profond de l'Afrique. Pourtant, la vie là-bas va bien changer. La sécession katangaise lui offre l'occasion de participer aux trois guerres contre l'ONU, à la suite desquelles il sera interdit aux soldats onusiens d'attaquer les populations : ils devront, à l'avenir, se contenter de séparer les belligérants. Dans ce climat troublé, il parvient à terminer ses études de zoologie à l'université d'Elisabethville, où il devient assistant, puis professeur. Écolo avant l'heure, son but est de protéger la faune sauvage en remplaçant l'animosité entre les cultivateurs et les animaux par une coopération où chacun trouve sa part.
Le travail qu'il accomplit est, à la fois, enthousiasmant car il lui faut sans arrêt créer, inventer, construire mais, aussi, frustrant car la politique et les guerres détruisent ce qui commençait à peine à fonctionner. C'est un vrai travail de Sisyphe ! En 1971, il est envoyé dans le Haut-Zaïre (l'ancienne province Orientale) pour créer une université à Kisangani. Aventures amusantes ou tragiques émaillent le récit de ses réalisations professionnelles. Il frôle plusieurs fois la mort et, au bout de 10 ans, doit même être "exfiltré" par la Belgique pour échapper au pire. Cela ne l'empêchera pas de continuer à défendre la faune sauvage dans divers pays africains, peut-être moins chaotiques, jusqu'en 2018. Même si le livre s'adresse surtout à des professionnels, il se lit avec beaucoup d'intérêt et de plaisir car il permet de mieux comprendre les enjeux vitaux qui se jouent en Afrique pour la biodiversité.

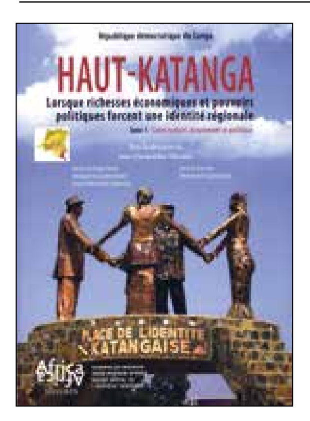
Jacqueline Robert



Lugan, B., *Atlas historique de l'Afrique*, Editions du Rocher, 2018, 424 pages, 170 x 240mm. 25,90 €

Bernard Lugan est un historien et africaniste français contemporain ; il est né en 1946 à Meknès au Maroc. Sa naissance et son adolescence dans un pays africain le poussent à s'intéresser à ce continent et le portent à dresser le bilan des connaissances historiques à travers les permanences et les ruptures qui expliquent les crises actuelles.
Cet outil de référence ravira tous ceux qui le liront car quel que soit l'intérêt, Bernard Lugan couvre non seulement la géographie et l'histoire documentée par de nombreuses cartes. Il nous conte aussi l'histoire des hommes, leurs langues, leurs religions, leurs us et coutumes.
Tour à tour il énumère l'histoire des origines et les conquêtes arabo-musulmanes, portugaises, françaises, britanniques et belges. Les conflits mondiaux et les conséquences sont recensés et bien documentés. Les grands royaumes ont également leur place et, pour nous, anciens d'Afrique centrale, il évoque les explorateurs tels David Livingstone, Emin Pacha, Henry Morton Stanley, Pierre Savorgnan de Brazza et bien d'autres. La campagne anti-esclavagiste est narrée et les héros de l'époque ne sont pas oubliés : Francis Dhanis, Oscar Michaux, le lieutenant Joseph Lippens, le sergent Henri Debruyne. Elle aboutira à la défaite de Rumaliza et à la fin de l'esclavagisme en Afrique centrale. Ce dernier fait permis à la Chambre des Représentants d'accepter le testament de Léopold II qui faisait don à la Belgique de l'Etat Indépendant du Congo.

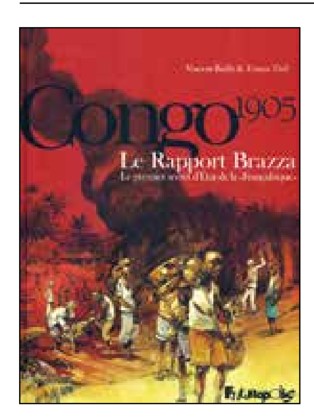
Paul Vannès



Collection de monographies sur les nouvelles provinces de la RDC, sous la direction de Jean Omasombo Tshonda, Tome 11, Haut-Katanga, Edition Africa Tervuren, 2018 210 x 305 x 6 ; 984 pages. 55 €.

Dernière monographie en date de la collection dirigée par le prof. Jean Omasombo Tshonda au MRAC, plus que bienvenue, car le plan initial du MRAC, qui était de consacrer une monographie à chaque province telle que définie dans la Constitution de 2015, connaît des ralentissements. Consacrée au Haut-Katanga, elle a deux particularités par rapport aux dix autres déjà parues : elle se présente en deux tomes, nombre de pages obligeant, et se fait nettement plus historique et politique, là où les autres tomes étaient plus administratifs. Il suffit pour s'en convaincre de lire le sous-titre : Lorsque richesses économiques et pouvoirs politiques forcent une identité régionale. Le monument en couverture, édifié à Lubumbashi, en dit long sur la particularité, pour ne pas dire le particularisme, du Katanga : Place de l'Identite katangaise.
Le premier tome (688 pages) traite de la nature, du peuplement (avec une importante immigration d'une main d'œuvre riveraine pour les besoins de l'UMHK) et de l'occupation du sol et de l'organisation politico-administrative de la province, avec une large part consacrée à la sécession katangaise qui a fortement impacté les premières années de l'Etat congolais.
Le second tome (296 pages) détaille les activités socio-économiques de la province, centrées sur le bassin du cuivre.
Les deux tomes se présentent dans un coffret très pratique ; ils comprennent d'abondantes illustrations, graphiques, cartes détaillées et bibliographies thématiques ; et en plus une carte dépliable en couleurs de grand intérêt.

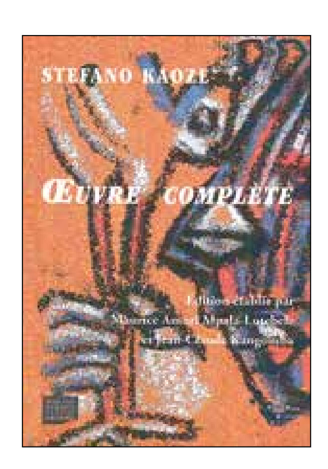
Fernand Hessel



Bailly, V., & Thil, T., *Congo 1905, Le Rapport Brazza. Le premier secret d'Etat de la Françafrique*, Futoropolis, 2018. Entretien avec Catherine Coquery-Vidrovitch. 200 x 270 mm ; 124 pages. 20 €.

Bande dessinée inspirée de la mission que Savorgnan de Brazza entreprit au Congo français, dont le rapport est paru in extenso dans le livre Rapport Brazza. Mission d'enquête du Congo : rapport et documents (1905-1907), Commission Lanessan (du nom du député radical qui la présidait), Edition Le passager clandestin 2014, (broché, 195x110mm, 320 pages, 19€).
A bord du paquebot qui le ramène en France en 1905, Brazza se sent condamné et, craignant la censure, il prend la précaution de confier ses notes et la responsabilité du rapport à un ami proche, l'inspecteur des colonies Charles Hoarau-Desruisseaux, qui les met en forme. Lanessan aura la charge de rendre ce rapport "présentable", en l'alléant de ce qui pourrait nuire aux intérêts français. Bien que le rapport fut largement édulcoré par J.-L. de Lanessan, par omission et amendement, le Gouvernement refusa sa publication, laquelle se fera attendre pendant des années, au grand mécontentement de la presse qui le réclame à cor et à cri. L'Humanité titre en 1909 : *L'Enfer noir - A quand le rapport Brazza ?* Dix exemplaires en avaient été tirés, mais les chercheurs n'en ont retrouvé qu'un seul, les autres ayant été sans doute escamotés.
On sait aujourd'hui que l'explorateur portait de lourdes accusations contre les compagnies concessionnaires mises en place en 1898-99 par l'Etat, coupables d'abus massifs. Gide quelques années plus tard tiendra le même discours. Le texte a fini par refaire surface grâce à l'obstination de quelques historiens en quête de vérité. Intéressant témoignage sur la violence qui accompagna l'implantation occidentale au cœur de l'Afrique.

Fernand Hessel



Stefano Kaoze, *Œuvre complète*
Edition établie par Maurice Amuri Mpala-Lutebele & Jean-Claude Kangomba. Archives et Musée de la Littérature, 2018

Livre intéressant et étonnant qui permet de faire la lumière sur Stefano Kaoze, né en 1886, soit à l'époque de la création de l'Etat Indépendant du Congo. Eduqué par les Pères Blancs à Baudouinville, il se distingue immédiatement par son intelligence et son sens de l'écriture. Ses bonnes dispositions lui valurent d'être appliqué aux études latines et ensuite dirigé sur la philosophie et la théologie. Un magistrat ayant promis de réaliser un travail sur les sentiments supérieurs des indigènes, rencontra Stefano Kaoze et le pria de scruter ses souvenirs d'enfance, de recueillir ses impressions et celles de ses congénères, de s'analyser lui-même et les siens pour nous révéler ce qui se passait dans l'âme des naturels de notre colonie.
Dès 1907, Stéfano rédige des lettres en kitabwa, en swahili et en français qui s'apparentent à des nouvelles telle celle du "Massacre d'une enfant et d'un lion". Cette narration tient en haleine le lecteur sur cinq pages jusqu'à la chute inattendue du récit. C'est en 1910 qu'il livre à notre magistrat une étude remarquable sur la psychologie des Bantus dont s'inspirera plus tard le Père Placide Tempels dans son livre "La philosophie bantoue".
Stefano Kaoze fut ordonné prêtre en 1917 et exerça son ministère jusqu'à son décès.

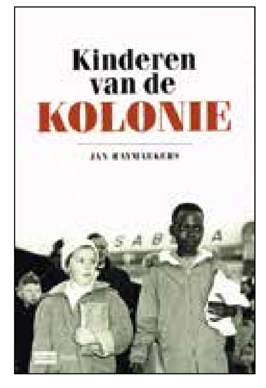
Paul Vannès



Recueil des Discours du Roi des Belges le 8 décembre 2018, Editeur Maelström, Bruxelles, 2018, 110 pages,
112 x 180 x 10 mm. 8 €

A l'occasion de l'inauguration du "Musée Royal d'Afrique Centrale" Laurent d'Ursel et Eddy Ekete Mombesa ont imaginé de demander à diverses personnes d'écrire un discours que pourrait prononcer notre Roi Philippe. Pur exercice de style car notre Roi ne s'est pas rendu à cet événement craignant des débordements et des invectives de la part de certains visiteurs et pressentant que la direction du Musée ne ferait pas l'apologie de son aïeul et de l'œuvre des Belges au Congo.
Afin de contrecarrer certains discours écrits par des idéologues, plusieurs membres de "Mémoires du Congo" ont décidé d'apporter leur pierre à ce livre. Parmi les 36 nègres du Roi, figurent Robert Devriese (administrateur délégué de l'UROME/KBUOL), Paul Vannès (Président de "Mémoires du Congo"), Jos Ver Boven (fils d'un agent territorial), André Schorochoff (docteur en Droit, avocat à Léopoldville et Administrateur de l'UROME/KBUOL) et Alain Destexhe (Médecin, sénateur MR et ancien Secrétaire Général de Médecins sans frontières). Parmi les autres auteurs, remarquons le discours écrit par Donatien Dibwe dia Mwembu, docteur en histoire (Université Laval, Québec), professeur d'histoire à l'Université de Lubumbashi. Il propose la convocation régulière de débats focalisés sur certains aspects spécifiques entre les acteurs culturels populaires, détenteurs du patrimoine culturel, et les intellectuels scientifiques. De leurs regards croisés procèderont l'actualisation et la globalisation de nos connaissances.
Il termine par cette phrase remarquable "Que vive le musée royal de l'Afrique centrale !"
L'Asbl "Mémoires du Congo" a proposé au directeur, M. Guido Gryseels, d'organiser, le samedi matin, un débat sur base des documentaires et des témoignages recueillis par l'association.

Paul Vannès



Raymaekers, J.,
Kinderen van de Kolonie,
Canvas-Polis, 2018
voir www.polis.be
224 pages, broché,
139 x 215 x 20 mm. 20 €.

Le livre reprend les interviews dont l'émission du même nom sur la chaîne néerlandophone Canvas produit une série de six épisodes. Le titre est trompeur : à quelques exceptions près les interviewés ne sont, soit pas nés à l'époque de la colonie, soit n'y ont pas ou peu vécu leur enfance. La "Télévision" reprend les passages croustillants dont le public est friand. On n'échappe pas à la plupart des clichés révélant une méconnaissance de l'Histoire réelle de l'ancienne colonie belge. On montre uniquement les extraits citant le paternalisme des colonisateurs, leur autorité brutale, le complexe de supériorité des Blancs, l'apartheid. On dénigre les bienfaits : ainsi par exemple, l'enseignement des populations aurait uniquement eu pour but de former des collaborateurs pour les colonisateurs. On peut, comme toujours, interpréter une bonne action par des intentions non désintéressées, La Rochefoucauld ne nous contredirait point. Dans le livre on peut lire également les aspects positifs de cette période, on y trouve des références intéressantes, telles qu'au plan Van Bilsen. On y parle de l'utilité d'une Histoire écrite en collaboration, Congolais et Belges réunis.
Les interviewés y font la part des choses, parlent de leur ressenti positif et négatif, y proposent des solutions pour l'avenir du Congo.
C'est un livre à lire absolument par ceux qui suspectent à juste titre la chasse à l'audimat par cette chaîne de télévision. Cette émission n'aurait pas été réalisée par des journalistes mais par des documentalistes non liés à la déontologie journalistique.

Jos Ver Boven